

LA DÉCLARATION DE MONROVIA

Avant-propos

par Edem Kodjo,
Secrétaire général
de l'Organisation de l'unité africaine

Un colloque! encore un! serait-on tenté de dire... Pourtant, c'est le moyen qu'a choisi l'Organisation de l'unité africaine pour provoquer la réflexion d'une quarantaine de spécialistes africains de tous horizons venus débattre de l'avenir de notre continent. Parce qu'en fait, et malgré deux décennies de développement, il est plus que jamais nécessaire de scruter les horizons et de réfléchir sur notre destin.

Thème: Perspectives de développement et de croissance en Afrique à l'horizon 2000.

Le thème une fois choisi, il fallait un cadre adapté à la circonstance: le gouvernement et le peuple libériens ont offert leur capitale, Monrovia, du 12 au 16 février 1979. Bien mieux, le Président William Tolbert lui-même devait, dès l'ouverture des travaux, lancer le débat: «...ce que vous accomplirez dans un esprit créateur pourra exercer une influence significative sur le sort de l'Afrique et nous vous conjurons de veiller à lui assurer un noble destin.»

Aujourd'hui, alors que les feux de l'actualité se sont éteints, les échos de ce Colloque se prolongent encore, hissant à hauteur d'événement cette rencontre informelle. Je suis heureux d'en présenter ici les conclusions, car dans le débat qui s'est instauré, il faut que l'on sente que l'Afrique s'organise, qu'elle a rendez-vous avec le tiers monde, qu'elle a rendez-vous avec le monde, qu'elle a rendez-vous avec le destin.

En effet, dans cet univers éclaté qu'est le monde d'aujourd'hui, ce Colloque nous a assurément permis de marquer une halte nécessaire et utile pour analyser les réalités de notre temps, scruter l'avenir, dégager voies et moyens pour notre action future et organiser davantage notre solidarité. Nous avons interrogé les faits, nous avons fait parler les hommes. Qu'ont-ils répondu?

D'abord, «que le monde est comme une pirogue qui tournant et tournant ne sait plus si le vent voulait rire ou pleurer.»

En effet, voici que se lève mugissante et grondante la houle des grands débordements, la houle des grands bouleversements. Le monde est un univers qui se vide de lui-même. Le doute a pris d'assaut nos espoirs les plus intimes, nos aspirations les plus légitimes. Et nous voici à l'étroit en nous-mêmes, hommes à la recherche de l'homme, en proie à une étrange quête identitaire. Ce siècle qui doucement s'évapore est un siècle qui s'ébruite dans le fracas assourdissant d'entrechocs divers, où la confrontation des intérêts matériels le dispute au cliquetis des armes. Et voici qu'allègrement nous marchons sur la tête: alors que tout appelle à la compréhension et convie à la coopération, voici venue l'ère des grands renfermements, des grands affrontements, des égoïsmes à pic et des protectionnismes en tous genres... où l'on rêve en secret de s'en tirer tout seul, où les grands desseins avoués, les grandes ambitions proclamées de refaire ce monde en tranches ont l'épure cachée du chacun pour soi, le vice celé de l'intérêt particulier. Et les grands idéaux «s'en vont où vont les hommes... à leurs tombes!»

L'espérance de voir la paix régir le monde déserte les cœurs... Notre survie est une énigme, notre avenir un mystère... Et ce n'est point pécher par pessimisme que de dire le vrai, que de décrire sans fard la dure prose de notre temps.

Et nous nous sommes posé la question: Et l'Afrique? L'Afrique, avons-nous répondu, est le sel de la terre. Mais si le sel s'affadit, avec quoi salera-t-on?

Ne voit-on pas ce continent primordial, porte ouverte sur la vie, ce continent mère qui résume l'espoir du monde, s'engouffrer bruyamment dans le ghetto des confrontations, happé par la violence et guetté par le désastre? Ne le voilà-t-il pas «fleurant l'ombre et la nuit», et la mort et le sang? Où le sourire, où la joie et l'éclat sur la nuit de sa face? Rien, rien qu'un durcissement des antagonismes? Un renforcement des rigidités, la surrection brutale de l'affrontement fratricide? Et les prêcheurs de paix sont «voix de celui qui crie dans le désert»... et les médiations font long feu et la paix se défait aussitôt amorcée, et l'Organisation de l'unité africaine est précarisée par des contestations d'autant plus étonnantes qu'elles sont divergentes.

L'Afrique ne vit plus à l'ombre de la paix...

Pourrait-on croire qu'elle renforce du moins son potentiel économique, qu'elle aborde de front le défi du développement?

En dépit des résultats méritoires obtenus, des progrès réalisés, en dépit de deux décennies pour le développement, «le continent africain vit plus dramatiquement que les autres régions du monde les contre-

performances des stratégies de développement» mal adaptées à son environnement et abrite dix-huit des pays les plus pauvres du monde.

Aborde-t-on le champ des perspectives? Ce sera pour noter que les perspectives sont plus sombres encore!

Malgré le caractère aléatoire de tout pronostic socio-économique, le Colloque a essayé de définir d'après les tendances actuelles les possibilités qui s'offriront à la société africaine de l'an 2000.

Les prévisions présentées à Monrovia et qui sont consignées plus loin ne sont ni plus ni moins qu'alarmantes. Si toutes choses demeuraient égales par ailleurs, la pauvreté absolue, au lieu de reculer, gagnerait du terrain.

Devant cette situation, que faire? Si ce n'est de puiser dans la confiance au destin de l'Afrique la force nécessaire pour permettre de renverser la tendance, pour assurer le mouvement de l'Afrique vers le progrès et la rénovation, car il faut assurément nous appuyer sur notre propre effort, sur la self-reliance, pour répondre à la situation du moment, organiser le changement, préparer les voies de l'avenir.

«Telle est la vie, tomber sept fois et se redresser huit», dit un sage de ce temps.

Il est donc temps de se ressaisir, de ne pas continuer à recueillir pieusement les discours; il est grand temps pour nous d'agir. Et c'est de stratégie qu'il s'agit.

Et puisque celles qui ont été adoptées jusqu'ici n'ont conduit qu'à des résultats limités, à des perspectives noyées d'angoisse, ne serait-il pas temps de refaire surface, de faire route vers de nouveaux horizons?

Se dégager de la voie en forme d'impasse de la croissance pure pour empoigner le processus du développement intégral, et ce grâce à des modifications structurelles internes, rompre avec le mimétisme abusif observé dans tous les domaines, en finir avec l'obsession de l'accumulation matérielle et financière et des concepts quantitatifs qui les présupposent, mettre l'homme, perçu dans toutes ses dimensions, au cœur du développement, assurer à notre effort de promotion un caractère endogène; bref, et selon la belle formule de Roger Garaudy: «Substituer à une croissance quantitative des choses et de l'avoir une croissance qualitative des hommes et de l'être» et pour cela compter d'abord sur soi par la pratique de l'autonomie individuelle et collective, voilà les principales réflexions du Colloque.

Toutes ces idées, ni neuves, ni originales forcément, sont abondamment acceptées de tous et par tous; mais sous-tendent-elles seulement les plans de développement nationaux où s'éploient et se

déploient les normes quantitatives et classiques et les concepts mutilants? Bercent-elles réellement nos rêves de demain, déterminent-elles clairement notre vision de l'avenir? Le Colloque a donc appelé à des actions spécifiques pour assurer le surgissement d'une «stratégie du changement» visant précisément à «changer la vie en Afrique». Pourquoi ne pas affirmer par des actes notre volonté communautaire, ce désir de vivre et de progresser ensemble, qui est aujourd'hui rongé par les déviations et remis en cause par les divergences?

Aussi a-t-il été remarqué que nos communautés économiques régionales sont précarisées et bloquées par les divergences politiques et constaté que l'un des objectifs clés de l'Afrique d'aujourd'hui est précisément son unité économique. Plus qu'une mystique, elle est une nécessité qui s'impose comme une fulguration!

L'année prochaine commence la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Au moment où les négociations s'accroissent visant à définir le contenu des stratégies à adopter, disons-nous bien que nous ne devons attendre d'une instance internationale, quelle qu'elle soit, la définition des éléments de notre stratégie du développement.

Nous devons le faire nous-mêmes, car nous seuls pouvons répondre aux questions fondamentales suivantes: Quel développement pour l'Afrique? Quel Africain voulons-nous former?

Rapport final

du
Colloque sur les perspectives
du développement de l'Afrique
à l'horizon 2000

Rapporteur: Albert Tévoédjrè

1. Du 12 au 16 février 1979, à l'invitation du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), s'est réuni à Monrovia (Libéria) un Colloque sur les perspectives du développement de l'Afrique à l'horizon 2000. Y ont pris part une quarantaine d'experts invités à titre personnel, provenant de diverses régions d'Afrique et représentant le monde de l'économie, de la science, du travail, de la santé, de la diplomatie et de la prospective (liste en annexe).

2. Le gouvernement du Libéria et les organisations de la famille des Nations Unies¹ ont apporté leur concours à la tenue de cette rencontre, dont les objectifs méritaient le ferme appui de la communauté internationale.

3. L'ouverture des travaux a été marquée par le discours inaugural du Président de la République du Libéria, S. E. le Dr William R. Tolbert Jr., qui a tracé les grandes lignes de la réflexion devant retenir l'attention des participants.

4. Le Colloque a désigné le Bureau suivant :

Président: M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'OUA.

Vice-présidents: M. I. Djermakoye, secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé du Département de la Coopération technique pour le développement.
M. I. Adebayo Adedeji, secrétaire exécutif de la CEA.

¹ Le Programme des Nations Unies pour le développement (Bureau régional pour l'Afrique) et la Commission économique pour l'Afrique (Conseil économique et social des Nations Unies) ont été les principaux artisans de l'appui international à cette rencontre.

M. M. Doo Kingué, administrateur adjoint du Programme des Nations Unies pour le développement et Directeur régional pour l'Afrique.

Rapporteur: M. Albert Tévoédjrè, directeur de l'Institut international d'études sociales.

5. Le secrétaire général de l'OUA, M. Edem Kodjo, organisateur de la rencontre, a souligné combien il importe d'agir dès à présent pour préparer l'avenir: «Des échéances importantes s'annoncent; par exemple, la Cinquième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement — réunion fondamentale puisque, de nouveau, seront passés en revue les éléments essentiels du Nouvel ordre économique international. En 1980, les Nations Unies aborderont de front le problème du développement pour, d'une part, faire le point de l'évolution du Dialogue Nord/Sud et, d'autre part, jeter les bases d'une nouvelle décennie du développement. A Bruxelles, le renouvellement de la Convention de Lomé se poursuit: autant d'événements qui poussent à la réflexion et appellent des positions impliquant l'avenir...»

6. M. I. Djermaakoye, secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé du Département de la coopération technique pour le développement, M. Adebayo Adedeji, secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et M. Michel Doo Kingué, administrateur adjoint du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et directeur régional pour l'Afrique, ont à leur tour pris la parole pour insister chacun sur l'état actuel de développement du continent et les possibilités d'améliorer le sort des peuples d'Afrique au cours des prochaines années.

7. Ces diverses interventions, présentées en annexe à ce rapport, de même que la contribution de M. Kenneth S. Dadzie, directeur général du Développement et de la coopération économique internationale aux Nations Unies, ont conduit les participants à organiser leurs discussions autour de deux thèmes principaux:

- Quel type de développement pour l'Afrique à l'horizon 2000?
- Quels voies et moyens à cet effet?

8. Poser ces questions, c'est appeler directement à risquer un diagnostic pour le présent, à préciser pour l'avenir des objectifs courageux et à mettre immédiatement en œuvre des programmes cohérents.

Le diagnostic

9. Le continent africain vit plus dramatiquement que les autres régions du monde les contre-performances des stratégies de développement adoptées par la plupart des pays et dont l'échec, souligné par les crises sociales qui secouent désormais les pays industrialisés, n'est plus à démontrer. Pour ce qui concerne plus spécialement l'Afrique, en dépit de vastes ressources naturelles et d'efforts méritoires des gouvernements et des populations, on n'observe ni des taux de croissance significatifs, ni des indices de bien-être populaire satisfaisants. Les problèmes du sous-emploi et du chômage s'aggravent. L'utilisation des ressources est largement en dessous des possibilités. La coopération interafricaine ne correspond nullement aux décisions et aux vœux clairement formulés par les hautes autorités des pays concernés. Des engagements pris par les chefs d'Etat ne sont pas appliqués alors qu'ils pourraient, dans de très nombreux cas, être mis en œuvre et contribuer de manière efficace à l'amélioration du niveau de vie des populations.

10. L'Afrique, qui donne l'image du continent de la vie et de la joie, abrite en fait dans une égale mesure la sombre réalité de la mort — mort massive des enfants, mort violente de toutes sortes. Cette perspective de la catastrophe ne relève pas de la simple imagination. Les faits sont là qui accusent le passé et le présent, et insultent l'avenir².

² Le rapport présenté au Colloque par A. Adedeji souligne de manière saisissante la situation économique actuelle de la plupart des pays africains.

11. En effet, le produit national brut calculé à l'échelle africaine ne représente que 2,7 pour cent du produit mondial. Avec 365 dollars par tête en moyenne, l'Afrique a le revenu annuel le plus bas du monde et, avec une mortalité infantile de 137 pour 1000, le taux mondial le plus élevé. Résultat d'une politique de développement centrée sur les villes, le sous-emploi et le chômage atteignent des degrés alarmants en touchant 45 pour cent de la population active. Et si l'on compte actuellement un médecin pour 672 habitants des centres urbains, il n'y en a en moyenne qu'un seul pour 26000 habitants dans les régions rurales.

12. A ces quelques constatations s'ajoute la dépendance excessive vis-à-vis de l'extérieur, même dans le domaine alimentaire. Les échanges et les structures commerciales continuent à suivre presque uniquement le courant Nord/Sud. Ce legs du passé favorise les lois de l'échange inégal et ses conséquences: détérioration des termes de l'échange, extraversion de la production, faible valorisation sur place des matières premières...

13. Les participants ont tenu à rappeler que, si le sous-développement n'est pas un état naturel, si les pays en voie de développement ne sont ni des pays arriérés, ni des pays sans ressources et sont victimes d'un système économique mondial installé au profit des nations dominantes, ils sont aussi victimes d'erreurs de conception et de stratégie qui leur ont fait adopter des modèles de développement inadéquats, non centrés sur les besoins humains et ne visant pas un développement principalement endogène.

Vision et objectifs

14. Devant le constat d'une situation douloureusement inquiétante, qui ne peut que s'aggraver dans l'avenir proche ou lointain si les mêmes méthodes continuent, la seule vision possible pour l'horizon 2000 est un changement de cap radical. D'où la nécessité de sérier la problématique, d'identifier les causes, d'évaluer les performances et de situer les données imputables au désordre qui régite le monde. Il s'agira ensuite de privilégier et de

dynamiser les éléments qui relèvent des politiques internes, des changements structurels et des systèmes de valeurs, afin de promouvoir une nouvelle politique africaine de développement, centrée sur l'être humain et lui permettant d'assumer son identité et sa condition au lieu d'avoir à les subir.

15. L'objectif premier du développement ne peut être que la création d'un environnement matériel et culturel favorable à l'épanouissement et à la participation créative.

16. D'où la nécessité d'une série de ruptures:

- rupture avec un nombre de concepts et d'habitudes, en commençant par le mimétisme abusif observé dans tous les domaines;
- rupture avec l'obsession de l'accumulation matérielle et financière, la confusion entretenue entre croissance et développement — qui empêche la promotion d'une politique de meilleure redistribution des revenus en vue d'un développement endogène équilibré et harmonieux;
- rupture avec la malfaisance des mots trompeurs et des gloires apparentes, au bénéfice d'un courageux affrontement des réalités embarrassantes permettant d'*agir* dès aujourd'hui pour préparer l'avenir³.

17. La vision d'une Afrique libérée de la faim, de la maladie, de l'ignorance, du chômage, d'inégalités sociales et culturelles, de pressions et d'agressions extérieures passe nécessairement par l'autodépendance, c'est-à-dire par un développement endogène avec la libre et effective participation de la population. Cela implique essentiellement la valorisation de l'utilité sociale des hommes par l'emploi, et constitue la priorité dont tout le reste devra découler.

18. Le deuxième objectif consiste à élaborer des politiques pour l'utilisation et l'exploitation rationnelles des ressources

³ Voir notamment le rapport présenté au Colloque par Michel Doo Kingué, et plus particulièrement la partie V qui oriente efficacement la réflexion et a servi de base aux discussions du Colloque.

naturelles en assurant *avant tout* une autosuffisance sur le plan alimentaire et une transformation locale des matières premières. L'autosuffisance alimentaire notamment devient un facteur de sécurité, et donc une contribution non seulement au bien-être des Africains mais aussi à la paix mondiale.

19. Afin de permettre à l'Afrique d'assumer son autonomie, il faudra remettre en cause l'ensemble des systèmes d'éducation et de formation et abolir les barrières entre l'éducation et l'emploi, l'éducation et la société, l'éducation et la culture, en un mot le mur qui sépare l'éducation de la vie. C'est le troisième objectif qui, en fait, conditionne le changement mental et social que requiert l'option de l'autodépendance.

20. Et c'est pourquoi l'importance de la science et de la technologie a été l'un des principaux points de ralliement du Colloque. Sans une politique de recherche autonome audacieuse et vigoureuse, adaptée aux besoins et aux problèmes prioritaires de l'Afrique, le continent demeurera à la merci de la dépendance qu'entraîne la politique des «transferts de technologies».

21. Le quatrième objectif découle de la constatation que les problèmes de la liberté et de la justice ne peuvent plus être marginalisés. L'avènement d'un Etat respectueux des libertés fondamentales était hier l'une des revendications majeures de la lutte pour l'indépendance. Ce vieux rêve est-il devenu un cauchemar?

22. La réalisation des objectifs ainsi rappelés requiert une réorientation des méthodes actuellement en vigueur vers une approche prospective à visage humain, décolonisant le futur. La vision de demain n'a de sens que si elle se concrétise par un engagement dans l'action dès aujourd'hui.

Eléments pour un programme d'action

23. Le cri de détresse lancé au Colloque de Monrovia correspond donc — les participants l'ont rappelé abondamment

— à l'étendue d'un mal profond et rongeur, qui souligne que les graves problèmes dans lesquels se débat l'Afrique sont le résultat des plans et des stratégies de développement mis en œuvre jusqu'à présent. La seule manière d'éviter les catastrophes que l'on aperçoit pour la fin de ce siècle est bien de promouvoir *une nouvelle volonté politique*.

24. Le Colloque retient que l'Afrique peut s'engager dans une stratégie de maîtrise de ses besoins et de maîtrise des instruments culturels, sociaux, techniques, économiques et financiers, capables de promouvoir les actions appropriées et d'assurer le succès attendu pour *changer la vie en Afrique*. Plusieurs initiatives dans ce sens ont déjà été prises par les Etats africains, tant au niveau de l'OUA que dans le cadre des Nations Unies. On peut noter à cet égard les mesures envisagées dans la Déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économique, la Charte culturelle de l'Afrique, la Charte des droits et devoirs économiques des Etats (ONU, 1974), etc.

25. Mais il ne suffit pas d'identifier les mesures à prendre. Il faut les traduire en actes qui concrétisent la volonté de changement. Cette *stratégie du changement*, dont la nécessité n'est plus à démontrer, les participants au Colloque y ont réfléchi dans quatre directions principales:

- I. Une nouvelle pédagogie de l'Unité africaine.
- II. La nécessité de valeurs scientifiques, culturelles et sociales qui sous-tendent une nouvelle vision du développement.
- III. La maîtrise des instruments techniques et financiers indispensables au nouveau développement.
- IV. Une orientation nouvelle de la coopération internationale privilégiant les liens entre pays en voie de développement.

*

*

*

I. Une nouvelle pédagogie de l'Unité africaine

26. Les participants au Colloque ont d'abord insisté sur une mise en garde qui peut se résumer ainsi: «Face aux ressources et aux réalisations gigantesques de pays comme les Etats-Unis d'Amérique ou l'Union soviétique, face au labeur patiemment organisé de 900 millions de Chinois, devant la force économique chaque jour plus marquée que constitue le Marché commun européen, les pays africains, s'ils étaient appelés à se maintenir dans un nationalisme étroit, auraient à constater que non seulement l'écart entre pays riches et pays pauvres irait en se creusant, mais aussi que le continent risquerait de se trouver marginalisé, condamné au rôle de succursale de quelque empire, ancien ou nouveau.»

27. L'Unité africaine n'est donc ni un slogan, ni une ambition irresponsable. C'est une *nécessité*, et pas seulement un rêve généreux et réalisable.

28. Pour donner corps à l'idée, le Colloque recommande instamment trois mesures concrètes:

i) La première consisterait en la création d'un Marché commun africain, basé sur une coordination et une intégration progressives, et qui se ferait par cercles concentriques en fonction des zones économiques existant actuellement sur le continent. Le Marché commun africain pourrait s'appliquer également à des produits particuliers: viande, grains, certaines ressources naturelles produites dans la région, etc.

Il est recommandé à l'OUA de prendre toutes dispositions utiles pour que l'action requise connaisse sans délai un début de réalisation avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Commission économique pour l'Afrique.

ii) La deuxième mesure préconisée est le renforcement des dispositions favorisant la libre circulation des personnes et des biens sur le continent africain. Pour cela, une décision à la fois symbolique et pleine de promesses s'impose: *la suppression des visas entre pays africains.*

iii) La troisième mesure concerne l'éducation de l'opinion publique africaine à l'Unité de l'Afrique afin que l'idée ne soit pas appréhendée au niveau des responsables politiques seulement. Dans ce but, des actions sont préconisées au niveau des associations populaires: femmes, jeunes, travailleurs, sportifs, etc., et au niveau des centres d'éducation: lycées, collèges, universités, etc.

29. Cette pédagogie de l'Unité africaine constitue la condition qui rendra réaliste une vision du développement fondée sur l'autonomie collective et les valeurs propres aux peuples d'Afrique.

II. La nécessité de valeurs scientifiques, culturelles et sociales qui sous-tendent une nouvelle vision du développement

30. Il s'agit d'abord de favoriser dans les écoles, les milieux professionnels et politiques, ainsi que dans le public en général, une «réappropriation» des valeurs culturelles africaines de solidarité, de respect mutuel, d'attachement à l'environnement: les objectifs de la Charte culturelle de l'Afrique (Port Louis, 1976) demeurent plus que jamais fondés, et les participants en demandent instamment un début d'application avec l'appui de l'UNESCO.

31. La culture libère l'homme et parmi les valeurs culturelles figure «le devoir de liberté». Le Colloque insiste sur le fait qu'il n'y a ni développement ni stabilité politique possibles si les droits individuels et collectifs sont marginalisés, si les libertés fondamentales — qui vont de pair avec la justice et la solidarité — ne sont pas prises en considération.

32. C'est dans cet esprit qu'est demandée *la création, au sein du Secrétariat général de l'OUA, d'un département des droits de l'homme* où toutes les questions liées aux droits personnels, économiques et sociaux feraient l'objet d'analyses et d'actions, en

liaison avec les efforts de la communauté internationale dans ces domaines.

33. L'Afrique de l'an 2000 devra avoir libéré l'homme africain des handicaps du contredéveloppement, notamment par l'élimination des discriminations fondées sur la race, le sexe, l'âge, les conditions physiques, les groupes ethniques, les convictions religieuses ou philosophiques. Dans cette perspective, deux domaines ont retenu plus spécialement l'attention des participants au Colloque :

- a) réforme de l'éducation et vision différente des problèmes de recherche scientifique et technologique ;
- b) impulsion nouvelle aux programmes de santé.

Education et recherche scientifique

34. Les objectifs envisagés pour l'horizon 2000 supposent dans le domaine de la préparation des hommes, de leur éducation, une stratégie d'africanisation et de démocratisation de la connaissance. Dans ces conditions, il s'agit de

- i) parvenir, à l'horizon 2000, à l'éradication de l'analphabétisme, d'une part en rendant l'enseignement primaire obligatoire à toutes les populations africaines d'âge scolaire, d'autre part en développant un programme dynamique d'alphabétisation des adultes. La démocratisation de l'enseignement ne pourra avoir lieu que par la mobilisation des Africains eux-mêmes comme agents pédagogiques — sans négliger l'utilisation des *langues nationales africaines* si l'on veut atteindre les populations des milieux ruraux. Les systèmes d'éducation qui ne sont actuellement que des mauvaises copies des modèles hérités de la période coloniale requièrent une révision radicale pour répondre aux aspirations et valeurs africaines ;
- ii) placer l'emploi, c'est-à-dire l'utilité sociale des hommes et des femmes, au centre de l'éducation et développer comme le préconise l'Organisation internationale du Travail des possibilités diversifiées de formation professionnelle aux niveaux postprimaire et postsecondaire tout en réformant les structu-

res d'accueil qui devront assurer aux jeunes un emploi à l'horizon 2000 ;

- iii) donner une priorité à la formation des formateurs africains dans tous les domaines, spécialement dans celui des sciences exactes et des sciences de gestion ;
- iv) renforcer l'autonomie sur le plan national des institutions de l'enseignement supérieur et des centres de recherche tout en favorisant des mécanismes panafricains de communication.

35. L'éducation doit viser non seulement les programmes strictement scolaires mais l'action de formation de tous ceux qui aideront à maîtriser les instruments les plus complexes du développement.

36. Ainsi, l'objectif stratégique en matière de science et de technologie doit être de réduire la dépendance absolue de l'Afrique dans ces domaines et d'amener rapidement le continent à une réelle maîtrise des sciences et des techniques orientées vers la solution des grands problèmes africains de développement. *L'objectif pour l'an 2000 est de se défaire de l'orientation générale actuelle, qui accepte sans discussion le concept et la pratique du «transfert de technologies» — expression que le Colloque propose de rayer résolument du vocabulaire international*⁴.

37. Dans cette optique, le Colloque recommande vivement à l'OUA et à la CEA de stimuler avec l'appui du PNUD la mise en œuvre rapide du programme d'action adopté par la Réunion régionale africaine préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, qui s'est tenue en août 1978 au Caire (Egypte). Le Colloque a particulièrement retenu dans ce programme les mesures suivantes :

- a) *Renforcement* des institutions africaines s'occupant de la science et de la technologie au service du développement.

⁴ A ce propos, voir l'argument présenté par Albert Tévoédjrè dans *La Pauvreté, richesse des peuples* (Paris, Les Editions ouvrières, 1978), pp. 49-50.

- b) *Soutien* au Centre africain de technologie en vue d'aider les pays africains à renforcer leur capacité technologique et de faire échec aux dangers de sujétion et de dépendance largement entretenues.

Soutien également aux associations scientifiques africaines non gouvernementales ainsi qu'à la coopération universitaire interafricaine, se manifestant — entre autres — par la création de prix scientifiques.

- c) *Encouragement* à l'innovation :
- i) par la réforme de l'enseignement en vue de développer l'esprit inventif africain ;
 - ii) par la création d'un statut panafricain du chercheur ;
 - iii) par l'organisation d'une information de vulgarisation scientifique.
- d) *Autonomie* plus grande de l'enseignement supérieur et de la recherche par rapport au pouvoir politique.

38. Culture, éducation, formation des hommes: rien ne rendra l'Afrique productive si une attitude plus dynamique n'est adoptée vis-à-vis des problèmes de santé.

La santé des hommes commande leur développement

39. Ainsi dans le cadre des perspectives du développement et de la croissance économique en Afrique est-il indispensable d'élaborer *une stratégie régionale* visant à atteindre l'objectif social de «la santé pour tous» en l'an 2000. Une telle stratégie ne peut exister sans l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'action *nationaux*. L'instauration ou le renforcement du processus de développement sanitaire exige *un ferme engagement politique*; celui-ci permettra de procéder aux réformes indispensables pour faire de cet objectif en matière de santé *une réalité*. La volonté et la détermination faciliteront en effet la définition des politiques sanitaires nationales et la formulation détaillée des programmes nécessaires. Il s'agit de faire face aux problèmes

prioritaires, de concevoir et mettre en œuvre des systèmes sanitaires améliorés. Chaque programme comportera des objectifs spécifiques (quantifiés si possible), une indication des techniques (y compris des techniques pharmaceutiques), des équipements, du matériel et des fournitures, une description des moyens d'évaluation et de corrélation entre les différents éléments.

40. Une approche adéquate pourrait être, comme le préconise l'Organisation mondiale de la santé, la *promotion des soins de santé primaires — essentiels* — fondés sur des méthodes et des techniques *pratiques*, scientifiquement valables et socialement *acceptables*, rendus universellement *accessibles* à tous les individus et à toutes les familles de la communauté, avec leur *pleine participation*⁵. Les soins de santé primaires sont partie intégrante du développement socio-économique. Ils comprennent, outre le secteur santé, tous les domaines connexes tels que l'agriculture, l'élevage, l'industrie, l'éducation, l'habitat, les travaux publics et la programmation sanitaire par pays. La création — ou le renforcement — des conseils nationaux de santé, les centres nationaux pour le développement sanitaire et la coopération technique entre pays en développement sont autant de mécanismes qui faciliteront la promotion des soins de santé primaires. Plus particulièrement le Colloque recommande à chaque Etat africain de faire en sorte que l'eau potable soit disponible pour chacun de ses citoyens vers la fin de ce siècle. Il recommande également l'intensification dans chaque pays africain de la campagne en vue de préserver les recettes de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles.

41. La vision du développement dégagée par le Colloque et qui place les hommes au centre du développement nécessite la maîtrise par eux-mêmes des instruments de leur promotion. Parmi ces instruments, ceux qui ont trait à la planification et à

⁵ Voir à ce propos le rapport présenté au Colloque par le D^r Comlan A.A. Quenum, directeur régional de l'OMS pour l'Afrique (Doc. COLMO. 79/OAU-ECA/12).

l'emploi, à l'autosuffisance alimentaire ainsi qu'au contrôle des ressources naturelles et des techniques financières, constituent des priorités.

III. Quelques instruments techniques

Planification et emploi

42. La persistance, voire l'aggravation de la misère, l'analphabétisme, le développement du chômage et la détérioration de l'environnement, qui sont le lot commun de tous les pays africains, montrent qu'il est plus nécessaire que jamais d'axer sur « *l'individu en société* » toutes les politiques de développement. Les participants au Colloque ont jugé qu'il est essentiel que l'OUA et la CEA, ainsi que les organismes nationaux de planification, harmonisent leurs conceptions et leurs principes et réorientent leurs plans de développement dans l'intérêt du plus grand nombre en donnant priorité à l'emploi, à la satisfaction des besoins essentiels et au respect de l'environnement.

43. De même, les participants ont reconnu la nécessité d'une coopération régionale pour la promotion de l'industrie et pour une exploitation des ressources naturelles. Les pressions qui s'exercent dans le sens d'une migration des campagnes vers les villes pourraient être atténuées par des politiques d'industrialisation qui évitent la concentration urbaine.

Alimentation

44. La capacité des nations africaines de subvenir elles-mêmes à leurs besoins alimentaires est l'un des objectifs fondamentaux de leur stratégie d'auto-assistance et d'autosuffisance. Il faut donc que d'ici à l'an 2000 elles soient parvenues à renverser la tendance à une diminution de la production alimentaire, à mettre fin à leur dépendance croissante vis-à-vis des importations et à prévenir les situations catastrophiques qu'engendrent les sécheresses. Il importe à cette fin que tout soit mis en œuvre pour appliquer vigoureusement le Plan régional alimentaire pour l'Afrique

FAO/CEA (Arusha, septembre 1978), que soit créé un organisme chargé de contrôler le déroulement de ce plan et de proposer les stratégies de l'avenir, et que soit institué un système régional interafricain de sécurité alimentaire. *Le Colloque propose que le degré de dépendance d'un pays vis-à-vis de ses importations alimentaires soit considéré désormais comme l'un des indicateurs prioritaires de son niveau de développement*⁶.

Maîtrise des ressources naturelles

45. Sachant l'importance considérable que revêt une gestion rationnelle et efficace des ressources naturelles (gisements miniers, eau, énergie, forêt, etc.) et le potentiel que ces ressources représentent pour le développement industriel du continent, les participants au Colloque ont estimé qu'il était essentiel que d'ici à l'an 2000 les Africains aient retrouvé une souveraineté totale et permanente sur leurs ressources naturelles⁷. Cela signifie qu'il leur faudra :

- a) coopérer pour la formation de cadres nationaux qualifiés dans tous les aspects de l'exploration et de l'exploitation accrues des ressources minérales du continent, éventuellement par la création d'entreprises multinationales africaines dans ce secteur, à un niveau régional ou continental;
- b) procéder à une étude générale des *ressources en eau* de l'Afrique et cela sous l'angle de l'énergie hydraulique, des voies navigables, de la consommation d'eau par les hommes et par les animaux, des usages industriels et des plans de

⁶ D'autres indicateurs peuvent être : l'accès à l'utilité sociale (emploi), l'accès à la terre, la répartition de l'eau, la possibilité d'utiliser des matériaux locaux de construction, le degré d'alphabétisation et de connaissance de sa *propre* culture, l'éradication des maladies dues au défaut d'hygiène, l'efficacité des transports en commun *en fonction* du nombre de points desservis, le caractère effectif de la participation aux décisions concernant la communauté et la gestion de ses affaires.

⁷ A ce propos, l'intervention présentée par I. Djermakoye a retenu l'attention des participants qui ont noté les possibilités offertes dans ces domaines par le Secrétariat général des Nations Unies.

coopération à établir pour l'utilisation par plusieurs pays des cours d'eau et des bassins qui leur sont communs ;

- c) créer entre pays voisins des réseaux de haute tension raccordés les uns aux autres afin de tirer pleinement parti de l'énorme potentiel hydro-électrique de l'Afrique, explorer les autres sources d'énergie (solaire, éolienne, géothermique, de déchets animaux, etc.) et, plus généralement, développer un vigoureux programme de coopération en matière de production et d'utilisation de l'énergie en Afrique ;
- d) utiliser plus largement les vastes ressources forestières de l'Afrique pour le plus grand profit des populations locales et mettre sur pied des programmes de plantations forestières destinées à combattre l'érosion des sols et la désertification.

Transports et communications

46. Un réseau fiable de transports et de communications est un élément primordial du développement interne et de la coopération interafricaine. Les participants ont donc estimé qu'il était urgent que les Etats appliquent dans toutes leurs dispositions la résolution des Nations Unies relative à la « Décennie des transports et des communications pour l'Afrique » (1978/1988), la Déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économique (Abidjan, mai 1973) et le projet panafricain des télécommunications.

47. La mise en œuvre de tous ces projets ne peut ignorer les « passages obligés », dont l'un des plus impératifs demeure les moyens financiers, eux-mêmes liés au système monétaire international.

Instruments financiers et monétaires

48. Au niveau international, le Colloque après avoir évoqué les injustices du système en vigueur et les facilités fort limitées réservées à l'Afrique a condamné le désordre monétaire actuel — particulièrement néfaste pour les pays en développement. Il prie

instamment les gouvernements africains ainsi que les autres gouvernements des pays du tiers monde d'œuvrer de concert pour que de nouveaux arrangements soient pris et des réformes profondes envisagées dans le sens d'un rééquilibrage et d'une meilleure répartition des pouvoirs au sein du Fonds monétaire international (FMI). A cet égard le Colloque demande à l'OUA de convoquer une réunion des ministres africains des finances pour définir une stratégie de négociation dans le cadre de la réforme du système monétaire international. En outre, l'OUA et la CEA devraient entreprendre des études immédiates pour déterminer les implications pour l'Afrique de la création du système monétaire européen actuellement en discussion.

49. Revenant plus spécifiquement à l'Afrique, le Colloque a estimé que la diversité des systèmes monétaires est un obstacle au développement des échanges interafricains, à la circulation des biens et des personnes et à l'établissement d'une zone économique viable et ce, en dépit de l'existence des accords de compensation. Cette diversité limite encore le pouvoir économique du continent vis-à-vis du reste du monde. L'intégration monétaire devrait être un objectif majeur pour l'an 2000 et il est donc nécessaire, dans cette perspective, d'encourager toutes les études, les expériences et les projets qui pourraient être entrepris dès à présent à l'initiative de l'OUA.

50. Se référant enfin au financement des projets régionaux, le Colloque recommande, dans l'esprit de la Déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économique, que la Banque africaine de développement (BAD) consacre au moins la moitié de ses ressources de programme aux projets multinationaux entre 1980 et l'an 2000 et que la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) consacre au moins le tiers de ses ressources à ce type de projets pendant la même période.

51. La maîtrise des instruments techniques visant la monnaie et les finances exige une étroite coopération entre pays souffrant des mêmes maux.

IV. La coopération entre les peuples

52. La coopération entre pays en voie de développement se présente ainsi comme une nécessité, non seulement pour organiser la revendication mais aussi et surtout pour instaurer une pédagogie de développement fondée sur l'autodépendance collective, afin que change la vie de millions d'hommes et de femmes que la misère marginalise de plus en plus et qui témoigneront dans les années 2000 de l'échec mortel des stratégies actuelles.

53. Le Colloque a insisté à plusieurs reprises sur l'exemple que constitue déjà la coopération afro-arabe dans bien des domaines. Cet exemple peut rendre plus dynamique et plus efficiente la politique de coopération horizontale.

54. Notamment, l'exemple de la technologie «radicale», qui féconderait les villages et les communautés de base, a permis d'insister sur le fait que la coopération entre pays en voie de développement ne doit pas rester au niveau de la spéculation intellectuelle. Elle intéresse directement les peuples, les ouvriers, les paysans, les artisans qui veulent, eux aussi, partager le savoir et le savoir-faire. Ce sont eux surtout qu'il convient de mettre en contact avec les réalisations de leurs homologues dans des environnements analogues en gardant à l'esprit les résultats de la Conférence des Nations Unies tenue à Buenos Aires en septembre 1978 sur la coopération technique entre pays en développement⁸.

55. Que l'OUA s'intéresse directement à l'organisation d'une telle coopération et voilà que se présente pour les gouvernements et les responsables à tous les niveaux la chance d'échanges novateurs, initiateurs de vrais progrès populaires.

56. Reste *la coopération internationale*. Ici le Colloque a élevé une véritable mise en garde.

⁸ Il faut rappeler l'existence de la convention interafricaine portant l'établissement d'un programme de coopération technique signée par les chefs d'Etat de l'OUA à Kampala en août 1975.

57. Certes, l'Afrique est dans le monde, et les affaires du monde entier sont aussi ses affaires. Mais elle refuse l'intégration dans un monde d'asservissement. Elle veut bâtir pour les années 2000 cette nouvelle coopération responsable et contractuelle où la solidarité ne sera pas celle «du cavalier et du cheval», ni la liberté celle «du renard libre dans le poulailler libre». Elle ne veut pas d'une interdépendance qui serait un nouveau nom plus commode pour la dépendance. C'est pourquoi les participants insistent pour que toutes les négociations internationales auxquelles prend part l'Afrique soient inspirées par le diagnostic de la catastrophe que l'on a clairement perçue et par la vision prospective qui a été dégagée pour les objectifs du développement africain. Les déclarations très nombreuses sur ce point ont permis de retenir des orientations comme celles que voici :

Réaliser nous-mêmes notre progrès et non plus seulement profiter de réalisations opérées chez nous par d'autres, à partir de nos ressources naturelles.

Prendre la gestion de toutes nos affaires et non y participer dans une mesure déterminée par d'autres.

Ce n'est plus le temps de la division internationale du travail. C'est le temps du développement de «l'autonomie créatrice des peuples dans un échange international rééquilibré».

58. Ces options valent pour le Dialogue Nord/Sud, la Convention de Lomé, les négociations sur le Fonds commun, le Droit de la mer, le Tokyo Round⁹.

59. Elles valent également pour la participation de l'Afrique au système des Nations Unies, l'appui qu'elle lui apporte, les responsabilités qu'elle y exerce, les exigences qu'elle y formule. Cette norme de comportement serait grandement facilitée si le continent était mieux organisé, si ses représentants percevaient

⁹ Le Colloque a retenu la proposition faite par plusieurs participants de voir l'Afrique engager, par l'intermédiaire de l'OUA, des négociations dans le cadre du Tokyo Round afin d'aboutir à une convention du type Convention de Lomé avec des pays comme les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, les gouvernements scandinaves, les pays socialistes d'Europe orientale.

mieux comment harmoniser leurs politiques, leurs engagements et leurs possibilités. Ici encore la coordination par l'OUA demeure une nécessité. Un *annuaire de l'OUA* indiquant les résultats des diverses réunions, les principales résolutions, les progrès enregistrés dans divers domaines permettrait aux négociateurs de réaliser le chemin à parcourir puisqu'il serait désormais balisé, et surtout éclairé.

60. Le Colloque a également tenu à souligner que la coopération — bilatérale et *surtout multilatérale* — peut servir les intérêts profonds de l'Afrique, à condition que celle-ci utilise au mieux, pour l'accomplissement d'un développement populaire endogène, les facilités que lui offre la communauté internationale, soit au titre de *compensations* qui lui sont dues dans divers domaines, soit dans le cadre de la solidarité des peuples pour vaincre les contraintes particulières qui se manifestent dans toutes les régions du monde. Dans cet esprit, le Colloque insiste sur l'importance d'inventer et de mettre en œuvre des dispositions permettant de faire respecter, par tous, les engagements de transferts financiers, maintes fois suggérés, pour favoriser le développement des pays les plus touchés par les aspects négatifs des structures économiques internationales qui prévalent aujourd'hui dans le monde.

Conclusions

61. Nous sommes venus à Monrovia dans la perspective des années 2000, c'est-à-dire pour notre jeunesse qui, elle, en aura fini avec l'*apartheid sous toutes ses formes* si nous lui en donnons, dès aujourd'hui, les moyens. Privilégier nos jeunes dans nos préoccupations, les rendre responsables et respecter leurs responsabilités, rechercher leur participation dans les décisions qui les concernent, c'est vouloir que l'Afrique change en direction du progrès. Ces jeunes, prêts à tous les sacrifices de nécessité profondément ressentie, veulent aussi passionnément la paix. Ils demandent que cesse la violence dont notre continent a trop souffert durant des siècles — esclavage, travail forcé, mercenaires

de toutes guerres. Ils demandent que nos dépenses soient d'abord des dépenses de développement en raison, en économie et en humanité.

62. Cette jeunesse qui se prépare, disponible dans les coopératives scolaires, sur les chantiers, dans les ateliers d'éducation ouvrière, c'est elle, demain, qui dira si nous l'avons trahie. C'est en pensant à elle que nous avons rêvé d'une stratégie de *salut public*. Nous sommes profondément convaincus que, sans les libertés fondamentales respectées, subversion et répression sont la réponse, et c'est donc l'engrenage de la destruction. Nous sommes convaincus que le progrès se fonde sur la critique, l'autocritique, la tolérance, condition de cette dignité même que nous voulons promouvoir. Par ces instruments universels qui nous appartiennent également en propre, nous devons répondre aux questions que nos jeunes, nos femmes, nos handicapés du corps et de l'esprit nous posent en permanence en nous poursuivant dans la sombre retraite de notre confort, ce confort finalement malsain puisque sans repos. Et nous découvrons déjà que, sans une profonde mutation — sans une révolution de l'espérance, il n'y a pas de stabilité politique possible. En revanche, quelles promesses, quelle prospérité partagée, quelles lumières enfin si, le futur réorienté, le travail réorganisé, nous rendons à l'Afrique et à ses peuples *existence et dignité!*

*
* *
*

63. A la séance de clôture, présidée par S. E. M. Cecil Dennis, ministre des Affaires étrangères, le Colloque a tenu à remercier le gouvernement du Libéria pour son hospitalité et pour les facilités qui ont permis à la rencontre de se dérouler dans d'excellentes conditions.

64. Le Colloque a, en outre, félicité M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'OUA, pour l'initiative heureuse qu'il a prise

en provoquant ce carrefour de réflexion et d'échange. Il a souhaité enfin que de telles réunions de prospective¹⁰ se tiennent périodiquement — à différents niveaux — pour aider à orienter et à soutenir l'action *coordonnée* de développement *collectif* des peuples africains.

Discours d'ouverture

*par S.E.M. William R. Tolbert Jr.,
Président de la République du Libéria*

¹⁰ Dans cet esprit, le Colloque a retenu le principe de la création d'une association panafricaine de prospective et a confié au Professeur Mahdi L' Mandjra le soin d'en assurer l'organisation.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Nous sommes ici pour ouvrir ce Colloque parce que le souci de la grandeur de notre Mère l'Afrique est pour nous l'obligation suprême.

Alors que l'Afrique se prépare au 16^e Sommet de l'OUA, que Monrovia va accueillir cette année, c'est pour nous une très grande satisfaction que de vous apporter aujourd'hui le témoignage de la fraternité et de l'amitié du peuple libérien tout entier. Jamais encore dans notre histoire une assemblée aussi auguste d'analystes et d'économistes, de planificateurs, de techniciens et d'universitaires ne s'était réunie dans notre humble pays. Nous vous en avons une profonde reconnaissance et nous en sommes très fiers.

Nous vous donnons l'assurance que le Libéria est aussi votre foyer. Veuillez le considérer comme tel et puissiez-vous toujours vous y sentir chez vous.

N'oublions pas non plus, en cette occasion mémorable, que ce que vous accomplirez dans un esprit créateur pourra exercer une influence significative sur le sort de l'Afrique et nous vous conjurons de veiller à lui assurer un noble destin.

Toutes les nations de notre monde doivent assumer la responsabilité herculéenne de faire progresser sans cesse l'humanité, des abîmes de la misère et d'une vie primitive aux plus hauts sommets de la prospérité et de la modernité. Dans ce même esprit,

vous êtes appelés à remplir une vaste tâche, à vous acquitter d'une haute fonction et d'un devoir historique: tracer pour les vingt et une prochaines années, la voie de l'Afrique vers la croissance et le développement.

Notre force réside dans la large gamme de nos ressources: trésors que notre sol recèle, terres fertiles, fleuves majestueux, richesses variées de nos océans, dans notre héritage spirituel d'hospitalité, d'amitié, de compassion et d'amour, dans cet engagement moral de lutter pour la liberté, legs de nos ancêtres, enfin dans la fierté historique que nous éprouvons à être les défenseurs de la dignité de la personne humaine.

Mais au regard de ces avantages et de ces potentiels, l'Afrique est affaiblie par la fragmentation de ses économies et par le niveau très bas des échanges commerciaux. Elle est dangereusement exposée à un véritable manque d'harmonie, à un néocolonialisme destructeur et à un racisme arrogant. On peut aussi résumer le dilemme qui accable l'Afrique, en des termes tout aussi tragiques, en parlant du règne de l'ignorance, de la maladie et de la pauvreté.

Il nous faut combattre vaillamment et triompher du racisme diabolique et du colonialisme inique. Mais nous devons aussi nous attacher, sans répit, à vaincre les ennemis de l'indépendance économique de l'Afrique. Tant que nous ne l'aurons pas fait, nos victoires politiques ne prendront jamais leur plein sens, leur véritable signification.

Il faut déclencher toute la puissance des énergies africaines pour atteindre des buts bien définis: lutter contre l'isolement et les privations, contre la malnutrition, contre les maux qui nous affligent.

L'Afrique veut plus que la simple satisfaction des besoins essentiels des hommes. Il lui faut diversifier l'actif de son bilan, acquérir une nouvelle stature; il lui faut des capacités nouvelles et de nouvelles chances. Tout cela lui revient de droit. Sur le plan commercial, elle ne doit pas souffrir d'un système injuste de relations. Son accès à la technologie, et surtout au savoir technique, ne doit être ni entravé, ni empêché.

Depuis la fondation de l'Organisation de l'unité africaine, de nombreuses résolutions ont été adoptées, des déclarations ont été proclamées, des conventions ont été négociées. D'Addis-Abeba à Dakar en passant par Alger, de Lima à Paris et à Bruxelles en passant par New York, d'Abidjan à Manille, bien des choses ont été réalisées, mais les aspirations immédiates de l'Afrique, sur le plan économique, ne sont pas encore satisfaites.

En instaurant un nouvel ordre économique international, on tient compte des pays les moins développés, situés pour la plupart en Afrique. Un fonds commun pour les produits de base essentiels est à la veille de se constituer. Des mesures tendant à libéraliser les échanges et à accélérer le développement industriel de l'Afrique sont examinées de près.

Dans le cadre de la Convention de Lomé, on pourra encore bénéficier des contributions de l'Afrique. Des codes de bonne conduite pour les transports maritimes et les transferts de technologie devraient être mis au point durant les mois et les années à venir.

Grâce à des colloques et à des entretiens tels que le vôtre, à la suite de dialogues et de conférences, l'Afrique a cherché avec zèle, au sein des organisations internationales, à sortir de son dilemme, à écarter les obstacles qui l'empêchent d'avancer. Il est grand temps pour les nations africaines, non seulement de parler d'une seule et même voix, mais aussi, avec l'esprit d'un engagement total, d'agir d'un commun accord et de progresser d'un même pas.

Dans le concert économique mondial, la voix de l'Afrique se fait entendre; il faut que les actions de l'Afrique se manifestent dans la vie de ses populations. Comme un écrivain perspicace l'a bien observé: «Aucun avantage extérieur ne peut se substituer à la confiance en soi. Aucun être ne peut avoir de force s'il ne la trouve en lui.»

De nombreuses questions fort importantes surgissent donc, qui font appel à tout notre pouvoir de réflexion: au moyen d'efforts visant à redresser les déséquilibres dans les structures économiques globales, l'Afrique est-elle désormais prête à conjuguer ses énergies pour lancer un assaut contre les forces qui

paralysent le développement et la croissance du continent? Au moyen de consultations communes pour régler des questions intéressant le commerce, les finances et le développement socio-économique, l'Afrique est-elle désormais prête à forger, dans un effort conjoint, l'instrument nécessaire pour développer le continent dans son ensemble? Ce sont des questions auxquelles il faudra bien répondre.

Dans notre discours au 10^e Sommet de l'OUA en 1973, nous exprimions l'espoir que la décennie 1973-1983 serait celle des réalisations africaines. D'ici quatre ans, cette décennie sera achevée. D'ici un an, la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement débutera. Nous pouvons toujours élargir les possibilités offertes par l'action des Nations Unies. En cherchant des moyens nouveaux de parvenir à nos fins, nous pouvons toujours faire des espoirs de l'Afrique une réalité resplendissante.

Nous n'avons guère de temps pour recharger la dynamo afin de répondre aux aspirations urgentes de l'Afrique. La Déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économique est ratifiée depuis longtemps déjà. Nous avons la conviction que l'heure a sonné d'élaborer pour l'Afrique une stratégie dynamique fondée sur l'autosuffisance. C'est à vous qu'il appartient d'établir une stratégie pour la croissance et le développement de l'Afrique. C'est là un grand défi que vous devez relever.

La maturité économique exige une action planifiée, précise, concertée et *immédiate*.

Pleinement conscients de notre interdépendance à l'échelle du globe, nous savons que pour atteindre le but qui s'impose à nous : assurer l'indépendance économique de l'Afrique d'aujourd'hui, il nous faut évidemment l'unité économique et une solidarité persistante dans l'action.

Dans un esprit de bonne volonté et de compréhension, nous devons nous vouer sans réserve à l'édification des infrastructures matérielles indispensables. Dans un esprit d'initiative et de promptitude à agir, dans la discipline et avec le sens de nos

responsabilités, nous devons mettre en valeur harmonieusement nos ressources humaines, ce qui imprimera un plus vif élan à notre œuvre pour le progrès et l'essor de notre continent.

En élaborant des objectifs et des projets précis qui relient les nations, requièrent le concours des diverses régions et jettent des ponts entre les continents, l'Afrique se doit de répondre comme il convient aux exigences les plus dynamiques d'un nouvel ordre mondial, à l'instauration duquel elle participe si brillamment.

Nous avons la ferme conviction qu'une nouvelle impulsion sera imprimée à la volonté d'accroître la prospérité de l'Afrique si l'on coordonne mieux les impressionnants efforts de développement et si on leur donne une précision accrue.

Nous croyons que le continent qui nous est cher pourra tirer d'inestimables avantages de ce Colloque et nous remercions de tout cœur le secrétaire général de l'OUA, le secrétaire exécutif de la CEA, les fonctionnaires des Nations Unies et du PNUD et tous ceux qui, par leur participation, contribueront à son succès, à ce succès que vous devez assurer.

Pour notre part, notre grand vœu, aujourd'hui, c'est que la clarté de vos vues, l'esprit créateur qui présidera à vos délibérations et la pertinence de vos actions permettront de remplacer ce qui doit être changé dans les structures en pleine évolution de notre temps, et de mieux se reconnaître dans les circonstances, si complexes, auxquelles nous nous heurtons quand il s'agit d'ouvrir de nouvelles perspectives d'espoir et de paix, de traduire dans la réalité la nécessité qui s'impose à nous de travailler tous ensemble de façon que la prospérité, décrivant une spirale toujours ascendante, vienne combler les nations et les peuples de l'Afrique pour le plus grand bien du monde entier.

Vive l'unité et la solidarité africaines!

Puisse Dieu bénir nos efforts, apporter la prospérité à notre Mère l'Afrique et donner la paix à ce monde un qui est le nôtre!

Construire aujourd'hui...
l'Afrique de l'an 2000

*par Edem Kodjo,
Secrétaire général
de l'Organisation de l'unité africaine*

Monsieur le Président,
Chers Amis,

N'est-il pas réconfortant de se retrouver entre amis, presque au seuil d'une nouvelle année, d'une nouvelle décennie et aux approches d'un nouveau millénaire, pour dialoguer et faire le point, tenter d'ouvrir les portes à l'avenir rétif, trouver les voies d'une nouvelle espérance, alors que, de par le monde menaçant, de par le monde divagant se lèvent l'ère des incertitudes et le temps des angoisses? N'est-il pas rassurant qu'au nom d'un idéal, je veux dire d'une patrie, nous voici, accourus de tous horizons, de tous bords rassemblés pour une halte salutaire, parce que constructive, avant d'entamer une marche décisive vers des objectifs précis?

Mais quelle terrible responsabilité que la nôtre puisqu'il s'agit ni plus ni moins du destin de l'Afrique; puisqu'il faut qu'au cours de ce Colloque nous déterminions les axes d'une action cohérente et les moyens concrets d'une nouvelle conception afin d'assurer, aujourd'hui et demain, le développement intégral du continent africain.

En effet, pourquoi serait-il nécessaire de provoquer pareille rencontre, de rassembler toutes ses valeurs, alors que tant d'idées foisonnent, tant de concepts existent, tant de documents prolifèrent? Pourquoi organiser un colloque, encore un, si nous devons en rester au monde des idées, j'allais dire des noumènes, si nous devons nous contenter de brillantes dissertations et de savantes déclarations? Oui, grande est notre responsabilité car, voici venu le temps où délaissant les voies confortables de la spéculation pure, il faut mettre la main à la pâte et façonner l'avenir.

Voici venu le temps d'agir.

Serait-ce essentiellement utile de s'étendre à perte de vue sur l'état de ce monde, « un désastre dont l'homme est le sommet », sur la nature de la crise qui l'étreint, crise de culture et de civilisation, crise économique fondamentale qui demande sans doute des remèdes d'ensemble au lieu du replâtrage pur et simple qu'on veut lui appliquer. N'est-ce pas plus urgent de s'interroger sur le sort de notre continent et de se demander : Face à une carte du monde, quelle est la situation de l'Afrique ? Quelle image donne-t-elle ? Que sommes-nous en définitive ? L'ensemble de nos pays n'a-t-il pas acquis l'indépendance politique depuis quelques deux décennies — mais, où est notre victoire, où est notre impact dans ce monde cruel et difficile ?

Force ne nous est-il pas de reconnaître que notre continent vit dans ce qu'il est convenu d'appeler « la pauvreté absolue », celle qui signifie indigence et misère ? N'abrite-t-il pas la plupart des vingt-cinq pays les plus pauvres du monde, ainsi que ceux qui connaissent la sécheresse et les calamités naturelles les plus effroyables ? La situation est d'autant plus inquiétante qu'il est difficile de prévoir à brève échéance la fin de nos tourments et l'orée de l'espérance. La solution de la crise n'est pas encore en vue, pour sûr ; pendant ce temps des échéances importantes s'annoncent : dans moins de deux mois s'ouvrira à Manille la Cinquième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Réunion fondamentale, s'il en est, puisque, de nouveau, seront passés en revue les éléments essentiels du Nouvel ordre économique international. L'année prochaine, les Nations Unies abordent de front le problème du développement, pour d'une part faire le point de l'évolution du dialogue Nord-Sud et jeter les bases d'une nouvelle décennie du développement. A Bruxelles, le renouvellement de la Convention de Lomé se poursuit ; autant d'événements qui poussent à la réflexion et appellent des positions impliquant l'avenir, alors qu'il est facile de percevoir dès à présent « le pas du siècle en marche vers l'arène » : oui, l'an 2000 est à nos portes... et nous voici « à la coupée du siècle ». Dès lors, il est aisé de comprendre pourquoi il devient

nécessaire pour l'Afrique de s'interroger sur son destin et pour ses fils parmi les plus conscients, de rechercher une issue, au-delà des querelles éphémères et des antagonismes d'aujourd'hui ; de résolument engager l'Organisation de l'unité africaine dans la voie de la recherche de solutions aux problèmes des peuples du continent, de la soustraire au rôle jusqu'ici convenu de forum pour chefs.

C'est pourquoi, grâce à la compréhension et à l'engagement sans réserve du gouvernement libérien, à la participation active du PNUD, de la CEA et de nos amis des Nations Unies, nous avons décidé d'organiser cette rencontre.

A vous donc nos remerciements pour avoir bien voulu répondre à notre appel.

A vous notre gratitude pour avoir contribué à l'organisation de ce Colloque.

Le diagnostic

La situation économique mondiale ne laisse pas d'inquiéter même les forcenés de l'optimisme. Se refusant à la « grande inversion », appliquant des remèdes traditionnels à une crise qui, elle, distille des effets sournoisement délétères, ils se sont rendu compte de la vanité de leurs efforts pour imposer un cheminement classique.

L'activité économique continue de subir un fléchissement dans presque tous les pays industriels, le commerce mondial voit sa croissance passablement ralentie, les taux d'inflation, toujours excessivement élevés dans de nombreux pays développés ou en développement, ont une influence défavorable sur l'activité économique (on sait par exemple que la croissance réelle du total des échanges en 1976 n'a été que de 5 pour cent contre 12 pour cent l'année précédente et une moyenne de 9 pour cent dès les années soixante et au début des années soixante-dix). Par ailleurs, les taux de chômage élevés dans les pays industriels conjugués à

l'inflation persistante ont conduit à des mesures protectionnistes dans le même temps que les négociations commerciales multilatérales piétinent.

Le taux de croissance économique des pays industrialisés se situe autour de 3,5 pour cent, alors que les taux d'inflation, à deux ou trois exceptions près, atteignent 8 à 13 pour cent. Le processus d'ajustement international ne fonctionne pas de manière satisfaisante, entraînant des déséquilibres accentués de balance des paiements et une grande instabilité des marchés des changes.

Les pays en développement et en particulier l'Afrique ne sont évidemment pas en meilleure posture. La croissance économique y a été faible, 2,2 pour cent les dernières années pour les pays africains non exportateurs de pétrole. Sur quinze ans (1960-1975), le pourcentage moyen de croissance est de 4 pour cent, ce qui est peu lorsque l'on défalque ce chiffre du taux d'accroissement démographique. Le déficit de la balance des paiements courants de nos pays doit avoir atteint 8 milliards de dollars. En 1978, en conséquence, leur dette extérieure s'aggrave, elle aura triplé entre 1970 et 1976 atteignant à cette date 24,5 milliards. Ce sont en définitive ceux qui souffrent le plus de l'inadéquation du processus d'ajustement qui trouve sa cause dans la faiblesse des taux de croissance, des taux d'inflation très élevés par rapport au passé (15,5 de moyenne) et de la très forte aggravation du déficit commercial.

On se rappelle que le président de la Banque mondiale, M. McNamara, avait déclaré en septembre 1977 devant l'Assemblée du Fonds monétaire international et de la BIRD que, pour se développer et atteindre un taux annuel de croissance de revenu par tête d'habitant de 2 pour cent pendant la période 1977-1985, les pays pauvres devraient épargner et réinvestir 20 pour cent au moins de l'accroissement de revenu par habitant dont ils bénéficieront, doubler le rythme d'accroissement de leurs exportations et augmenter de 25 pour cent l'efficacité d'utilisation de leur capital; et il faudra, pour ce faire, que les apports d'aide publique au développement en faveur des pays les plus pauvres augmentent de 50 pour cent en valeur réelle.

N'est-on pas bien loin de la réalisation de tous ces objectifs? Voudrait-on établir un bilan des vingt-cinq dernières années de développement? Les résultats pour l'Afrique sont loin d'être convaincants: dix-huit des vingt-cinq pays les plus pauvres sont chez nous; chez nous se compte une partie importante des 800 millions d'individus vivant en état de pauvreté absolue. La production agricole et alimentaire est insuffisante, quantitativement et qualitativement. Sur 1000 enfants qui naissent, 400 périssent de sous-nutrition et de malnutrition. Nous sommes importateurs nets de produits alimentaires; le taux d'accroissement annuel de la production de ces biens n'est que de 1,5 pour cent entre 1970 et 1977, ce qui ne couvre guère l'accroissement naturel de la population; sans doute le secteur des produits manufacturés enregistre-t-il quelques progrès, mais où en sommes-nous de l'objectif fixé à Lima où l'on avait recommandé un taux de croissance de 12 pour cent par an, pour que la part de l'Afrique dans la production manufacturée mondiale puisse atteindre 2 pour cent (je dis bien 2 pour cent) de la production mondiale? Au lieu des 12 pour cent, nous culminons à 5 pour cent et encore s'agit-il de notre meilleure performance!

Tous ces chiffres, dont je m'en voudrais d'abuser, ont l'avantage de ne pas être «des choses dites de profil», mais de face. Ils indiquent avec clarté les faiblesses de notre système au plan intérieur et à l'échelon international.

Ils démontrent ensuite à l'envi, dans leur éloquente sécheresse, le succès limité des stratégies africaines du développement: nous avons, certes, fourni des efforts, orienté notre croissance et notre développement dans le sens que nous avons voulu, adopté des schèmes et des modes de vie en découlant, importé les effets pervers de la modernité (nuisances et lubie de la croissance à tout prix), nous n'avons obtenu, en dépit de combats acharnés, que des résultats médiocres. Il est vrai que l'on aurait pu s'attendre à pire! Dans un sens, n'est-ce pas remarquable que, malgré la dureté et la longueur de la crise, plusieurs pays africains ne se soient pas effondrés? Mais il est aussi clair que l'économie de notre continent est en loques.

D'où la nécessité impérieuse de sérier les facteurs, de situer les données imputables à l'ordre, je veux dire au désordre économique international existant et de privilégier ceux des éléments qui relèvent de politiques internes, de changements structurels et de définitions de nouvelles stratégies.

Certains de nos collègues établiront le bilan des différentes stratégies de développement. D'autres mettront l'accent sur les obstacles de toute nature qui ont constitué autant de freins au développement, d'autres enfin essaieront de poser la question primordiale — et de la résoudre: Quel développement pour l'Afrique?

Enfin, intérêt sera porté aux stratégies possibles pour l'avenir.

Quel développement pour l'Afrique ?

Notre recherche devra commencer par étudier les données internes de notre politique de développement. Répondre à des questions du genre: Pourquoi produisons-nous essentiellement ce que nous ne consommons pas? Ou plus exactement, peut-on aborder le développement de manière efficace en ayant une structure des échanges totalement extravertie? Pourquoi dans tel pays africain, 1 pour cent seulement des surfaces disponibles est cultivé alors que ce pays continue à dépendre à 94 pour cent d'un seul produit minier? Comment assurer un développement qui maintienne les hommes et tous les hommes de notre terre dans leur milieu naturel, je pense surtout au monde rural. Pourquoi continuons-nous à subir «l'effet de démonstration» et cherchons-nous à combler un «fossé» entre riches et pauvres? Ou plus exactement, ne doit-on pas concevoir un développement en soi qui ne soit point une course de rattrapage de ceux qui sont censés tenir les premiers rangs? En d'autres termes, le développement est-il synonyme d'accumulation de biens matériels dans un environnement intellectuel et naturel donné? Ne doit-on pas méditer la thèse d'Albert Tévoédjrè, *Pauvreté, richesse des peuples*, en débattre et en retenir les aspects qui apparaîtront palpables et

applicables? L'approche par les «besoins essentiels» est-elle mirage ou réalité à cerner et à considérer?

Pourquoi nos échanges continuent-ils à suivre presque exclusivement le courant nord-sud et nos structures commerciales toujours dominées, toujours balayées par le vent du nord? Est-ce simple legs colonial ou enregistrons-nous des retards coupables dans le processus d'auto-assumation? Comment envisager, dans ce cas, une action d'amélioration des échanges intra-africains et, partant, jeter les bases d'une communauté économique à l'échelon de notre continent? Comment, transcendant la simple croissance, aborder le processus de développement de manière et selon un processus identitaire, en l'axant solidement autour de notre culture, de notre spécificité en répondant à ces questions que déjà se posait saint Augustin l'Africain: «Quis sum? Quae natura?» (Qui suis-je? Quelle est ma nature?) et «Mihi questio fui» (Je deviens question à moi-même). Oui, répondre à ce que le poète Senghor nommait: «L'arrachement de soi-à-soi». Comment faire le bonheur des peuples africains, et les réconcilier avec eux-mêmes, avec leur patrimoine tombé en déshérence, tout en les laissant ouverts au vent du large, aux confluences enrichissantes et fécondes, en dehors des grands renfermements? Bref, comment passer au travers du contre-développement, éviter les sociétés sans âmes, donc sans attrait, tout en collant le plus possible à la réalité du monde par une acquisition intelligente de la science et de la technologie afin d'assurer «le développement intégral de l'homme et de tous les hommes»? Comment envisager les changements structurels internes, résister aux transnationales, voire les mettre au service de notre développement?

Autant de questions qui soulignent autant d'obstacles, plantés le long de notre voie comme des hardes dans notre cœur! Les arracher nous assure la vie, y répondre nous conduit au succès! Qu'ils soient psychologiques, donc corrélatifs aux mentalités, ou naturels, qu'ils relèvent de données politiques ou de facteurs géographiques, qu'ils aient noms: étroitesse des marchés ou permanences des structures coloniales, nous sommes en mesure aujourd'hui, après quinze ou vingt ans de liberté ou plutôt de

libération politique d'en mesurer la portée et d'en réduire les effets.

Il vous appartiendra, que dis-je, il nous appartiendra de le faire. Nous le ferons en ayant à l'esprit que l'Afrique est à la croisée des chemins, que dans ces temps difficiles où l'avenir n'apparaît pas avec certitude, où le pessimisme rompt toutes ses digues, il nous appartient de faire renaître l'espoir et de faire éclore le progrès.

Construire la Communauté économique africaine

Les anciens avaient coutume de dire: «Malheur à l'homme seul»; nous affirmerions aujourd'hui: «Malheur aux peuples seuls». Autant dire que les perspectives de croissance et de développement de l'Afrique doivent s'intégrer dans un cadre global, dans un schéma d'ensemble qui a le beau nom de coopération. Nous ne pouvons concevoir notre évolution comme un processus séparé, hors de ce monde, manteau sans couture... «Lieu plan et sans frontières». Nous devons y plonger, bien au contraire, à la fois pour le contester, essayant d'influer sur le cours torpide des choses, et pour y imprimer, sinon imposer de nouvelles butées à la déraison, une nouvelle épure et pourquoi pas une éthique nouvelle.

Oui, j'ai parlé de contestation. J'ai parlé d'épure. Oui, Monsieur le Président, nous contestons dans l'ordre international des choses, d'abord l'ordre qui n'est que désordre, et qui ne profite qu'à certains: en témoignent la détérioration constante des termes de l'échange, l'inflation, le chômage et cette espèce de laisser-aller qui caractérise aujourd'hui les économies dites avancées où chacun veut vivre au-dessus de ses moyens et où les avantages conférés à l'inaction et au non-emploi équivalent largement celles qui sont relatives au travail et à l'utilité sociale.

Nous contestons ensuite ce désir profond qu'ont les privilégiés d'aujourd'hui de vouloir maintenir *unguibus et rostro* des avantages qui pérennisent l'exploitation par le Centre de la

Périphérie; en témoignent la montée du protectionnisme savamment distillé, par l'adoption de mesures autres que tarifaires, le refus de certaines dispositions relatives aux transferts d'entreprises et la lenteur du processus visant à assurer un début de réalisation au programme intégré pour les produits de base, notamment dans ses aspects les plus féconds: établissement d'un fonds commun à deux guichets, élargissement des accords par produit, indexation...

Nous contestons aussi dans le système existant la stratégie qui consiste à adopter des réformes qui n'en sont pas et qui, au lieu d'aborder les problèmes au fond, les effleurent et, partant, les aggravent avec le temps.

Le meilleur exemple est sans doute la réforme du système monétaire international qui a avalisé le flottement des monnaies au grand désavantage de nos économies, rendu le processus d'ajustement plus précaire encore, et qui n'empêche ni le désordre sur le marché des changes, ni l'aggravation des déficits de paiements. Que sont devenues les revendications fondamentales du tiers monde dans ce domaine? Parités stables mais ajustables, lien entre DTS et développement, rôle central sinon unique aux DTS, processus d'ajustement satisfaisant?

Au lieu de cela, quelques facilités: facilité élargie, facilité Witteveen, fonds fiduciaire, assouplissement du financement compensatoire, succédanés fragiles, au demeurant d'accès difficile et de ressources limitées.

Si nous devons insister sur cet aspect des choses, ce n'est pas par hasard, c'est qu'il s'agit en fait d'une iniquité fondamentale (la seconde; la première étant le problème des matières premières). Du reste, pour s'en convaincre il faut avoir à l'esprit, l'énormité des crédits que l'on mobilise au titre des accords généraux d'emprunt lorsqu'il s'agit de soutenir l'une des monnaies clés du système. En face, les règles subtiles et compliquées du Fonds monétaire international, assorties de clauses de conditionnalité, limitent à la portion congrue l'assistance des pays en détresse lorsque ceux-ci appartiennent au tiers monde.

Nous ne saurions jamais assez insister; les règles du système monétaire sont les soubassements avérés des relations économiques internationales.

Notre développement appelle une révision de ces normes et nous devons le savoir.

Enfin, nous approuvons les actes de générosité (remise de la dette, transfert de ressources réelles) mais nous disons que nous préférons la justice à la charité, et du reste, l'aide et la dette sont des facteurs de relance des économies des pays donateurs eux-mêmes.

Nous n'avons pas la prétention de citer tous les aspects de ce vaste domaine (technologie, négociations multilatérales, transports maritimes); seulement définir des interrelations, mettre en lumière les déviations, faire ressortir l'iniquité.

Cette ouverture sur le monde, condition de notre développement, appelle une attention particulière sur la coopération afro-arabe et la coopération entre pays en développement. Les mesures à l'étude, relatives à ce dernier point, notamment l'étude du système des préférences, la coopération entre organismes de commerces d'Etat, l'intégration rationnelle des plus démunis, la coopération monétaire et financière méritent un examen approfondi.

Ce faisant, nous ne nous érigeons pas en « bêcheurs » de notre pauvreté; nous ne sommes pas des adeptes de l'autarcie, ni les adversaires de tel ou tel bloc. « Ouverts à tous vents et pleins de confluences » (Aimé Césaire) nous voulons dialoguer sans doute avec l'Europe, avec l'Amérique, avec les pays socialistes. Encore faudrait-il que le dialogue soit bien engagé, sinon nous en serions à passivement écouter le soliloque auquel le monde industrialisé nous a habitués. Or, et c'est toujours Aimé Césaire qui parle: « Aujourd'hui, si nous voulons entrer dans l'âge du dialogue et naître au dialogue, le dialogue doit être d'abord avec nous-mêmes et, à ce dialogue fondamental, nul ne peut mieux nous préparer que l'Afrique, notre Mère. »

Acteurs de l'histoire et non plus instruments, nous voici face à notre continent, ce continent primordial. Sollicités de toutes parts,

pour un dialogue multidimensionnel, nous devons boire dans notre verre tout en trinquant aux alentours. Cela veut dire que nous devons bâtir l'Afrique, construire la Communauté économique africaine. Sans vouloir anticiper les résultats de nos travaux, serait-il ambitieux, irréaliste de quitter ces lieux avec un programme clair, un objectif précis, un calendrier rigoureux pour la réalisation du Marché commun africain, que dis-je, de la Communauté économique africaine. Objet de nos rêves, ambition longtemps fantasmée, longtemps idéalisée, voici que s'impose à nous dans une irréfragable clarté, et l'urgence de l'entreprendre, et la nécessité de la réaliser. Oh! Oui, je sais que le commerce intra-africain est faible, je sais qu'il est même en régression de manière continue depuis 1970, tombant de 5,2 pour cent à cette date à 4,1 pour cent en 1976.

Mais je sais aussi que le mouvement se prouve en marchant. Que le cadre, expression d'une volonté politique sûre, une fois créé, demandera à se remplir, la nature n'a-t-elle pas horreur du vide! Je sais surtout que nous ne pouvons plus, nous ne devons plus perdre du temps. Pour qu'une pareille communauté devienne effective, il faut environ vingt ans... Vingt ans, c'est-à-dire l'an 2000.

Manquerions-nous ce rendez-vous avec l'Histoire?

Les fleurs de l'avenir sont les semences d'aujourd'hui.

Agir aujourd'hui

Cette introduction quoique longue n'a nullement l'intention d'orienter les débats ni la prétention d'avoir cerné tous les aspects du problème qui nous réunit ici; j'ai conscience que certains aspects sectoriels particulièrement importants n'ont été qu'à peine effleurés (éducation, santé, science, transports, énergie, etc.).

Mais je crois aussi que le temps est venu d'intégrer le sectoriel au global. L'inouï de notre époque est notre incapacité à accoucher de solutions pratiques. Ne débouchons pas seulement sur une déclaration; des déclarations existent, celle adoptée par les chefs d'Etat de l'OUA le 25 mai 1973 est excellente. Essayons de

conclure peut-être par la mise au point de groupes de travail permanents, pour l'étude, le suivi et la réalisation de données particulières. Ces groupes pourraient être des sortes de conseils économiques informels pour le Secrétariat de notre Organisation; ils utiliseraient ainsi les victimes du braindrain international qui apporteraient par ce biais une contribution appréciable au devenir de l'Afrique. Pourquoi ne déterminerions-nous pas des objectifs chiffrés à atteindre par chaque pays membre, en matière d'investissements en agriculture, à l'instar de ce que la communauté internationale a fixé pour l'aide au développement et la politique d'industrialisation?

Essayons enfin de déterminer des échéanciers, pour le Marché commun, pour des activités sectorielles, de nous atteler à l'étude approfondie et pertinente du « Comment » et non plus seulement du « Pourquoi ». Tâchons au cours de nos réflexions de mettre au point un ordre du jour concret tourné vers l'action et l'efficacité, délaissant les détours sinueux de la spéculation pure et de la satisfaction intellectuelle simple. Habitons notre nom, ce beau nom d'Africain!

De l'existentialisme qui est le propre du monde d'aujourd'hui puissions-nous tendre à un essentialisme, qui allie le fond, l'essence des choses à la forme, c'est-à-dire ce qui est tout juste essentiel. Mais surtout agissons! Faisons nôtre ce précepte du Bouddha: « Mon action est mon seul bien, mon action est mon héritage, mon action est la matrice qui me fait naître, mon action est ma race, mon action est mon refuge. »

Amis, il est plus que temps d'agir!

Perspectives de développement et de croissance économique en Afrique jusqu'à l'an 2000

*par Adebayo Adedeji,
Secrétaire exécutif de la Commission économique
des Nations Unies pour l'Afrique*

Introduction

C'est pour moi véritablement un grand plaisir et un privilège de prendre la parole à l'occasion de ce Colloque sur les perspectives du développement de l'Afrique à l'horizon 2000, organisé conjointement par la CEA et l'OUA. Inutile de dire que ce Colloque présente une importance historique. C'est la première fois, je crois, que d'éminents Africains, invités à titre purement personnel, se réunissent pour méditer sur les succès et les échecs enregistrés en Afrique au cours des vingt dernières années dans les secteurs économique et social et, à la lumière de cette analyse, scruter l'avenir en vue de préciser ce qu'il convient de faire.

Ce Colloque vient après l'expérience salutaire de ces quatre à cinq dernières années, période au cours de laquelle, en collaboration avec les gouvernements des pays appartenant à d'autres régions du tiers monde, les gouvernements africains ont été le fer de lance de la lutte engagée sans succès notable pour restructurer le système économique international. Après la 6^e et surtout la 7^e session extraordinaire de l'Assemblée générale et en dépit de l'optimisme engendré par le fait que la communauté internationale et les pays industrialisés de l'hémisphère Nord en particulier se sont montrés disposés à engager des négociations en vue de faire une réalité de la Déclaration et du Programme d'action relatif au nouvel ordre économique international, l'échec du dialogue Nord-Sud et l'absence de progrès réalisés dans les négociations engagées à la suite de la 4^e session de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) nous contraint de réexaminer et de sérieusement revoir notre position.

Le présent Colloque se déroule à un moment particulièrement bien choisi. Il est en effet convoqué alors que les préparatifs de la 5^e session de la CNUCED sont en bonne voie, qu'on aborde les travaux préparatoires de la nouvelle Stratégie internationale pour le développement, en vue de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Ce Colloque se tient d'autre part pendant la phase préparatoire de la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique (1978-1988) proclamée en décembre 1977 par l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'initiative de la Conférence des ministres de la CEA; dans une déclaration unique dans les annales des Nations Unies, attirant l'attention sur un des problèmes de développement qui se pose avec une gravité particulière en Afrique.

Pour la CEA ce Colloque présente une double importance historique. En effet, outre les raisons que je viens d'évoquer, il constitue la première de nos activités majeures en 1979, année qui comme vous ne l'ignorez pas marque le vingt et unième anniversaire de notre commission, et année que les organes délibérants de la CEA de même que l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA ont décidé de consacrer à la réflexion et à la préparation de l'avenir sur le thème de l'autonomie collective et de l'interdépendance en Afrique.

Il importe toutefois de replacer ce Colloque dans une perspective historique plus large, car ce n'est pas la première fois que sous les auspices de l'OUA et de la CEA nous autres Africains organisons des réunions ou procédons à des examens critiques de nos réalisations dans les secteurs économique et social en vue de préparer un programme d'action pour l'avenir. Ce n'est donc pas depuis hier que nos résultats (qu'il faut distinguer de nos discours) nous laissent insatisfaits. Dès 1971 la Conférence des ministres de la CEA, réunie à Tunis, a adopté après avoir longuement délibéré, la résolution 218 (X) intitulée une Stratégie de développement pour l'Afrique dans les années 1970. Cette résolution a été suivie en 1973 par la Déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économique de l'OUA —

déclaration mise au point en mai de cette même année par la Conférence ministérielle africaine sur le commerce, le développement et les problèmes monétaires, organisée sous les auspices conjoints de l'OUA, la CEA et la BAD et adoptée par l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement à sa 10^e session ordinaire, tenue dans l'année marquant le dixième anniversaire de la fondation de l'Organisation.

Le Plan directeur révisé pour l'instauration du nouvel ordre économique international en Afrique, qui a été adopté par le Comité exécutif de la Conférence des ministres de la CEA en mai 1976 et par le Conseil des ministres de l'OUA réuni en session extraordinaire à Kinshasa en décembre de la même année et enfin par l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA à la réunion de Libreville en juillet 1977, constitue la plus récente de nos initiatives dans notre recherche constante de solutions appropriées aux problèmes économiques et sociaux qui se posent sur notre continent. Entrepris par la CEA après la 6^e et 7^e sessions extraordinaires de l'Assemblée générale de l'ONU, le Plan directeur révisé avait pour objet de préciser notre perception des problèmes de développement de l'Afrique et de replacer dans une optique spécifiquement africaine les diverses déclarations et résolutions de l'Assemblée générale et d'autres instances internationales relatives au nouvel ordre économique international, en vue de réaligner nos stratégies et priorités en fonction de ces déclarations et résolutions.

On peut donc dire que tout au long de cette décennie la région africaine, qui se heurte à de graves problèmes économiques et sociaux, s'est continuellement efforcée, sous la direction de l'OUA et de la CEA, d'identifier et de redéfinir les problèmes de façon plus réaliste et concrète et de rechercher des solutions valables. L'importance du présent Colloque ne réside donc pas dans le fait qu'il offre pour la première fois aux Africains la possibilité de se réunir pour entreprendre un exercice de cette nature, mais dans le fait que c'est la deuxième fois que des particuliers africains qui ont contribué et qui continuent de contribuer aux efforts nationaux et régionaux de développement sur ce continent ont été

convoqués, non en qualité de représentants de leurs gouvernements ou organisations respectifs, mais à titre personnel pour débattre de certains aspects des problèmes du développement en Afrique.

L'originalité de ce Colloque tient également aux questions dont il est saisi. Pour la toute première fois nous nous posons une question fondamentale: de quel type de développement l'Afrique a-t-elle besoin et comment peut-elle assurer ce type de développement? Le fait même de poser une telle question suppose une hypothèse de base, à savoir, que nous ne nous contentons plus d'imiter d'autres pays ou d'autres systèmes économiques, que nous avons pris conscience que les pays africains ne pouvaient pas continuer à suivre des politiques et des stratégies économiques avec le seul objectif de devenir de pâles imitations des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Angleterre, de l'URSS ou de la Chine, qu'il est grand temps pour nous de penser sérieusement à mettre au point une stratégie de développement qui soit authentiquement africaine, qui ne soit pas tournée vers l'extérieur, qui ne consiste pas essentiellement à imiter servilement ce qui se fait dans d'autres sociétés et qui ne débouche pas sur une modernisation orientée vers une acculturation. Autrement dit, la question posée implique que le temps est venu pour les gouvernements et les peuples africains de commencer à élaborer des modes de développement et des styles de vie proprement africains, fondés sur leur riche patrimoine culturel, leur structure sociale et leurs institutions économiques, en tirant parti de leurs ressources naturelles considérables — modes de développement et styles de vie, qui tout en faisant des emprunts à d'autres sociétés et pays, ne soient pas des imitations et ne nous obligent pas à renoncer à notre patrimoine culturel.

La tâche des participants à ce Colloque est donc de fournir des réponses appropriées aux questions posées. La place que ce Colloque occupera dans l'histoire de la longue suite d'efforts entrepris par les peuples et les gouvernements africains pour résoudre leurs problèmes socio-économiques dépendra de la mesure dans laquelle il parviendra à répondre à ces questions.

Dans cette déclaration liminaire, je me contenterai premièrement de présenter pour mémoire un tableau très clair de la situation de l'économie de l'Afrique actuelle, deuxièmement de passer brièvement en revue les projections préliminaires concernant l'économie africaine en l'an 2000, fondées sur l'hypothèse qu'aucun changement fondamental n'interviendra dans les politiques suivies par les gouvernements durant les vingt dernières années et que les tendances actuelles se maintiendront (ce qu'à Dieu ne plaise!), et troisièmement d'indiquer de façon succincte mais concrète quelques-unes des mesures qui permettraient à l'Afrique d'éviter les conséquences funestes que ces projections semblent impliquer. J'espère qu'en limitant à ces trois points ma déclaration liminaire, j'aurai pu indiquer aux participants à ce Colloque les données de base nécessaires pour travailler et délibérer durant le reste de la semaine.

L'économie africaine d'aujourd'hui

La réalité d'aujourd'hui, c'est qu'après deux décennies d'indépendance politique l'émancipation économique qui devait en principe suivre de près l'indépendance politique et qui devait résulter de la transformation économique du continent et entraîner une augmentation sensible du niveau de vie des masses, niveau de vie qui n'aurait ensuite cessé de progresser, n'est toujours qu'un espoir pour la plupart des pays africains. En dépit des modifications de structure qui ont été apportées aux économies africaines au cours des vingt dernières années, le fait est qu'aujourd'hui l'économie africaine est toujours foncièrement sous-développée: faible revenu par habitant, pourcentage très important de la population employée dans l'agriculture, faibles niveaux de productivité, infrastructure industrielle limitée et fragmentaire, économie largement tributaire d'une gamme restreinte, et partant vulnérable, de produits d'exportation primaires, un système de transport axé essentiellement sur le secteur des exportations, un divorce total entre le secteur

traditionnel et le secteur moderne, un pourcentage élevé d'analphabètes, une espérance de vie courte, et la prédominance des sociétés étrangères dans la banque, le commerce, les finances, l'industrie et la gestion. Bien qu'il ne s'agisse là que de quelques indicateurs du sous-développement de l'Afrique, ils suggèrent l'importance de la tâche qui attend les pays africains.

L'économie africaine est donc à l'heure actuelle l'économie la plus ouverte et la plus exposée du monde: elle dépend en effet d'une façon excessive du commerce extérieur et d'autres stimulés, des technologies et des compétences étrangères. Les stratégies de développement que les gouvernements africains appliquent depuis l'indépendance sont elles-mêmes d'origine étrangère, puisqu'elles découlent de théories du développement économique qui ont été conçues durant les périodes coloniales et néo-coloniales pour rationaliser la structure de production coloniale en Afrique. Comme on peut s'y attendre, ces théories étrangères du développement et de la croissance économique tendent à renforcer la dépendance économique de l'Afrique. Elles lient en effet le rythme et l'orientation de l'évolution socio-économique interne et son orientation aux marchés d'exportation et à l'importation de compétences, de techniques, de biens d'équipement, de services et de produits de consommation modernes. Ces théories accordent une grande importance à des paramètres tels que l'épargne et les investissements, les importations et exportations, la balance des paiements, l'aide et les investissements étrangers, mais n'accordent pas suffisamment d'importance aux ressources naturelles disponibles, aux compétences des entrepreneurs africains, à la main-d'œuvre qualifiée, et à la technologie locale, ni au caractère et à la dynamique du marché intérieur. Les politiques, programmes et projets formulés à partir de ces théories et stratégies ne font que renforcer le mode de production existant, entraînant une instabilité des prix à l'exportation (la demande pour les produits primaires africains demeurant en effet inférieure à l'offre) et par une diminution correspondante des moyens dont disposent les gouvernements africains pour financer la mise en œuvre de leurs programmes de développement.

Le résultat cumulatif de tous ces facteurs, c'est qu'aujourd'hui l'économie africaine n'a pas réalisé de taux de croissance élevé, n'est pas parvenue à diversifier beaucoup ses activités, ni à atteindre un degré croissant d'autonomie et de développement endogène.

Malheureusement, l'orientation verticale, axée vers le Nord, de l'économie africaine a également rendu difficile l'instauration d'une coopération économique intra-africaine. Même s'ils soutiennent le contraire dans leurs discours, de nombreux pays africains demeurent conditionnés par leur fidélité à des liens économiques coloniaux établis avant l'indépendance. Cette fidélité à des liens instaurés à l'époque coloniale, même vingt ans après l'indépendance, a inévitablement fait obstacle à l'élaboration de politiques et à la mise au point d'instruments essentiels à l'instauration d'une coopération économique intra-africaine efficace au niveau régional et sous-régional.

Il serait pourtant malhonnête de prétendre que si nous n'avons pas accompli des progrès décisifs dans le domaine de la coopération régionale, la faute en incombe exclusivement à d'autres que nous. En effet, en dépit de toutes nos déclarations et en dépit même des multiples raisons militant en faveur de l'instauration d'une coopération économique plus étroite, les problèmes nationaux qui accaparent quotidiennement chacun des gouvernements africains ont empêché ces derniers de consacrer beaucoup de temps et d'attention à une analyse approfondie des principes fondamentaux de l'évolution socio-économique et de reconnaître l'impérieuse nécessité d'instaurer une coopération économique dans une région composée d'un grand nombre de pays relativement petits et économiquement faibles. Le fait que notre unité politique soit plutôt fragile a rendu encore plus difficile l'instauration de liens de coopération efficace, d'autant que nos gouvernements n'ont pas encore appris à mettre les organismes et les accords de coopération économique à l'abri des vicissitudes des divergences politiques.

Ainsi l'absence de progrès au niveau national comme au niveau régional s'est combinée pour maintenir l'économie

africaine dans une situation de sous-développement, avec une structure de production qui pour l'essentiel est demeurée ce qu'elle était à l'époque coloniale. Plutôt que de satisfaire nos propres besoins, nous continuons à consacrer nos ressources à la production de biens destinés à l'exportation, car tel était l'ordre économique colonial. Dans le même temps, nous sommes tributaires du reste du monde qui nous procure les biens et notamment les biens essentiels dont nous avons besoin. Nous semblons avoir oublié que la production agricole pour l'exportation, si je peux prendre cet exemple, a été encouragée, alimentée et soutenue par l'administration coloniale parce que tel était l'intérêt des industries manufacturières installées en métropole. Pourquoi devons-nous, vingt ans après l'indépendance, continuer à appliquer cet aspect de la politique économique coloniale? N'est-il pas grand temps que nous commençons à produire pour satisfaire les besoins de nos économies et de nos peuples et pour promouvoir le développement endogène de l'économie africaine?

Laissez-moi vous rappeler quelques-unes des formes sous lesquelles se manifeste l'état auquel nous avons été réduits. Il suffit de se promener dans certains de nos centres urbains pour constater l'existence et l'aggravation de situations que dans leurs déclarations relatives à leurs plans et politiques de développement les gouvernements déclarent vouloir corriger et modifier, à savoir: les bidonvilles, les embarras de la circulation, la mendicité et le chômage affectant jeunes et vieux qui cherchent désespérément un moyen de subsistance, et tout à côté l'étalage de richesses, de revenus élevés et de consommation de luxe. Nos grands magasins et nos boutiques regorgent de biens de consommation importés destinés aux nantis, ce qui prouve que nos réseaux de distribution urbains continuent à être le prolongement des systèmes de commercialisation des pays industriels avancés.

Mais on pourrait qualifier de tolérable la situation qui existe dans les villes si on la compare à celle des zones rurales où la majorité de nos populations travaillent et passent leur existence. Non seulement l'électricité et l'eau potable font défaut, mais l'enseignement et les services de santé sont inadéquats, l'environ-

nement est hostile à l'homme et les services d'appui aux activités de production sont insuffisants. L'urbanisation se poursuit de façon anarchique, de même que l'exode des jeunes vers les villes, qui laissent derrière eux une population d'agriculteurs vieillissants. Aujourd'hui nous nous heurtons à un problème alarmant, à savoir, notre inaptitude à satisfaire nous-mêmes nos besoins alimentaires; aussi importons-nous des denrées alimentaires, ce qui a pour effet d'aggraver l'hémorragie de devises et de nous rendre encore plus tributaires du reste du monde.

Comment en sommes-nous arrivés à cette déplorable situation durant la période qui a suivi l'indépendance, période qui nous semblait au début être riche de tant de promesses?

Il me semble que premièrement nous nous sommes fixé des buts et des objectifs de développement sans prendre dûment en considération nos valeurs et sans mesurer correctement nos besoins, nos ressources et nos possibilités, et c'est à ce niveau-là qu'il est urgent d'explicitier nos concepts et nos définitions, de comprendre les processus et leurs incidences, de mettre au point des mécanismes pour contrôler les résultats, rectifier les processus et en corriger les effets. La façon par exemple dont on mesure traditionnellement la croissance économique conduit à mettre l'accent sur des facteurs de développement qui ne sont pas ceux dont on devrait tenir compte. C'est sans doute pourquoi on a toujours mis l'accent sur les investissements et les devises considérés comme étant indispensables au développement. Je ne voudrais pas toutefois que mes propos soient mal compris. Les investissements, dans la mesure où il s'agit de transformer de l'argent en actifs fixes et reproductibles, qui en fin de compte constituent l'aboutissement du processus technologique, présentent une importance cruciale pour le développement. Mais cela dit, nous ne devrions pas oublier que les questions pertinentes qui devraient venir à l'esprit chaque fois qu'il est question d'investissement, à savoir: A quel type d'investissement convient-il de procéder? Pourrait-il bénéficier d'un financement local, ou doit-on faire appel à des sources de financement étrangères? etc., n'ont pas toujours été posées et, lorsqu'elles l'ont été, n'ont pas toujours

suscité de réponses. En outre, si la croissance économique peut dans une certaine mesure être obtenue grâce à l'emploi de facteurs de production étrangers, cette méthode est très coûteuse. Il faut obligatoirement payer les services que fournissent ces facteurs de production, ce qui dans les pays africains comme dans d'autres pays en développement provoquent une importante hémorragie de ressources. Par ailleurs, lorsqu'on fait porter toute son attention sur les facteurs de production étrangers, on a tendance à oublier qu'il est nécessaire de dégager des facteurs de production locaux. Enfin lorsqu'un pays est largement tributaire de facteurs de production étrangers il est moins à même d'établir sa souveraineté sur ses ressources naturelles et d'avoir la haute main sur sa politique de développement.

On n'a pratiquement jamais cherché à analyser les facteurs dont dépend le développement à savoir la quantité, la composition et la qualité des ressources naturelles disponibles, le volume, la composition et la qualité des ressources humaines notamment au niveau des chefs d'entreprise qui contribuent si activement à promouvoir le changement, la situation et les caractéristiques des marchés intérieurs, les techniques à employer et la mesure dans laquelle ces techniques permettent de tirer parti de la ressource la plus précieuse des pays africains, à savoir leur main-d'œuvre, etc. et l'évolution probable de ces facteurs. A cela s'ajoute le fait que la variable explicative utilisée pour établir des projections est invariablement le taux de croissance des économies externes.

Nous avons admis qu'il était raisonnable d'espérer que les échanges commerciaux avec les pays avancés entraîneraient d'une façon ou d'une autre les bouleversements socio-économiques intérieurs qui s'imposent pour parvenir à une véritable autonomie et à un développement et une croissance économique autonomes, et ce, en dépit du fait que les matières premières que nous étions susceptibles d'exporter étaient bien trop limitées pour que leur exportation puisse se traduire pour nous par l'acquisition d'une large gamme de compétences dans le domaine de la gestion, des techniques, de la production et de la commercialisation, par le transfert, l'adaptation et la mise au point de techniques au niveau

local et par la stimulation des activités locales visant à produire des biens d'équipement et à fournir des services.

Nous n'avons pas pris conscience du fait que le tiers monde qui représente une large fraction de l'humanité ne pouvait pas continuer indéfiniment à essayer d'exporter en quantité croissante la même gamme de produits, qu'il s'agisse de denrées alimentaires, de produits agricoles ou de matières premières non agricoles, de produits manufacturés ou semi-manufacturés, aux pays avancés qui constituent un groupe beaucoup plus restreint.

Nous n'avons pas clairement perçu les divers changements majeurs qui sont intervenus dans le style de vie et dans les modes de consommation des pays avancés qui ont provoqué une modification de la demande d'importations. Or, il en est résulté que la part prise dans le commerce mondial par les échanges entre pays avancés a crû considérablement, car eux seuls disposaient des techniques, des moyens de production et de commercialisation nécessaires pour répondre à la nouvelle demande. C'est en partie pour cette raison qu'on a assisté ensuite à une concentration de la demande effective de biens et de services faisant l'objet d'échanges internationaux entre les mains de ces pays et que l'Afrique et le reste du tiers monde ont commencé à connaître des problèmes d'assistance et d'endettement.

Aujourd'hui encore nous ne comprenons toujours pas parfaitement, comme j'espère vous le montrer plus loin, le mécanisme de l'accumulation de la dette de sorte qu'à mon avis si l'on décidait aujourd'hui de considérer comme éteintes toutes les dettes extérieures des pays africains, le processus d'accumulation de la dette reprendrait dès demain à un rythme probablement plus rapide, si l'analyse de la Banque mondiale est correcte, que celui que nous connaissons actuellement.

Mais n'anticipons pas. Il s'agit là de la principale question que nous avons à traiter et je n'ai pas l'intention d'en débattre à ce stade. Après avoir dressé un tableau général de l'économie africaine d'aujourd'hui je voudrais maintenant passer à l'étape suivante et vous donner un aperçu de ce que serait cette situation aux alentours de l'an 2000 si les tendances actuelles se

maintenaient et si aucune modification fondamentale n'était apportée à la stratégie de développement poursuivie depuis 1960.

L'Afrique aux alentours de l'an 2000 : quelques projections préliminaires

Le caractère aléatoire de tout pronostic socio-économique est trop bien connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. En fait il y a encore peu de temps l'idée de spéculer sur l'avenir n'était guère prise au sérieux et ce, en raison de la difficulté qu'il y a à prévoir des événements particuliers. De même qu'on ne peut prédire ce que les historiens appellent les « tournants » dans la vie des hommes, on ne peut prévoir les « tournants » dans l'histoire des nations, c'est-à-dire les événements qui peuvent entraîner les nations sur une nouvelle voie, les conduire vers de nouveaux sommets et les amener à jouer un rôle éminent. Mais même ces événements-là dépendent de divers facteurs (tels que les ressources, les coutumes, la volonté, etc.) et sont façonnés par les courants fondamentaux qui traversent la société humaine (progrès de la science, alphabétisation, interdépendance économique, etc.).

L'importance de la spéculation sur l'avenir ou de ce que les économistes appellent prévisions et projections réside toutefois dans le fait qu'elle facilite la planification, l'orientation et le contrôle à long terme de l'évolution sociale, et que c'est sur ces résultats qu'on se fonde pour faire des choix et adopter des solutions réalistes. En projetant les variables sociales clés — les variables concernant la population, l'emploi, l'alphabétisme, le ~~produit national brut~~, l'énergie, etc. — il est possible de prévoir d'après les tendances actuelles les possibilités qui s'offriront à toute société. Mais il faut savoir que ce n'est pas parce qu'on constate aujourd'hui l'existence d'une tendance qu'on peut en conclure en toute certitude qu'elle persistera demain — c'est toujours possible de stopper net une tendance ou de la modifier radicalement.

Ainsi les répercussions en chaîne que peut entraîner la construction d'un seul et unique barrage polyvalent dans un pays en développement peuvent marquer un « tournant » dans le développement économique de ce pays et modifier sensiblement des tendances marquées. De la même façon la sécheresse, une instabilité politique ou d'autres désastres naturels ou provoqués par l'homme peuvent marquer la fin d'une tendance. Cela dit, il n'en reste pas moins que la connaissance des tendances nous aide à mieux comprendre la façon dont évoluera probablement la situation.

En fait c'est parce qu'elle était convaincue de l'utilité des prévisions et des projections que l'Assemblée générale des Nations Unies a prié toutes les commissions économiques régionales « d'établir des études sur les tendances et prévisions à long terme du développement économique de leurs régions respectives, compte tenu du programme de développement national de chaque pays, de leurs régions et des caractéristiques et priorités propres aux dites régions » (résolution 3508 (XXX)).

Permettez-moi maintenant de vous donner un aperçu des prévisions préliminaires de la CEA concernant la situation des pays africains en développement aux environs de l'an 2000. Ce faisant, je dois vous avertir que ces prévisions sont tout à fait préliminaires et que, comme d'habitude, elles ont été faites sur un fonds de données extrêmement restreint. Je commencerai par vous parler du *phénomène démographique* africain en prenant 1975 comme point de départ de nos projections relatives à l'an 2000.

Le taux brut de natalité dans les pays africains en développement est actuellement de 46,3 pour 1000, c'est dire qu'il est le plus élevé du monde, et le taux brut de mortalité, qui est d'environ 19,8 pour 1000, est également élevé par rapport au reste du monde; quant à la mortalité infantile, elle est d'environ 155 pour 1000. En conséquence, le taux annuel moyen de croissance démographique qui est actuellement de 2,64 pour cent, est le plus élevé du monde.

Malheureusement, les données dont on dispose au sujet des naissances et des décès dans les pays africains en développement

ne permettent dans l'ensemble d'obtenir que des taux bruts qui ne reflètent pas de façon précise l'évolution de la fertilité et de la mortalité, la structure matrimoniale et la structure par âge de la population variant dans l'espace et dans le temps. Bien qu'il prenne partiellement en compte les effets des changements intervenus dans la structure par âge de la population, le taux de reproduction, qui est calculé en rapportant à l'effectif des mères de tous âges l'effectif d'enfants nés vivants du même sexe qu'elles ont eues, n'est pas lui non plus satisfaisant car il ne rend pas fidèlement compte de l'expérience de chaque génération féminine. Si une large proportion de la population se marie ou se marie plus jeune, le taux de reproduction et le taux brut de natalité augmenteront, même si l'attitude à l'égard de la procréation durant la période de fécondité des femmes demeure inchangée. On ne peut déterminer l'attitude des populations à l'égard de la dimension de la famille qu'en calculant le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'ont eues les femmes ayant passé l'âge de procréer. Toutefois, il s'agit là d'une moyenne qui rend compte d'événements anciens, alors que le nombre moyen d'enfants nés de mères réparties par strate, en fonction de la durée de leur mariage, permet de parler de descendance inachevée, ce qui est une tendance plus récente. On sait donc qu'il est hasardeux de prévoir la façon dont pourront évoluer les paramètres bruts et qu'il convient d'utiliser des méthodes plus perfectionnées pour établir des projections démographiques précises.

L'Organisation des Nations Unies prévoit que la population de l'Afrique en développement qui était de 401 millions en 1975 atteindrait 813 millions en l'an 2000, c'est-à-dire qu'elle ferait plus que doubler en 25 ans. Cela signifie implicitement que le ~~taux annuel moyen de croissance qui est actuellement de 2,65 pour cent~~ serait de 2,9 pour cent. Or ces projections quelque peu inquiétantes ont été établies en se fondant sur l'hypothèse douteuse selon laquelle le taux brut de natalité qui était de 46,3 pour 1000 dans les années 1970-1975 déclinerait régulièrement et tomberait à 39,1 pour 1000 dans les années 1995-2000 et le taux brut de reproduction suivrait une évolution identique et passerait de 3,10 à 2,55

pour cent. On prévoit que le taux brut de mortalité qui est de 19,8 pour 1000 diminuera progressivement et sera de 11,4 pour 1000 dans les années 1995-2000.

Selon ces projections, l'espérance de vie à la naissance qui serait actuellement de 45 ans pour l'ensemble des pays africains en développement (c'est-à-dire de 10 ans inférieure à la moyenne mondiale), doit en principe atteindre 56,6 ans en moyenne vers l'an 2000. Les projections signalent également une augmentation de la population appartenant au groupe d'âge des 15-65 ans (qui constitue le gros de population active) qui passerait de 212 millions (chiffre de 1975) à 437 millions en l'an 2000. Cela signifie que la population africaine en âge de travailler augmentera entre 1975 et l'an 2000 à un rythme annuel moyen de 3 pour cent soit approximativement au même rythme que l'ensemble de la population. On prévoit que le rythme annuel de croissance de la population active qui a été calculé en tenant compte des variations qui interviendront dans les taux d'activité des hommes et des femmes, s'accélérera et passera de 2,3 pour cent à 2,6 pour cent dans les années 80 pour atteindre 2,8 pour cent dans les années 90. D'autre part, le taux de dépendance qui est actuellement élevé puisqu'il est de 8,9 pour cent déclinera légèrement et sera de 8,6 pour cent en l'an 2000.

Il ressort également des projections qui ont été établies que les enfants âgés de 5 à 15 ans (soit la grande majorité des enfants d'âge scolaire) qui étaient 105 millions en 1975 seront 216 millions en l'an 2000, soit un taux de croissance moyen pour cette partie de la population de 2,9 pour cent par an. Etant donné qu'actuellement 60 pour cent seulement des enfants d'âge scolaire reçoivent un enseignement primaire, il faudrait, si l'on voulait parvenir à ~~scolariser d'ici à l'an 2000 tous les enfants d'âge scolaire,~~ construire des établissements d'enseignement primaire à un rythme moyen de 5 pour cent par an. Ne parlons pas de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur qui se développent à un rythme beaucoup plus rapide.

Même dans l'hypothèse où le taux de fertilité commencerait à décliner et où les taux de mortalité infantile et juvénile demeure-

raient stables, la pyramide des âges va progressivement s'élargir vers le haut, les enfants d'âge scolaire, les adultes en âge de travailler et les couples mariés appartenant au groupe d'âge des 20-25 ans représentant une part croissante de la population totale. En dépit de la baisse du taux de fertilité, le taux brut de natalité demeurera élevé jusqu'à ce que cet élargissement de la pyramide atteigne les femmes ayant passé l'âge de procréer.

On peut donc difficilement accrédi-ter la thèse selon laquelle le taux brut de natalité déclinerait, passant de 46,3 pour 1000 dans les années 1970-1975 à 39,1 pour 1000 dans les années 1995-2000. En vérité, il faudra plusieurs dizaines d'années avant que la réduction de la dimension de la famille se répercute de façon sensible sur le taux brut de natalité, sur le volume de population active, et sur le taux d'accroissement naturel de la population. Même si la planification de la famille devient une réalité dans les années à venir, l'Afrique ne pourra éviter une explosion démographique au cours des vingt à trente prochaines années.

En Afrique, la population rurale représente plus de 75 pour cent de la population totale alors que dans l'ensemble du monde elle n'en représente que 60 pour cent. De 1970 à 1975, la population urbaine en Afrique a augmenté au rythme de 5 pour cent par an en moyenne et la population rurale au rythme de 2 pour cent, alors qu'au niveau mondial la population urbaine augmentait à un rythme de 3,2 pour cent et la population rurale à un rythme de 1,3 pour cent.

Selon les projections qui ont été établies, le rythme annuel d'urbanisation se ralentirait et tomberait à 4,3 pour cent au cours des années 1980 à 2000. Même si ce ralentissement se produit, le rythme d'urbanisation de l'Afrique continuera à être supérieur à la moyenne mondiale: il sera également supérieur au taux moyen d'accroissement de la population qui d'après les prévisions sera de 2,9 pour cent par an.

On prévoit qu'aux alentours de l'an 2000, 37,7 pour cent de la population africaine (soit 306,5 millions contre 100 millions en 1975) vivraient dans les villes, alors que dans l'ensemble du monde et dans les pays développés la population urbaine représente res-

pectivement 49,6 pour cent et 69 pour cent de la population totale. En Afrique du Nord et en Afrique centrale la population urbaine représentera respectivement 55,3 pour cent et 44,4 pour cent de la population totale alors que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est n'auront pas rattrapé le retard considérable qu'elles ont pris dans le domaine de l'urbanisation.

L'explosion démographique générale, l'augmentation de la population d'âge scolaire et de la population active, le développement de l'urbanisation, l'accroissement de la demande de services sociaux pertinents auront, s'ils se produisent, de graves incidences sur l'alimentation, l'habillement, l'éducation, le logement, les services de santé, les offres d'emploi, la congestion urbaine et la stabilité politique et sociale générale. Selon les projections préliminaires qui ont été établies, la population active atteindrait 225 millions vers l'an 2000 et la moitié seulement des personnes qui arriveraient sur le marché de l'emploi d'ici là pourraient obtenir un emploi rémunéré, l'autre moitié venant s'ajouter à la masse de chômeurs que compte déjà l'Afrique. On estime que dans les zones urbaines le pourcentage de chômeurs déclarés représente actuellement 10 pour cent de la population active des villes. Le sous-emploi toucherait quelque 26 pour cent de la population active urbaine et 40 pour cent de la population active rurale. Autrement dit en 1975, plus de 30 pour cent de l'ensemble de la population active africaine, soit au total plus de 60 millions de personnes, étaient victimes du chômage ou du sous-emploi. Si aucune politique efficace n'était mise sur pied, en l'an 2000, plus de 70 millions de personnes, soit 39 pour cent de la population active, seraient sans emploi ou sous-employées.

Passons maintenant au *produit intérieur brut* (PIB). Il s'agit là d'une variable extrêmement importante mais qu'il faut manier avec beaucoup de prudence notamment lorsqu'il s'agit des économies africaines. Il importe donc de rappeler que les projections concernant le PIB ne devraient en aucun cas être considérées comme des prédictions certaines. Notre objectif essentiel est simplement, je le répète, de quantifier les incidences qu'auront les tendances observées actuellement si aucune décision

de principe n'est adoptée et si aucune mesure n'est prise pour les modifier.

Pendant vingt ans, le PIB a augmenté dans l'ensemble de l'Afrique en développement à un rythme annuel moyen de 4,8 pour cent seulement en prix constants. Mais même cette tendance à long terme dissimule des écarts importants qui apparaissent si l'on distingue entre pays exportateurs de pétrole et pays non exportateurs de pétrole et si l'on classe les pays appartenant à cette dernière catégorie en fonction des revenus qu'ils avaient en 1970. Alors que les pays exportateurs de pétrole ont eu un rythme de croissance d'environ 7 pour cent, qui s'est quelque peu accéléré dans les années soixante-dix, les pays non exportateurs de pétrole ont continué d'avoir une croissance de 3,8 pour cent par an entre 1960 et 1978, soit un taux de croissance annuelle par habitant de 1,1 pour cent seulement. Le groupe des pays à faible revenu ayant un PIB inférieur à 100 dollars par habitant ont enregistré en vingt ans un taux de croissance de 2,9 pour cent, soit un taux de croissance par habitant presque nul. Le groupe des pays à revenu moyen qui avaient un taux de croissance de 4 pour cent par an, soit 1,3 pour cent par habitant ont eu par la suite un taux de croissance de 6 pour cent par an soit 3,3 pour cent par habitant.

Autrement dit, seuls les quatre principaux pays exportateurs de pétrole, plus six pays qui n'exportent pas de pétrole mais qui ont des revenus par habitant élevés ont atteint l'objectif fixé pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Cela signifie qu'en 1977, dix pays au total contrôlaient 45 pour cent du PIB de l'Afrique et que 27 pour cent seulement de l'ensemble de la population africaine disposaient d'un revenu s'élevant à un rythme de 3 à 4 pour cent par an, ce qui était l'objectif à atteindre. Les trente-neuf autres pays africains en développement, et notamment les pays à faible revenu et les pays les moins avancés, venaient loin derrière.

Toutefois, compte tenu de la récente évolution de leurs paramètres, on commence à s'interroger très sérieusement sur les perspectives d'avenir du groupe des pays exportateurs de pétrole

et ce pour les raisons suivantes : (i) par rapport aux dix années qui ont précédé 1960, le taux de croissance de l'agriculture s'est sensiblement ralenti dans les années soixante-dix ; (ii) le coefficient marginal de capital a considérablement augmenté, ce qui traduit une diminution de l'efficacité des investissements en capital et un essoufflement des économies ; (iii) les taux d'inflation se sont élevés ; (iv) on a assisté à une diminution de l'épargne intérieure ; tant le taux d'épargne moyen que le taux d'épargne marginal ont enregistré une baisse sensible due au développement de la consommation ; et (v) le taux de croissance des exportations s'est ralenti en termes réels et est devenu stagnant dans les années soixante-dix, alors que les importations réelles ont crû considérablement et que l'élasticité des importations par rapport au PIB a atteint 2,34 pour cent alors qu'elle était de 0,49 pour cent dans les années soixante. Compte tenu de ces paramètres, il ressort des projections préliminaires que si les principaux pays exportateurs de pétrole ne modifient pas leur politique, le taux de croissance de leur PIB ne pourrait dépasser 5 pour cent par an d'ici à l'an 2000, encore cela nécessiterait-il des entrées importantes de capitaux étrangers. Heureusement, ces pays sont en train d'adopter des programmes de stabilisation destinés à rectifier l'évolution récente mais il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité de ces programmes.

Les six pays qui ont un PIB variant entre 300 et moins de 400 dollars par habitant et qui ont continué à appliquer des politiques saines ne sont pas dans la même situation. Dans ces pays l'agriculture et l'industrie ont continué de se développer à un rythme annuel de 5 pour cent et de 9,5 pour cent respectivement. Le coefficient de capital qui était de 3,6 pour cent témoigne du haut degré d'efficacité de l'investissement en capital ; l'épargne intérieure représente environ 30 pour cent du PIB et la propension marginale à épargner est même plus forte (0,35 pour cent). Alors que le volume des exportations s'est accru à un rythme d'environ 5 pour cent par an depuis 1960, le taux de croissance des importations a été limité à 5,5 pour cent seulement et est en train de baisser ; l'élasticité des importations est de 0,58 pour cent ; quant à

la formation de capital fixe, elle représente, ce qui est beaucoup, plus de 23 pour cent du PIB.

Lorsqu'on examine la situation du groupe des pays à revenu moyen dont le PIB varie entre 100 et 3000 dollars des Etats-Unis par habitant et surtout celle du groupe des pays à faible revenu dont le PIB est en moyenne inférieur à 100 dollars par habitant et parmi lesquels figurent les pays les moins avancés, d'autres conclusions s'imposent.

Comme je l'ai déjà dit, pour les pays à revenu moyen le taux de croissance du PIB réel devrait à long terme être de 3 pour cent par an en moyenne (ce qui représenterait un ralentissement par rapport au taux de 4,5 pour cent atteint dans les années soixante), le taux de croissance de la production agricole d'environ 2 pour cent par an, le taux de croissance de la production industrielle d'environ 5 pour cent par an et le taux de croissance des services de 3,5 pour cent. Malheureusement, le coefficient marginal de capital a sensiblement augmenté dans ces pays et est passé de 3,5 pour cent à 5,3 pour cent. Quant à l'épargne intérieure, elle ne représente toujours qu'environ 13 pour cent du PIB et la propension marginale à épargner est d'environ 0,14 pour cent. Les importations réelles de biens et de services ont augmenté à un taux de 5 pour cent par an alors que les exportations ont augmenté à un rythme inférieur à 4 pour cent. La formation de capital fixe représente environ 16 pour cent du PIB. Il est évident que si ces paramètres ne variaient pas et si les politiques en cours étaient poursuivies, ces pays pourraient à peine atteindre le taux de croissance de 3 pour cent qui était le leur durant les années soixante-dix et, même pour atteindre ce taux modeste, ils auraient besoin d'entrées plus importantes de capitaux étrangers.

Pour les pays à faible revenu dont le PIB par habitant est inférieur à 100 dollars des Etats-Unis aux prix de 1970, les perspectives sont également sombres. Au cours des années soixante et soixante-dix, le rythme de croissance réel de leur PIB a été dans l'ensemble de 2,9 pour cent seulement, ce rythme qui était de 2,5 pour cent pendant les années soixante s'étant légèrement accéléré par la suite pour atteindre 3,5 pour cent dans

les années soixante-dix. Le taux de croissance de la production agricole qui était de 0,8 pour cent par an est passé à 1,3 pour cent ; quant au taux de croissance de la production industrielle il est demeuré faible (4 pour cent par an). Le taux de croissance des services a lui aussi augmenté, passant de 3,5 à 6,1 pour cent par an. Quelques progrès ont également été enregistrés dans le domaine de l'épargne intérieure qui, alors qu'elle ne représentait que 11,7 pour cent du PIB en 1970 en représentait 13,7 pour cent en 1977. De plus, la propension marginale à épargner a atteint un niveau satisfaisant puisqu'elle a été de 0,31 pour cent. Le taux de croissance du volume des exportations de biens et de services qui était de 1,3 pour cent par an dans les années soixante a atteint 6,4 pour cent dans les années soixante-dix, alors que le taux de croissance des importations réelles qui était de 2,9 pour cent par an est passé à 4,5 pour cent, ce qui traduit une élasticité des importations par rapport au PIB de 1,3 pour cent. La part de la formation de capital fixe dans le PIB est passée de 11 pour cent en 1970 à plus de 15 pour cent en 1977 alors que le coefficient de capital qui était de 5,2 pour cent dans les années soixante a diminué tombant à 4,5 pour cent dans les années soixante-dix. Tous ces progrès, sans compter les mesures spéciales prises en leur faveur, laissent espérer une amélioration de la situation des pays à faible revenu. On prévoit que le rythme de croissance de leur PIB devrait s'accélérer progressivement pour atteindre au moins 4,5 pour cent par an.

Si l'on considère ensuite la part de chacun de ces groupes de pays en développement dans le PIB total des pays en développement d'Afrique, on peut en conclure que pour l'Afrique en développement dans son ensemble, on peut prévoir que le PIB n'augmentera, au mieux, que de 4,3 pour cent jusqu'en l'an 2000 (5 pour cent par an pour les principaux pays producteurs de pétrole, 4,5 pour cent pour les pays à faible revenu, 3 pour cent pour le groupe des pays à revenu moyen, 7 pour cent pour le groupe des pays à revenu élevé et 3,9 pour cent au total pour les pays non exportateurs de pétrole). Pour établir ces prévisions, on est parti de l'hypothèse que les politiques adoptées jusqu'à présent

seraient poursuivies. Le taux de croissance global des pays en développement d'Afrique pris dans leur ensemble, soit 4,3 pour cent, est en baisse par rapport au niveau enregistré depuis 1960 (4,7 pour cent).

Le Secrétariat de la CEA a entrepris une évaluation préliminaire plus détaillée, pays par pays, des perspectives de croissance de huit pays en développement d'Afrique, à savoir l'Algérie, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Kenya, le Malawi, le Nigéria, la République-Unie du Cameroun et la République-Unie de Tanzanie. A cet effet, il a eu recours à des techniques économétriques et les résultats ont été présentés à la 7^e session de la Conférence des planificateurs africains qui s'est tenue à la fin de 1978. Les planificateurs africains ont encouragé le Secrétariat à établir des prévisions analogues pour d'autres pays africains.

Les huit pays considérés représentent en tout 47 pour cent du PIB total de l'Afrique et 44 pour cent de l'ensemble de la population; les prévisions fondées sur les tendances observées dans le passé dans ce groupe de pays et sur les politiques qu'ils ont suivies jusqu'à présent ont révélé qu'une accélération légèrement supérieure à la moyenne enregistrée jusqu'ici pouvait se produire. Néanmoins, si l'on maintient les mêmes paramètres, il faudra alléger les contraintes existant en matière de devises. Dans le passé, l'insuffisance des ressources en devises a nui aux résultats si bien que, dans de nombreux cas, une augmentation du taux de croissance du PIB a abouti à d'importants déficits de la balance des paiements qu'il est difficile de prévoir avec une exactitude raisonnable.

Jusqu'à présent trois scénarios ont été esquissés dans leurs grandes lignes pour huit pays africains. Le premier scénario consiste à établir les prévisions fondées sur l'hypothèse qu'il n'y aura pas de modification des paramètres nationaux; le second consiste à étudier les taux de croissance qu'il est possible d'atteindre et les nouvelles politiques nécessaires pour ce faire et le troisième, qui complète le second, représente la première partie d'un scénario de coopération régionale et montre qu'il importe de

mettre un terme au récent ralentissement du commerce intra-africain et de développer le commerce entre les pays d'Afrique et d'autres pays en développement de façon que son expansion soit beaucoup plus rapide que jusqu'à présent.

Si l'on considère que ces huit pays représentent 47 pour cent du PIB total et que leur taux de croissance peut atteindre environ 7 pour cent par an, et si l'on part de l'hypothèse que les autres pays en développement poursuivront des politiques analogues pour procéder aux transformations de structure requises pour atteindre un taux de croissance de l'ordre de 5 pour cent, il est peut-être possible de conclure que, selon un tel scénario de développement planifié, le PIB total des pays en développement d'Afrique pourrait augmenter d'environ 6 pour cent dans les vingt années à venir et le revenu par habitant d'environ 3 pour cent. Mais, à ce stade, je dois vous signaler que les échanges internationaux risquent d'imposer de sérieuses contraintes. Etant donné que la part des importations dans la formation de capital fixe est plus élevée que dans le PIB global, il faudrait que le volume des importations augmente d'environ 7 pour cent par an en moyenne et que cette augmentation soit couverte en majeure partie par les recettes d'exportation pour que le taux de croissance atteigne 6 pour cent. Il s'ensuit que le volume des exportations devrait s'accroître de plus de 7 pour cent par an en moyenne.

Si l'on se fonde sur les prévisions concernant l'évolution du commerce mondial, on peut penser que les exportations de produits africains à destination des pays développés, qui représentent actuellement 89 pour cent du total des exportations de l'Afrique, n'augmenteront que de 5 pour cent par an; il faudrait alors que le volume des échanges entre l'Afrique et les autres pays en développement du reste du monde augmente de 14 pour cent par an en moyenne jusqu'en l'an 2000.

Le secteur le plus important de l'économie africaine est l'*agriculture* (notre troisième grande variable) dont plus de 65 pour cent de la population africaine était tributaire en 1977 contre 75 pour cent en 1970. Plus de 50 pour cent de la population active travaillent dans ce secteur. Pendant la même période, la popula-

tion agricole s'est accrue de 1,3 pour cent par an en moyenne. Si l'on considère la part de l'agriculture dans le PIB, la proportion de la population agricole par rapport à l'ensemble de la population et le taux de croissance de la production agricole (1,9 pour cent par an en moyenne) par rapport à celui du PIB dans son ensemble (4,8 pour cent), on pourrait penser que le revenu par habitant autre que le revenu agricole qui, en 1970, était 4,9 fois supérieur au revenu agricole par habitant, n'a guère varié (le chiffre correspondant pour 1977 étant de 4,8). Etant donné que dans les pays en développement d'Afrique, le revenu par habitant est très bas (200 dollars des Etats-Unis en 1977 en prix courants), le fait que l'on enregistre toujours de tels écarts de revenus laisse supposer que le paupérisme est généralisé dans l'agriculture et que les conditions de vie des personnes dont les revenus se situent au-dessous du seuil de pauvreté ne s'améliorent pas. Ces disparités sont sous-estimées parce qu'au sein du secteur agricole lui-même, il existe d'énormes disparités dans la répartition des revenus.

Il est vraiment navrant de constater que dans le domaine de l'agriculture, les pays en développement d'Afrique ont enregistré de mauvais résultats dans les années soixante-dix puisque pendant la période 1970-1977, le taux de croissance n'a été que d'environ 1,9 pour cent par an en moyenne d'après les estimations tirées des comptabilités nationales et de 1,3 pour cent seulement si l'on en croit l'indice de la production de la FAO. Dans les années soixante, la production agricole, calculée en se fondant sur les données tirées des comptes nationaux a augmenté d'environ 2,4 pour cent par an en moyenne. D'après la FAO, la production alimentaire a augmenté de 1,2 pour cent par an en moyenne pendant les années soixante-dix, contre 2,7 pour cent pendant les années soixante.

Le taux de croissance du PIB total a confirmé les mauvais résultats enregistrés dans l'agriculture. Dans les sous-régions et les pays où l'agriculture a connu une expansion rapide, le PIB a lui aussi augmenté rapidement en valeur absolue. En raison des mauvais résultats obtenus, la part de l'agriculture dans le PIB a

diminué, passant de 42,3 pour cent en 1960 à 27,9 pour cent en 1977.

Si l'on prend pour hypothèse un taux d'accroissement de la population de l'ordre de 2,7 pour cent par an et une élasticité de la demande correspondant à une augmentation moyenne du revenu par habitant de 3,5 pour cent par an, on prévoit que la demande de denrées alimentaires augmentera de 4 pour cent par an en moyenne. A supposer que le revenu par habitant augmente de 2 pour cent par an en moyenne et que le taux d'accroissement de la population soit de 3 pour cent, on prévoit que la demande de denrées alimentaires progressera d'environ 3,5 pour cent par an en moyenne.

Si la production alimentaire continue à n'augmenter que de 1,9 pour cent par an, l'accroissement des approvisionnements d'ici à l'an 2000 ne représentera que 60 pour cent de la demande et de ce fait, le coefficient d'autosuffisance des pays en développement d'Afrique ne sera plus que de 60 à 68 pour cent en l'an 2000, ce qui serait vraiment grave car les produits alimentaires constituent les principaux éléments des dépenses des ménages et, à l'heure actuelle, plus d'un quart de la population africaine ne consomme pas la ration minimum de calories indispensables.

La conclusion à laquelle on parvient inévitablement est que, si la production agricole n'augmente pas de 3,5 à 4 pour cent par an au minimum, la sous-alimentation se généralisera, les exportations diminueront et nous n'aurons pas les moyens d'importer les denrées alimentaires nécessaires.

Il est de fait que c'est la gravité de la situation alimentaire qui a incité les ministres de l'Agriculture des pays d'Afrique à publier en novembre 1976 la Déclaration de Freetown, dans laquelle la FAO et la CEA sont priées de coopérer avec l'OUA pour élaborer un plan alimentaire régional qui permettrait aux Etats membres de l'OUA de subvenir à leurs propres besoins alimentaires dans un délai de dix ans. Ce plan alimentaire régional a depuis été élaboré et approuvé à la réunion des ministres de l'Agriculture qui s'est tenue à Arusha en septembre 1978, mais c'est aux divers gouvernements qu'il appartient avant tout d'exécuter ce plan. La

FAO et la CEA ont échafaudé conjointement un certain nombre d'hypothèses et mis au point un certain nombre de scénarios susceptibles d'orienter les efforts que déploient les gouvernements pour que les pays soient en mesure de subvenir à leurs propres besoins alimentaires d'ici à 1990.

Toutefois, si l'on examine les tendances actuelles, on peut penser que, si les pays africains ne mettent pas en œuvre avec détermination des stratégies leur permettant de faire face à la demande croissante de denrées alimentaires, ils ne pourront plus subvenir qu'à 81 pour cent de leurs besoins en 1985 contre 90 pour cent dans les années 1972-1974. Donc, dans l'absolu, il faudrait que les pays manifestent avec fermeté la volonté politique de développer l'agriculture et les zones rurales et fassent un effort particulièrement intense dans ce sens pour être en mesure de subvenir à 94 pour cent de leurs besoins en 1990, comme prévu.

En partant de l'hypothèse que les résultats s'amélioreraient, la FAO et la CEA ont établi les estimations suivantes :

a) L'Afrique subviendra à la totalité de ses besoins en plantes racines et en légumineuses en 1985 et 1990 respectivement. Il ne s'agit pas d'une production excédentaire susceptible d'être exportée mais de produits qui devront être utilisés pour remplacer d'autres produits alimentaires et en particulier les céréales et la viande, respectivement.

b) On assistera à un renversement de la tendance actuelle en ce qui concerne la capacité des pays à subvenir à leurs besoins en céréales et au lieu d'une diminution, on notera une amélioration progressive jusqu'en 1985 et 1990.

c) La capacité de l'Afrique à subvenir à ses propres besoins en lait aura cessé en 1990 contrairement à ce qui se passera dans le cas de la viande.

d) Après avoir été en mesure de subvenir à ses propres besoins en poisson dans les années 1972-1974, l'Afrique verra sa capacité dans ce domaine diminuer en 1985 et 1990.

Selon les estimations, le montant des dépenses en capital qu'il faudra engager entre 1975 et 1990 pour atteindre les objectifs en

matière de production alimentaire s'élèvera à 27 310 millions de dollars des Etats-Unis (au prix de 1975).

Je terminerai la partie théorique de mon exposé par un examen du secteur manufacturier. Depuis près de deux décennies, la valeur ajoutée, à prix constants, dans le secteur manufacturier pour l'ensemble des pays africains en développement a augmenté en moyenne de 6 pour cent par an et sa part dans le PIB est passée de quelque 8,6 pour cent en 1960 à environ 10 pour cent en 1970 et 11 pour cent en 1977. Il est vraiment déplorable de constater que la part actuelle de notre continent dans la production industrielle mondiale ne dépasse pas 0,6 pour cent, contre 6,4 pour cent pour l'Asie et l'Amérique latine, et 93 pour cent pour les pays développés.

Même ces parts modestes et ces taux de croissance modérés varient beaucoup selon les pays, et la production industrielle est fortement concentrée dans quelques pays du continent. Toutefois, il est satisfaisant de noter que dans la région dans son ensemble, la part des industries lourdes dans la production manufacturière globale a sensiblement augmenté, passant de 32 pour cent en 1970 à quelque 39,8 pour cent en 1977. L'ensemble de la production manufacturière effective s'accroissant à un taux annuel moyen de 6 pour cent, cela signifie que les industries lourdes se sont développées au rythme de 9,3 pour cent par an, tandis que les industries légères progressaient à raison de 4,1 pour cent par an seulement.

Si l'on extrapole ces tendances jusqu'à l'an 2000 en prenant 1977 comme année de référence, on constate que la part du secteur manufacturier dans le PIB global des pays africains en développement passerait de 11 pour cent en 1977 à 16 pour cent seulement en l'an 2000. La part des industries lourdes dans l'ensemble de la production manufacturière serait de 67 pour cent, contre 39,8 pour cent actuellement, et la part des pays africains en développement dans la production mondiale du secteur manufacturier passerait du chiffre actuel de 0,6 pour cent à 0,9 pour cent. Les fortes disparités entre les différents pays africains en développement iraient en s'accroissant.

Un rapport emploi/production dans le secteur manufacturier d'environ 0,9 et un taux de croissance annuel de 6 pour cent pour la production manufacturière fourniraient un taux de croissance de l'emploi d'environ 5,4 pour cent par an. Etant donné le glissement vers les industries lourdes, à forte consommation de capital et à utilisation modérée de main-d'œuvre, le taux de croissance des possibilités d'emploi dans le secteur manufacturier ne serait que de 4 pour cent par an.

Ce qui est inquiétant, c'est que, la part actuelle du secteur manufacturier dans la masse de main-d'œuvre étant d'environ 8 pour cent de l'emploi total, en l'an 2000 l'emploi dans le secteur manufacturier ne représenterait que 10 pour cent de la main-d'œuvre totale. En d'autres termes, l'emploi dans le secteur manufacturier absorberait 12 pour cent, soit 27 millions de travailleurs seulement sur 225 millions, chiffre de l'accroissement de la main-d'œuvre estimé plus haut. Cela confirme la conclusion précédente selon laquelle le maintien des politiques et des paramètres actuels peut difficilement fournir un emploi productif pour plus de la moitié de l'accroissement prévu de la main-d'œuvre. La main-d'œuvre agricole représentait 106,8 millions de travailleurs en 1977 et, si elle continue à s'accroître au rythme annuel moyen historique de 1,3 pour cent seulement en l'an 2000, l'agriculture fournirait des emplois d'ici à l'an 2000 pour environ 37 millions de travailleurs de plus. Par conséquent, les prévisions relatives aux possibilités totales d'emploi pour le secteur manufacturier et le secteur agricole ensemble (secteurs des produits de base) ne seraient que de 64 millions, c'est-à-dire 28 pour cent seulement de l'accroissement de la main-d'œuvre.

Depuis son adoption, la Stratégie internationale du développement a été complétée par la Déclaration et le Programme d'action de Lima, adoptés à la deuxième Conférence générale de l'ONUDI, qui s'est tenue du 12 au 26 mars 1975. Selon cette déclaration, la production industrielle africaine doit représenter 2 pour cent de la production industrielle mondiale d'ici à l'an 2000, contre 0,6 pour cent environ en 1975. Cela suppose un taux d'accroissement annuel du secteur manufacturier africain de 11,3

à 12,4 pour cent, selon les hypothèses adoptées pour la croissance industrielle des pays développés. En raison de l'importance qui s'attache à ces objectifs, la CEA et l'ONUDI ont examiné l'ampleur des changements de politique générale que cela nécessite.

Si l'on se fonde sur une extrapolation stricte de la croissance passée de la production industrielle, cet objectif semble ambitieux. Atteindre un taux d'accroissement du secteur manufacturier de 11 à 12 pour cent par an d'ici à l'an 2000 représente pour l'ensemble des pays africains en développement un changement marqué par rapport aux tendances antérieures. En 1975, la part des grands pays exportateurs de pétrole dans l'ensemble de la production manufacturière africaine n'était que de 27,2 pour cent. Si l'on suppose que la production manufacturière de ces pays continuera à augmenter de 14 pour cent par an, le taux moyen d'accroissement annuel du secteur manufacturier des pays africains en développement non exportateurs de pétrole devrait passer à 9,1 pour cent, alors qu'il était de 5,0 pour cent pour ce groupe de pays pendant la période 1970-1977.

Toutefois, on ne peut faire une bonne analyse de la croissance à long terme de la production et du commerce d'articles manufacturés que dans le cadre général de la croissance de la production totale de biens et services. L'accélération du taux d'accroissement du secteur manufacturier nécessite aussi celle des autres secteurs, qui doivent fournir les facteurs de production et créer la demande nécessaires pour l'expansion du secteur manufacturier.

Sur la base d'une analyse de régression pour un échantillon-nage de cinquante pays, le Secrétaire de la CNUCED a calculé l'élasticité de la croissance de la production manufacturière par rapport au PIB par habitant. Les résultats montrent que l'élasticité est nettement moindre quand le PIB par habitant est élevé que quand il est faible.

En appliquant cette élasticité à un taux d'accroissement du secteur manufacturier de 11 à 12 pour cent par an, le groupe des pays africains en développement devrait enregistrer un taux

d'accroissement du PIB de 8,8 pour cent par an environ. Pour les pays en développement africains non producteurs de pétrole, le taux d'accroissement du PIB correspondant à un taux d'accroissement de la production manufacturière de 9,1 pour cent serait de 6,6 pour cent par an, ce qui est beaucoup plus élevé que les 4,7 pour cent réalisés au cours des années soixante-dix. Pour les pays africains producteurs de pétrole, le taux d'accroissement du PIB correspondant à un taux d'accroissement de la production manufacturière de 14 pour cent par an serait de 11,7 pour cent par an, et cette moyenne à soutenir jusqu'à l'an 2000 constituerait un record historique.

Pour pouvoir obtenir des taux moyens d'accroissement annuel du PIB de 6,6 pour cent dans les pays africains non exportateurs de pétrole, de 11,7 pour cent dans les pays exportateurs de pétrole et de 8,8 pour cent pour l'ensemble des pays africains en développement d'ici à l'an 2000, il faudrait augmenter de façon massive la formation de capital fixe par rapport au niveau actuel et très sensiblement les apports de capital et l'aide.

Éléments d'une stratégie de développement de caractère authentiquement africain et leurs incidences en fait de politique générale

Comment pouvons-nous surmonter ces prévisions et projections désolantes? Pour tenter de répondre à cette question, il nous faut faire face à la première des deux questions posées à ce Colloque, à savoir de quel genre de développement l'Afrique a-t-elle besoin? Si je ne prétends pas être capable de fournir une réponse exhaustive à cette question, je crois néanmoins fermement que, quelle que soit la réponse que nous proposons, elle devra comporter certains éléments de base. Ces éléments sont les suivants : autonomie et développement auto-entretenu, démocratisation du processus de développement, désaliénation, création d'un milieu politique et social valable, retour à la confiance en soi des peuples de l'Afrique et volonté d'arriver à une coopération efficace et significative entre Etats africains.

Aucun de ces éléments n'est nouveau. Et dans les diverses déclarations des gouvernements africains nombre de ces concepts ont été portés aux nues. Mais le moment est venu d'en faire les piliers essentiels d'une stratégie africaine de développement, de faire en sorte qu'il ne s'agisse plus de slogans politiques mais d'un cadre de politique et d'action.

Je suis convaincu qu'avec de l'imagination, de la volonté et moyennant une action énergétique, la région africaine pourra échapper à l'avenir désastreux qui semble être implicite dans les projections préliminaires que je viens d'exposer. Mais notre action et notre stratégie doivent être fondées sur les éléments du cadre d'action que je viens d'énumérer. Et il faut qu'il n'y ait aucune équivoque concernant nos buts et objectifs, et aucune imprécision sur les moyens de réaliser au mieux ces buts et objectifs.

Avant de commenter successivement chacun de ces éléments en tant que bases d'un cadre d'action pour une stratégie africaine au service du développement, je voudrais préciser qu'en ce qui me concerne, l'objectif ultime du développement doit être le développement de l'homme — c'est-à-dire la réalisation et l'actualisation de son potentiel créateur, grâce non seulement à l'amélioration de ses conditions matérielles de vie lui permettant de satisfaire ses besoins physiologiques mais aussi grâce à la satisfaction de ses besoins psychiques. En d'autres termes, le développement est un processus qui met en valeur la personnalité de l'homme tout entière. Et le développement au service de la société signifie le développement de la personnalité collective de celle-ci. Par conséquent, le développement économique ne saurait être considéré comme une variable indépendante, distincte de ses coordonnées sociales et politiques. « Le développement d'une société n'est autre que le développement social, c'est-à-dire un processus dans lequel les éléments 'économiques' et 'non économiques' exercent les uns sur les autres une interaction organique. Les tentatives visant à isoler les éléments 'économiques' et à les insérer dans un modèle hypothétique quelconque de 'développement économique' sont donc dénuées de tout caractère scientifique. Ainsi défini, le développement est autre, un

changement quantitatif et qualitatif à variables multiples et n'est pas nécessairement mesurable de façon absolue dans l'immédiat.¹»

Autrement dit, la première proposition de base qui doit être acceptée par les décideurs et les planificateurs africains est que le développement soit au service du peuple et qu'il constitue quelque chose de plus que les hochets analytiques des économistes ou que les concepts jargonnants tels que le rapport capital/production, la disparité entre l'épargne et l'investissement, les exportations et importations de produits de base, le produit intérieur brut, etc., qui sont les variables que manient les économétriciens précisément en raison de leur caractère quantifiable. Je sais que certains d'entre vous pensent peut-être que les planificateurs et décideurs ne sont plus aussi bornés dans leur perception de la dynamique, de la signification et de la portée du développement économique, mais il suffit de considérer certains des plans nationaux de développement de gouvernements africains pour se rendre compte combien persistante et généralisée demeure la confusion entre la notion de « croissance » et celle de « développement ».

Dans presque tous les plans nationaux de développement, ainsi que dans les déclarations de nos dirigeants, les buts et objectifs ont souvent été définis en termes de développement. Toutefois, lorsqu'il s'agit de traduire ces objectifs en politiques, programmes et projets, nous en revenons aux variables et paramètres de la croissance, tels que l'accroissement du PIB et du PNB, le rapport capital/production, le rapport épargnes/investissements, l'assistance étrangère, etc. On constate souvent qu'il est fait une analyse très sommaire du statut et de l'évolution probable des facteurs qui conditionnent le développement — disponibilité, composition et qualité des ressources humaines; situation et caractéristiques des marchés intérieurs; technologies à utiliser et leurs aptitudes à absorber la main-d'œuvre; et les

valeurs, la culture, les aspirations et les préférences de la population, pour ne mentionner que quelques-uns de ces facteurs.

Et cela me mène au prochain des éléments composant ce nouveau cadre d'action, à savoir, l'autonomie et le progrès auto-entretenu. Nous autres Africains avons toujours énergiquement insisté sur la nécessité d'arriver à un degré croissant d'autonomie nationale. Nul doute que nous sommes sincères dans nos déclarations. Mais est-ce que nous nous sommes demandé quelles sont les incidences de ce principe sur le plan des politiques et des programmes? Avons-nous tenté de préciser en termes pratiques les rapports qui existent entre l'autonomie et le développement auto-entretenu, d'une part, et un processus de développement engendré de l'intérieur, d'autre part? Si nous l'avions fait, nous nous serions rendu compte que toutes les autres variables sont des variables dépendantes par rapport à la population. « La corrélation entre la population et les autres variables dépend dans une large mesure de la structure et du mécanisme de la société, de ses institutions, du système politique et de l'influence relative des différents groupes sociaux. Les attitudes, les valeurs et les normes du comportement politique, économique, social et culturel aident à préciser par exemple comment les ressources sont utilisées, quels sont les types de technologies utilisés, quelles sont les gammes de produits mises à la disposition des consommateurs et comment l'activité économique et les établissements humains sont spatialement répartis au sein de la société². »

En d'autres termes, le type de développement qui s'avérera autonome et auto-entretenu est un processus d'interaction entre les ressources humaines et les ressources matérielles, par l'entremise de l'application de la technologie à la production de biens et services pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Dans un tel développement, la population (et j'inclus sous ce

¹ *Development Dialogue: "Towards a Theory of Rural Development: Development Reconsidered"* (1977, 2), p. 14.

² Voir « Population, Environment and Development: The Latin American Experience », *Economic Bulletin for Latin America*, vol. XIX, Nos. 1 et 2 (1974), p. 13.

développement auto-entretenu. Mais il est également lié à la désaliénation et à la restauration de la confiance en soi nationale. Au début de mon exposé, j'ai mis en garde contre une modernisation acculturative qui constitue un processus d'aliénation. Aujourd'hui l'Africain, par suite du colonialisme, se trouve aliéné de sa propre société et a été transformé en un être ressentant un sentiment d'infériorité-supériorité. Par conséquent, l'une des nécessités vitales d'une conception proprement africaine du développement consistera à aborder énergiquement un processus de désaliénation, c'est-à-dire, « de libération à l'égard de toutes les inhibitions provenant de la structure et de la superstructure de la société qui tendent à déshumaniser les masses et à les empêcher de réaliser pleinement leur potentiel. » Autrement dit, tous les facteurs tendant à inhiber la pleine expression de « l'identification naturelle de l'homme avec un travail qui lui donne plaisir et satisfaction, et avec une société qui seule lui permet de découvrir son identité »⁴ doivent être radicalement éliminés. A la place, il convient de créer un système valable permettant une innovation constante sans désintégration et une société qui, tout en étant différenciée, demeure flexible et permet une mobilité sociale fondée sur les aptitudes, ce qui est à son tour le résultat de l'égalité des chances.

Tous ces éléments devraient aboutir à la restauration, chez les peuples africains, de la confiance en soi — atout précieux qui avait été perdu pendant l'ère coloniale. Si forte a été la répressivité de la domination coloniale à l'égard des valeurs, des coutumes et du style de vie africains que les Africains eux-mêmes en sont venus à participer au dénigrement de leur propre histoire et leur propre culture. Bien qu'une grande partie du terrain perdu ait été recouverte, il reste encore beaucoup à faire avant que les Africains ne retrouvent pleinement leur confiance en soi et leur aptitude à élaborer et organiser leurs propres concepts, politiques et instruments indispensables pour assurer la transformation socio-

économique en vue de réaliser une croissance auto-entretenu en puisant sa force du territoire africain lui-même⁵.

Un facteur affectant la confiance en soi, tant individuelle que nationale, est le nombre étonnant et croissant de savants, de techniciens et de spécialistes africains de toute espèce qui, cherchant à échapper à l'intolérance chez eux ou découragés par les conditions défavorables de travail qui s'y trouvent, élisent de rester à l'étranger, renforçant ainsi la main-d'œuvre spécialisée sur laquelle repose une si grande part de la puissance des pays avancés.

Je ne vois pas comment nous pouvons espérer réaliser la modification structurelle de nos économies et de nos sociétés, ou éviter les périls de la stagnation ou du déclin ainsi que de la pauvreté et du chômage croissants, sans déployer des efforts réalistes pour retenir ou récupérer les agents du changement, auxquels les Etats membres eux-mêmes ont consacré tant d'investissements. J'ai des raisons de croire que des conditions permettant de contribuer de façon significative au développement national et reconnaissant la valeur de telles contributions s'avèreraient être à cet effet des outils bien plus efficaces que des récompenses purement financières.

Il s'agit là d'un sujet dont l'importance ne cesse de croître et d'un problème auquel il est facile de donner des réponses incorrectes. Nul n'ignore qu'il se produit un exode de cerveaux au niveau national (des services publics vers le secteur privé) ainsi qu'au niveau régional. Il est vrai qu'en ce qui concerne les exodes régionaux, on peut considérer les déplacements de travailleurs spécialisés africains comme une forme d'assistance technique involontaire accordée par un pays à un autre, mais cela n'est vrai que lorsque le pays qui est perdant en la matière n'est pas sérieusement handicapé dans ses efforts de développement.

L'émigration de la région d'Africains hautement formés et spécialisés accroît les besoins en fait d'assistance technique en

⁴ *Development Dialogue*, op. cit., p. 18.

⁵ Adebayo Adedeji : *Africa. The Third World and the Search for a New Economic Order* (Conférences Turkeyan sur le tiers monde 1976), p. 60.

provenance des pays mêmes qui bénéficient actuellement de leurs talents et de leurs compétences. Nous sommes convaincus qu'une part importante et croissante de l'aide tant bilatérale que multilatérale se présente sous forme de personnel, très souvent doté de compétences que la région pourrait facilement acquérir, développer et multiplier à son propre usage. De même, nous savons tous qu'une partie importante et croissante des dépenses en devises des Etats membres — que ces frais soient encourus dans le domaine public ou dans le secteur privé — sert à payer les salaires de travailleurs étrangers et que fréquemment l'absence d'organisation du transfert et de la multiplication effective des compétences en cause aboutit à l'accroissement de ces importations de travailleurs étrangers et grève constamment des disponibilités en devises acquises grâce aux exportations ou sous forme de dette.

De toutes les séquelles du colonialisme, la plus débilite est sans doute la croyance enracinée dans la conscience des peuples coloniaux — renforcée et soutenue par le contenu de l'enseignement scolaire ou extra-scolaire, ainsi que par diverses formes de moyens de communication de masse — qu'ils ont à faire face à des difficultés insurmontables dès lors qu'il s'agit de promouvoir leur autonomie et leur auto-entretien et qu'ils ne peuvent virtuellement rien faire en pratique sans les conseils et l'appui des pays avancés ou de ce qu'il leur paraît quelquefois être les remplaçants ou successeurs de ceux-ci, à savoir les sociétés transnationales (occidentales). Je suis convaincu que les autorités chargées de l'enseignement ont le devoir impérieux de nous aider à éliminer ce facteur négatif.

D'ailleurs, il est remarquable de constater combien étroitement liée avec la concrétisation de ce que les historiens appellent le « tournant » dans l'histoire d'une nation en fait de réalisation d'un développement auto-entretenu est l'internalisation du processus de rétablissement de la confiance en soi en vue d'identifier, de définir et de résoudre les problèmes de fond qui sont pertinents pour le développement socio-économique. Et cette confiance en soi dépend dans une large mesure de la mobilisation

des talents et des capacités nationales et de la création d'un type valable d'environnement et de motivation en vue de permettre la floraison des capacités d'invention et d'innovation⁶.

Par conséquent, à la question de savoir quel est le genre de développement dont l'Afrique a besoin, je répondrai qu'il nous faut mettre en œuvre un processus de développement plaçant l'individu au centre même de l'effort de développement, un processus de développement qui soit à la fois humain et humanitaire, sans forcément relâcher la discipline requise pour le développement, mais qui permette à la personnalité de l'homme de s'épanouir, un processus de développement qui n'aliène pas l'homme de sa société et de sa culture, mais qui renforce sa confiance en soi et lui permet d'identifier ses intérêts avec ceux de sa société et de développer en conséquence ses aptitudes et sa volonté d'autonomie. Pour la réalisation de ses objectifs de développement, la société doit actualiser les énergies latentes de sa population, galvaniser ses énergies et, en assurant leur interaction avec les ressources matérielles grâce à l'utilisation de la technologie, répondre aux besoins de la société d'une façon juste et équitable.

Comment pouvons-nous réaliser ce genre de développement? La réponse à cette question est qu'il faut passer à l'action à trois niveaux différents — au niveau intérieur, au niveau africain multinational et au niveau multinational extra-africain. A cet égard, il importe de garder présent à l'esprit le rôle central de l'Etat-nation. Qu'on le veuille ou non, « le XX^e siècle a été une ère de nationalisme. Quoique battu en brèche, d'une part par ses sous-groupes internes, et d'autre part par des aspirations, des préoccupations et des organisations qui le transcendent, l'Etat-nation demeure le moteur principal de l'action humaine organisée. Pour une partie plus importante de la population mondiale que cela n'a jamais été le cas, l'Etat-nation représente quelque chose que le peuple peut considérer comme son bien propre, quelle que soit la mesure dans laquelle il désapprouve les poli-

⁶ Adebayo Adedeji, *op. cit.*, p. 60.

tiques ou même subisse l'action répressive de l'Etat-nation⁷. » En conséquence, l'Etat-nation doit assumer une très grande part de responsabilité pour aider ses citoyens à satisfaire la plupart de leurs besoins en fait d'amélioration des conditions de vie. Toutefois, cela ne signifie en aucune façon autarcie. De fait, au cours de l'histoire humaine, aucun Etat-nation n'a jamais pu atteindre une autosuffisance complète pour tous ses besoins. C'est pourquoi il y a toujours eu des échanges internationaux et d'autres formes de relations économiques internationales. Par conséquent, ce qui importe pour nous, c'est le degré et la forme d'interdépendance dont il s'agit. Et dans notre recherche dans ce sens, il nous faut toujours garder présent à l'esprit que plus forte est l'autonomie d'un pays, plus forte est son aptitude à résister aux effets de conditions économiques externes adverses et à définir et mettre en œuvre des décisions autonomes à l'égard d'autres nations.

En ce qui concerne les pays africains, il existe des raisons pour lesquelles il ne suffira pas de se concentrer sur les facteurs intérieurs de production, de distribution et de consommation pour assurer un développement autonome, endogène et auto-entretenu. En premier lieu, de nombreux pays africains sont trop petits en termes de vie et de variété géographique et économique, ainsi que de dimension et de niveau des revenus, pour assurer un développement autonome, endogène et auto-entretenu. En second lieu, il existe des pays enclavés, dont le développement est inévitablement lié aux possibilités de coopération économique avec d'autres pays. Enfin, même dans les pays d'une dimension géographique raisonnable où les niveaux des revenus sont appréciables, des arrangements de coopération économique peuvent être très utiles, surtout lorsqu'ils sont conclus avec des pays présentant des caractéristiques climatiques et socio-économiques différentes. En conséquence, un complément important à l'autonomie nationale est l'*autonomie régionale collective*, qui peut et doit être envisagée

à différents niveaux — bilatéral, multilatéral, sous-régional et régional — comme nous le faisons déjà.

S'agissant de la coopération économique, qui est liée au problème de la disparité des niveaux de développement des pays participant à ces activités de coopération, je tiens à attirer votre attention sur le fait que nous sommes aujourd'hui habitués à classer les pays africains d'après certains indicateurs spécifiques, conception qui nous a beaucoup aidés à accorder une plus grande attention aux problèmes de certains groupes particuliers de pays. C'est ainsi que nous identifions les pays insulaires, les pays enclavés, les pays les plus gravement affectés, les pays soudanohoumas, les pays à ressources minérales et les pays à économie fondée sur l'agriculture, même si ces classifications ne sont pas absolues, étant donné qu'un pays déterminé peut faire partie de plus d'un groupe. Il existe au moins deux raisons pour lesquelles il nous faut constamment tenir présentes à l'esprit ces classifications au cours de nos délibérations, à savoir : la mesure dans laquelle ces différents groupes de pays peuvent emprunter la voie d'un développement autonome, endogène et auto-entretenu, et la nécessité d'accorder une considération spéciale aux besoins des groupes les plus désavantagés dans tous les cas où il s'agit de mettre au point des arrangements de coopération économique, comme le font régulièrement de nos jours les donateurs d'aide bilatérale ou multilatérale.

⁷ Voir William P. Bundy : "Elements of Power", *Foreign Affairs*, octobre 1977, p. 1.

Quel développement pour l'Afrique?

par *Michel Doo Kingué,*
Administrateur adjoint du Programme des Nations Unies
pour le développement
et Directeur régional pour l'Afrique

Le thème du débat que j'ai l'honneur d'ouvrir fait l'objet d'un travail que je suis en train d'achever, et qui, si Dieu le veut, sera publié l'an prochain. Aussi, pour ne pas trop influencer nos discussions par mes vues personnelles, je me bornerai à soulever un certain nombre de problèmes sur lesquels nous devrions réfléchir ensemble. J'indiquerai, au passage, quelques suggestions en vue de résoudre tel problème ou tel autre, sans pour autant chercher à proposer des solutions à tous ces problèmes.

I. Quelle Afrique pour l'an 2020?

Il est devenu rituel, à la suite des travaux des spécialistes de la prospective de se référer à l'an 2000 quand on procède en matière de développement à des prévisions à long terme. Pour les besoins de ma cause, je préfère prendre un autre point de repère: l'an 2020. En effet, l'Afrique de l'an 2000 est déjà en partie conçue. Un enfant né en 1979 aura vingt et un ans en l'an 2000. De ce fait, il exercera une influence relativement limitée sur les événements qui marqueront cette date. Par contre, beaucoup d'adultes d'aujourd'hui, avec leurs qualités et leurs défauts, leur génie ou leur médiocrité pèseront encore d'un grand poids sur la conduite des affaires dont dépendra le sort de l'Afrique en ce temps-là. Si nous souhaitons des changements importants dans l'avenir de notre continent, il nous faudra donc un peu plus de temps et une tout autre génération d'adultes. C'est pourquoi l'horizon 2020 ou 2025 me paraît beaucoup plus réaliste, bien que l'histoire de l'humanité n'obéisse pas encore à des lois mathématiques bien établies et qu'une surprise dans les prévisions soit par conséquent possible.

Indépendamment du fait qu'une tout autre génération d'adultes me paraît indispensable pour que nous ayions en Afrique un avenir profondément différent de celui qui est actuellement prévisible, il me semble que l'Afrique des années 1980 sera encore beaucoup trop marquée par celle des décennies précédentes pour qu'elle puisse donner naissance à une Afrique réellement nouvelle, même si la volonté politique existe pour que des changements significatifs soient opérés.

Prenons par exemple le domaine de l'éducation, si fondamental pour la préparation des générations futures à qui notre destin sera confié. Tous les spécialistes s'accordent à reconnaître que de profondes réformes des systèmes éducatifs africains sont nécessaires. Par contre, peu de gouvernements ont déjà entrepris de telles réformes. Or, il faudra une bonne vingtaine d'années pour que se fassent sentir les effets des programmes de réforme dont la mise en œuvre commencerait maintenant.

Prenons encore deux autres domaines importants: les transports et communications d'une part, le développement des grands bassins fluviaux et lacustres du continent d'autre part.

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré récemment les années 1978-1988 Décennie des Nations Unies pour les transports et communications en Afrique. Avec le concours financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) est en train de préparer le programme d'action de cette décennie, en coopération étroite avec tous les Etats africains et les diverses organisations compétentes des Nations Unies. En supposant que le programme ainsi élaboré voie le jour en 1980, sa mise en œuvre demandera, dans certains cas, au moins vingt ans.

S'agissant du développement des grands bassins fluviaux et lacustres du continent dont j'ai personnellement fait l'une des grandes priorités de l'action du PNUD dans notre région, les travaux les plus avancés portent sur le bassin du fleuve Sénégal pour lequel un programme de développement de trente à cinquante ans a été conçu par les trois pays concernés (Mali, Mauritanie et Sénégal). La réalisation de ce programme com-

mence à peine. Quant à la planification du développement des autres bassins, elle en est, dans les cas les plus favorables, au stade où était celle du bassin du fleuve Sénégal il y a une dizaine d'années. Bien sûr, l'expérience que nous avons acquise dans le cadre du programme du fleuve Sénégal nous permet d'éviter les tâtonnements du passé. Néanmoins je ne vois pas avant l'an 2000 l'aboutissement des efforts que nous avons entrepris à l'échelle du continent, même s'il faut s'attendre à obtenir des résultats partiels dans les dix à vingt prochaines années.

Quoi qu'il en soit, que nous prenions l'horizon 2000 ou l'horizon 2020 ou 2025, l'avenir se construit à partir du présent. Pour qu'il soit meilleur, il nous faudra améliorer les éléments à partir desquels il est fait. Il nous faudra aussi une meilleure connaissance de nos possibilités et nous organiser mieux pour vaincre les obstacles éventuels. C'est pourquoi, avant d'examiner quel développement nous pourrions souhaiter à notre continent dans une ou deux générations, il importe de scruter un peu le présent.

II. Le message du présent

Bien que la qualité des statistiques concernant l'Afrique soit sujette à caution, il est intéressant de noter le message qui se dégage des données relativement fiables dont on dispose en matière de développement de notre continent. Ce message des statistiques se résume en plusieurs constatations¹. Je n'en retiendrai que sept.

La première constatation est la relative lenteur de la croissance économique dans nos pays. Selon les statistiques de la CEA, entre 1960 et 1975, seuls neuf pays africains ont eu une croissance économique relativement acceptable puisqu'elle se situe entre 5,8 et 6,9 pour cent et par an. Il s'agit des quatre pays exportateurs de pétrole (Algérie, Gabon, Libye et Nigéria) et de

¹ Ces données statistiques ne concernent que les pays en développement d'Afrique et excluent par conséquent l'Afrique du Sud.

cinq autres pays dont le produit national brut par habitant se situait entre 300 et 400 dollars des Etats-Unis (la République populaire du Congo, la Côte d'Ivoire, São Tomé et Príncipe, la Tunisie et la Zambie). Les vingt-deux pays dont les revenus par habitant se sont situés entre 100 et 300 dollars n'ont eu que 1,4 pour cent de croissance annuelle pendant les quinze ans, alors que quatorze autres pays dont le PNB per capita a été inférieur à 100 dollars n'ont connu aucune croissance économique. Les statistiques globales donnent une impression légèrement plus favorable, puisque le revenu réel par habitant s'est accru aux taux annuels moyens de 2 pour cent entre 1960 et 1970 et 2,5 pour cent entre 1970 et 1974. Cependant ces taux sont les plus faibles enregistrés dans le monde, la moyenne pour tous les pays en développement se situant à 5,2 pour cent pour les années 1960-1970 et à 6,4 pour cent pour 1970-1974.

La deuxième constatation est la baisse de la production alimentaire de la région par rapport aux besoins. Selon une étude conjointe de l'UNITAR et de l'IDEP, basée sur les données statistiques de l'ONU, au cours de la décennie 1960-1970, aucun pays d'Afrique n'a accordé la priorité à l'investissement dans l'agriculture. En dehors de trois pays (Egypte, Soudan et Tunisie), l'investissement agricole n'a représenté qu'une faible fraction de l'investissement total. Par contre, en 1970, les importations des produits alimentaires par les pays africains ont représenté 15 pour cent de la production intérieure de la région. Par exemple, des années soixante aux années soixante-dix, les importations de céréales se sont accrues de 38 pour cent. Le cas du riz dans les pays membres de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) est particulièrement significatif. Bien que la production de riz en Afrique de l'Ouest ait presque doublé du début des années soixante à 1977 (passant de 1 227 000 à 2 303 000 tonnes métriques), selon l'ADRAO, les importations des pays couverts par cette organisation (à l'exception de la Guinée et de la Guinée Bissau qui sont des membres relativement récents), ont plus que quadruplé (passant de 269 100 à 1 113 300 tonnes métriques) pendant la même période. Si bien

que malgré les efforts en cours, l'autosuffisance de cette sous-région est en déclin, la production locale ne pouvant plus satisfaire que la moitié des besoins contre près de 71 pour cent au début des années soixante. Plus généralement, l'indice du volume des importations de produits alimentaires en Afrique est passée, entre 1961-1963 et 1972, de 100 à 135 alors que l'indice de la production alimentaire par habitant baissait de 4 pour cent pendant à peu près la même période (entre 1961 et 1974). La gravité de la situation alimentaire du continent est à souligner étant donné l'étroite relation existant entre la qualité de la nutrition d'une part, l'état sanitaire et la productivité de la population d'autre part.

La troisième constatation concerne le haut degré de chômage et de sous-emploi en Afrique. D'après une étude de l'Organisation internationale du Travail (OIT), le chômage et le sous-emploi frappent en moyenne 45 pour cent de la population active dans les pays africains. Sur les 10 millions de chômeurs africains recensés par l'étude, 30 pour cent se trouvent en zones urbaines, alors que sur les 53 millions de sous-employés, 13 pour cent seulement sont en ville. Si bien que dans l'ensemble, c'est la zone rurale qui est la plus touchée avec 84 pour cent de chômeurs et sous-employés contre 16 pour cent pour les zones urbaines. Cependant, avec près d'un tiers de l'ensemble de chômeurs concentrés en ville, le chômage urbain apparaît plus dramatique, étant donné que la population urbaine ne représente que 17,4 pour cent de la population africaine totale.

La quatrième constatation est une intégration de la première et de la troisième et concerne la faiblesse des revenus de la population. S'il est vrai que 83,5 pour cent d'Africains avaient moins de 300 dollars par tête en 1973 contre 95,2 pour cent en 1966, il n'en demeure pas moins que selon les critères de l'OIT 69 pour cent des Africains vivaient dans la grande pauvreté en 1973, contre 43 pour cent en Amérique latine et 71 pour cent en Asie, et que pendant la même année, 39 pour cent des Africains vivaient dans le dénuement contre 27 pour cent en Amérique latine et 42 pour cent en Asie. En d'autres termes, 69 pour cent de la

population africaine n'avaient pas plus de 115 dollars per capita au moment où le revenu moyen par habitant était de 250 dollars en Afrique. D'autre part, entre 1963 et 1972 le nombre de personnes vivant dans la grande pauvreté a augmenté de 10,8 pour cent en Afrique contre 0,8 pour cent en Amérique latine et 10,7 pour cent en Asie.

La cinquième constatation concerne le développement industriel du continent. D'après l'ONUDI, un pays est industrialisé lorsque les produits manufacturés contribuent pour 30 pour cent au moins à son PIB. Il est semi-industrialisé quand cette proportion se situe entre 20 et 30 pour cent. Il est en voie d'industrialisation quand la proportion en question est comprise entre 10 et 20 pour cent ; et il n'est pas industrialisé lorsque la part des produits manufacturés dans son PIB est inférieure à 10 pour cent. Or, pris dans leur ensemble, les pays africains étaient classés comme non industrialisés en 1960, et en 1970 ils commençaient seulement à être considérés comme en voie d'industrialisation avec une part des produits manufacturés dans le PIB égale à 11,5 pour cent. Entre 1960 et 1970, cette part n'a augmenté que de 2,4 pour cent. Considéré sous un angle différent, le cas de l'Afrique peut se résumer comme suit : au début des années soixante-dix la part de l'Afrique par rapport à celle des autres régions en développement n'a été, sur le plan industriel, que de 8 pour cent environ, contre un peu plus de 37 pour cent pour l'Asie et près de 55 pour cent pour l'Amérique latine. Une autre donnée intéressante est que l'Afrique, en 1973, a exporté 80 pour cent de l'énergie qu'elle a produite tout en important 13 pour cent de l'énergie dont elle a besoin, alors que l'ensemble de ses besoins est à peine supérieur au quart de sa production (27 pour cent).

La sixième constatation porte sur les problèmes de commerce sur lesquels les données suivantes méritent d'être mentionnées :

— Entre 1960 et 1975 les importations des pays africains non producteurs de pétrole ont augmenté plus rapidement que leurs exportations. Les unes sont passées de 4 à 13,2 milliards de dollars en prix courants (soit une croissance de 8,3 pour cent par an), et les autres de 4,2 à 19,6 milliards de dollars (soit une croissance

annuelle de 10,8 pour cent). Il en est résulté un déficit commercial qui a atteint 6,3 milliards de dollars en 1975. Pour les pays africains producteurs de pétrole, le déficit commercial était de 1,1 milliard de dollars en 1960 ; mais en 1975 il y a eu un surplus de 3,8 milliards de dollars dans leur balance commerciale, les exportations ayant atteint 19,8 milliards de dollars (contre 0,9 milliard en 1960).

— Les termes de l'échange des pays africains non producteurs de pétrole se sont détériorés de 6 pour cent entre 1960 et 1975.

— La part du commerce infra-africain dans la valeur totale du commerce africain a été en déclin entre 1970 et 1974 passant de 5,4 pour cent à 4 pour cent.

La septième constatation enfin a trait au degré d'alphabétisation de nos populations. D'après les estimations de l'UNESCO, la population africaine était analphabète à plus de 80 pour cent en 1960 et en 1975 comptait encore 74 pour cent d'analphabètes.

A la lumière de ces constatations, il est évident que les pays d'Afrique devront procéder à des changements importants tant sur le plan de la politique intérieure que dans leurs relations mutuelles et dans leurs rapports avec le reste du monde, si une Afrique plus prospère doit voir le jour, comme cela est souhaitable, d'ici à une ou deux générations.

III. Les objectifs de développement pour les années 2000/2020

Il est relativement facile d'indiquer qualitativement les objectifs que nous aimerions atteindre en une ou deux générations. Ils peuvent se résumer en quatre points :

- a) parvenir à un haut degré d'autosuffisance ;
- b) démocratiser le développement national afin de jouir davantage et de manière plus équitable des fruits de nos efforts ;
- c) accroître et sceller la solidarité africaine ;
- d) peser d'un plus grand poids dans les affaires mondiales.

Le premier objectif, l'autosuffisance, est une nécessité résultant des constatations dont je viens de faire état. Nous ne pouvons pas vouloir ce que nous souhaitons en laissant notre sort aux mains des autres. Il est donc indispensable que des politiques tendant à assurer notre autosuffisance soient vigoureusement développées et appliquées. En tout premier lieu, dans le domaine alimentaire où la situation est particulièrement alarmante comme je l'ai rappelé tout à l'heure. Heureusement pour l'Afrique, ce ne sont ni la terre, ni l'eau qui nous manquent pour développer notre agriculture. Les pays du Sahel qui souffrent tant de la sécheresse depuis près de dix ans nous l'ont rappelé récemment en adoptant un programme commun tendant à leur assurer l'autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000. D'autres régions dont l'écologie est moins fragile ou moins menacée devraient pouvoir encore mieux faire.

J'ai toujours estimé scandaleux que l'Afrique, continent relativement sous-peuplé, soit obligée d'importer sa nourriture alors qu'elle peut non seulement nourrir tous ses habitants mais devenir l'une des grandes réserves alimentaires du monde. Les pays arabes du Moyen-Orient l'ont bien compris puisqu'ils essaient de faire du Soudan l'une de leurs principales sources d'approvisionnement pour l'avenir en y soutenant d'importants programmes de réalisations agricoles.

A mon avis, l'autosuffisance alimentaire du continent est un objectif réalisable dans la période que nous envisageons à condition qu'elle soit collective, et non par pays, ce qui implique la mise en place d'un marché commun des produits vivriers permettant aux pays qui auraient des surplus de satisfaire les besoins des pays déficitaires.

J'ai mentionné tout à l'heure le programme de développement des grands bassins fluviaux et lacustres du continent auquel le PNUD apporte son appui. Si les bassins internationaux pour lesquels les études sont en cours étaient mis en valeur, cela représenterait 5,5 millions d'hectares de bonnes terres qui pourraient produire de quoi assurer notre autosuffisance alimentaire, sans parler des autres bassins nationaux et internationaux

dont la production alimentaire serait également à comptabiliser. Or, les bassins fluviaux et lacustres ne sont pas les seules zones du continent favorables à l'agriculture. Le développement de ces grands bassins présente d'autres avantages tels que la production d'électricité, la navigation (pour les fleuves Sénégal et Niger notamment), et dans le cas des pays sahéliens, il est une assurance à vie contre les fâcheux effets de la sécheresse.

Le temps me manquerait si je devais traiter en profondeur de chacun des aspects de l'autosuffisance alimentaire. S'agissant de la production de viande ou de celle du poisson, qu'il me suffise de mentionner que si les efforts en cours, auxquels mon organisation est associée, qui tendent à contrôler la trypanosomiase animale et la « East Coast fever » réussissent, le continent disposera de surplus dans sa production animale. De même, si la pêche tant continentale que maritime était bien organisée, l'Afrique en tirerait d'importantes ressources pour sa propre consommation et pour une exportation rentable. Cependant, pour que tous ces secteurs soient proprement organisés, il faudra créer, comme je l'ai déjà indiqué, un marché commun permettant une utilisation rationnelle des ressources.

S'agissant des autres aspects de l'autosuffisance, je voudrais préciser que celle-ci serait plus facilement acquise si les efforts des pays africains étaient conjugués dans le cadre d'organisations communes appropriées. Et il faut saluer à cet égard les mesures d'intégration économique sous-régionale qui ont été prises un peu partout dans le continent, avec l'établissement de communautés telles que la CDEAO, la CEAO, l'Autorité de Liptako Gourma, la Communauté économique des pays des Grands Lacs, sans oublier les efforts antérieurs qui ont abouti à la création de l'UDEAC et des organisations pour la mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), Commission du fleuve Niger, Commission du bassin du Lac Tchad, etc.). Il me semble néanmoins qu'il faudra, dans des domaines précis et d'intérêt général pour l'ensemble des pays africains, dépasser les cadres relativement étroits de ces communautés sous-régionales pour créer une véritable communauté

économique africaine d'ici l'an 2000. Je reviendrai sur ce problème tout à l'heure.

Trois autres aspects fondamentaux de la politique d'autosuffisance méritent d'être mentionnés à ce stade :

1. La nécessité d'accroître la capacité de chaque pays à préparer et exécuter les plans et décisions qu'il estime appropriés, afin que les mesures à réaliser soient réellement celles qu'il souhaite en toute connaissance de cause et que leur mise en œuvre soit suivie. Nous savons tous combien fragiles sont encore dans plusieurs pays les structures de planification et d'exécution des plans de développement.

2. La nécessité d'augmenter la capacité de chaque pays à soutenir davantage son effort de développement par la découverte et l'exploitation de ressources naturelles non encore identifiées et la mise en valeur de celles qui sont déjà étudiées.

3. La nécessité d'améliorer la gestion des économies nationales africaines, y compris l'organisation de la lutte contre les gaspillages. Les plus importants de ceux-ci ne sont pas toujours les plus visibles comme en témoignent par exemple le problème de la sous-utilisation des cadres nationaux, les conditions de négociation des contrats, et les problèmes des pertes des productions agricoles. S'agissant de ce dernier, j'ai calculé que dans un petit pays africain producteur de maïs, près d'un tiers de la production de cette céréale est perdu chaque année par suite des attaques de divers déprédateurs et que cette perte représente annuellement l'équivalent en valeur de 2,5 pour cent environ des besoins du pays en investissements tels qu'ils ressortent de son plan de développement. A juste titre, le gouvernement a pris des mesures, avec le concours du PNUD, en vue d'éliminer de telles pertes, non seulement pour le maïs, mais également pour d'autres céréales.

Je voudrais à présent dire quelques mots au sujet du *deuxième objectif de développement* pour les années 2000 ou 2020, à savoir : *la démocratisation du développement national*.

J'estime très sincèrement que le problème de la démocratie dans nos pays n'a pas toujours été posé dans les termes qui

conviennent. Je reconnais que le problème est complexe, et le temps dont je dispose pour mon exposé ne me permet pas d'en traiter en profondeur et de l'examiner dans toute sa complexité.

Pour les besoins de notre discussion, j'aimerais limiter mes observations aux quatre points suivants :

1. L'avènement de la démocratie dans nos Etats est l'une des justifications majeures de la lutte pour l'indépendance que nos pays ont acquise. Il s'agissait non seulement de mettre fin à l'exploitation de nos pays par des puissances étrangères, mais de permettre à chacun d'entre nous de se réaliser pleinement en tant que personne humaine. Est-ce que les régimes politiques que nous nous sommes donnés nous ont apporté ce dont nous rêvions sur le plan du développement? Voilà la première question à laquelle nous devrions répondre.

2. Dans nos pays où la population rurale représente en moyenne plus de 80 pour cent de la population totale, parler de développement national c'est avant tout parler du développement des zones rurales. En d'autres termes, le développement rural s'identifie plus ou moins avec le développement national. Or, que valent les politiques africaines en matière de développement rural? Ce n'est un secret pour personne que, dans de nombreux cas, ces politiques ne sont pas encore sérieusement définies et, à plus forte raison, mises en œuvre, aussi bien en Afrique que dans d'autres régions sous-développées du monde. Si bien que les organisations du système des Nations Unies ont dû lancer à l'échelle mondiale, il y a deux ans, un programme pilote en matière de développement rural. D'ailleurs, pour souligner l'importance de cette activité dans le développement et aider à mieux définir les politiques à suivre, les Nations Unies organisent cette année une conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural.

En réalité, malgré les déclarations officielles tendant à accorder la priorité aux problèmes de la majorité de la population, les exemples abondent qui montrent que dans un bon nombre de pays, les politiques de développement sont, en dernier ressort, élitistes.

Il est significatif à cet égard que la justification de la plupart des coups d'Etat qui ont eu lieu dans nos pays depuis une dizaine d'années se réfère constamment à la négligence de la masse par le régime renversé, même si cette raison n'est pas la seule à pouvoir expliquer les changements intervenus par la force.

3. Comment pouvons-nous parler sérieusement de démocratie et de démocratisation du développement tant que les trois quarts de nos populations sont analphabètes comme les statistiques nous l'ont rappelé tout à l'heure? Cet analphabétisme est un grand handicap tant dans la jouissance des droits et l'exercice conscient des devoirs en régime démocratique que dans la maîtrise de la science et de la technologie par nos populations et, partant, dans la promotion générale du développement.

Il me semble donc que l'un des problèmes sérieux auxquels les pays africains devront apporter une solution heureuse dans les toutes prochaines années est le problème de la démocratisation du développement qui implique lui-même une organisation nouvelle de la démocratie politique.

4. Un développement ordonné n'est pas possible sans la mobilisation de la masse qui assure d'une part la pleine participation de tous à l'effort de développement, d'autre part la continuité de l'action entreprise en mettant les gouvernements à l'abri de pressions internes incontrôlées ainsi qu'à l'abri de coups d'Etat. Or, la masse ne peut être sérieusement mobilisée si elle ne se sent pas concernée et en intimité avec les leaders politiques.

J'en arrive à présent au *troisième objectif* du développement futur de l'Afrique: *l'organisation de la solidarité africaine.*

Certaines données économiques que j'ai fournies tout à l'heure nous permettent de mieux comprendre la nécessité d'organiser rapidement cette solidarité. Je voudrais rappeler ces données sous une forme légèrement différente.

En 1970 les économies de neuf pays africains (dont les quatre principaux exportateurs de pétrole) ont représenté 40 pour cent de la production intérieure brute du continent, Afrique du Sud

exclue. Selon les projections de la CEA, la part de ces neuf pays dans l'économie du continent atteindra 60 pour cent en l'an 2000. Bien sûr, ces prévisions peuvent être fausses. A mon avis, elles ne tiennent pas compte des potentiels économiques des autres pays qui ne font pas partie du «Groupe des neuf». La constatation devrait néanmoins nous faire réfléchir sur l'impérieuse nécessité de mieux organiser l'espace économique du continent qui, comme vous le savez, compte le plus grand nombre de pays classés parmi les moins avancés du monde. Pour paraphraser le président Houphouët-Boigny, aucun pays africain ne peut réellement vivre dans la prospérité s'il est entouré d'une mer de misère. Il nous faut donc organiser une solidarité économique africaine active grâce à laquelle nous serons tous sauvés. Et le fait pour certains pays d'être considérés comme les plus pauvres du monde ne doit pas rendre les autres égoïstes. Car le pauvre d'aujourd'hui pourrait être le riche de demain. Déjà on commence à produire du pétrole et du gaz naturel dans plusieurs coins d'Afrique, même dans les pays les plus désavantagés comme le Tchad, sans parler d'autres pays tels que le Cameroun et très bientôt la Côte d'Ivoire. De même, bien que classés parmi les pays les plus pauvres du monde, le Botswana et la Guinée sont certainement appelés à jouer un rôle significatif dans l'industrialisation future de l'Afrique vu l'importance de leurs ressources minières.

Certains développements sont d'ailleurs en train de créer des solidarités économiques entre les pays. Il en est ainsi du développement en commun des ressources des grands bassins fluviaux et lacustres. Il est évident qu'en l'an 2020 les économies des Etats membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) seront beaucoup plus intégrées à la suite de la réalisation du programme commun de développement adopté par ces trois Etats qu'elles ne le sont aujourd'hui.

De même, s'il se réalisait, le programme d'autosuffisance alimentaire des pays du Sahel rassemblés au sein du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) entraînerait une certaine structuration du cadre économique sahélien.

L'organisation de la solidarité économique africaine implique notamment une harmonisation des politiques de nos Etats. Cela ne me paraît pas impossible; car je suis persuadé que dans la mesure où chaque pays du continent adopte une politique de démocratisation du développement national et s'engage dans la voie d'une politique d'autosuffisance collective, cette harmonisation des politiques devient plus facile que ne le laisseraient croire les divisions idéologiques que nous constatons actuellement.

Je sais qu'on nous oppose souvent l'argument de la non-complémentarité de nos économies chaque fois que nous parlons d'une communauté économique africaine.

Cet argument me paraît fallacieux à plusieurs égards. Supposons que nous soyons organisés en une communauté économique; nous pourrions, du fait de l'étendue du marché que nous représenterions, négocier de meilleures conditions de contrats entre nos fournisseurs et nous. De même, notre voix collective serait beaucoup plus écoutée quand il s'agit de discuter du prix de nos produits. Enfin, certains projets, en particulier sur le plan industriel et des transports maritimes et aériens, dont la rentabilité serait douteuse à l'échelle nationale, deviendraient beaucoup plus rentables au niveau de la communauté économique africaine.

Il ne faut donc pas juger des avantages de cette communauté uniquement en termes d'échanges mutuels de produits. Encore que, comme je l'ai indiqué auparavant, notre autosuffisance alimentaire doit être organisée par le développement de tels échanges.

Par ailleurs, l'utilisation en pool des cadres dont nous disposons pourrait, de son côté, accélérer le développement de ceux de nos pays qui font encore largement appel à l'assistance technique extérieure dans des domaines où la coopération technique entre pays africains pourrait minimiser le recours à des techniciens non africains.

En réalité, comme l'avait déjà souligné le grand leader Kwame Nkrumah, et comme l'a rappelé le Président Houphouët-Boigny à l'occasion du dixième anniversaire de l'OUA, «transformer

progressivement les rapports économiques inter-africains en les structurant, en les multipliant et en les diversifiant est notre seule chance de peser un jour de notre vrai poids sur la scène du monde.» Il nous faut donc œuvrer activement pour l'établissement d'une communauté économique des pays d'Afrique d'ici à l'an 2000.

Cette réflexion m'amène à parler du *quatrième objectif de développement de l'Afrique* pour l'avenir: *peser d'un plus grand poids dans les affaires mondiales.*

Il ne fait pas de doute que l'accession des pays africains à l'indépendance a changé la scène politique mondiale et a provoqué le renforcement du poids du tiers monde dans tous les débats internationaux. Le rôle des Etats d'Afrique à l'ONU est à cet égard particulièrement significatif.

Nous savons cependant que la souveraineté politique n'est qu'une étape dans notre lutte en vue de contrôler nous-mêmes notre destin économique. L'organisation d'un nouvel ordre mondial où nos problèmes et préoccupations ne seraient plus traités de façon marginale est, en fin de compte, notre principal objectif.

Il serait cependant abusif de croire qu'un seul de nos pays, si grand soit-il, pourra, en l'an 2000, ou plus tard, en imposer tout seul aux grandes puissances de ce monde. Nous sommes entrés dans l'ère des grands ensembles économiques et il nous faut nous organiser de telle sorte que l'Afrique en tant qu'entité politico-économique puisse, par sa cohésion, son organisation économique et sa politique générale, commander le respect des autres grandes entités mondiales. Bien utilisée, l'OUA pourrait nous faire atteindre un tel résultat. Cela suppose qu'elle s'occupe plus sérieusement des problèmes de développement. Cela suppose aussi que chacun de nos pays mette un peu plus d'ordre dans ses affaires. C'est ce qui me fait souvent dire que le nouvel ordre mondial commence chez soi («at home»). En effet, comment pouvons-nous obtenir une meilleure organisation mondiale de l'économie et plus généralement un nouvel ordre mondial dans tous les domaines si nous sommes mal organisés au niveau national et si notre

organisation collective en tant que communauté africaine ou en tant que groupe de pays en développement laisse encore à désirer ? Le renforcement de notre cohésion devrait donc être notre première préoccupation et c'est en cela que me paraissent si essentielles la démocratisation du développement national et l'organisation d'une plus grande solidarité tant économique que politique entre pays africains appuyée par une plus grande solidarité de l'ensemble des pays du tiers monde. C'est cette solidarité que tend à promouvoir la coopération économique et technique entre pays en développement et dont on parle tant.

IV. Les incertitudes du développement futur de l'Afrique

Les chances de réaliser le développement de l'Afrique que nous souhaitons dans les prochaines années peuvent être affectées tant par de bonnes que par de mauvaises surprises.

Parmi *les mauvaises surprises*, je signalerai quatre éventualités :

La première éventualité serait l'anéantissement des efforts de développement des Etats dits de la ligne de front, à la suite d'une évolution plus dramatique en Afrique australe, et plus particulièrement en Afrique du Sud aboutissant à une vraie guerre de libération en Afrique du Sud. Il nous suffit de voir les effets de la guerre de libération du Zimbabwe sur un pays comme le Mozambique pour mesurer les conséquences économiques possibles d'une telle éventualité.

Il est évident que la libération totale du continent en nous rendant maîtres des énormes richesses dont nous ne profitons pas encore ou pas suffisamment favoriserait un développement accéléré de nos pays. Mais l'effort que cela appelle de notre part pourrait aussi, pendant les dix ou vingt prochaines années, affecter le développement économique de plusieurs de nos Etats.

Une autre éventualité serait la régression de la part de l'Afrique dans le marché mondial par suite des politiques

inadéquates menées par les pays du continent. On a pu noter, par exemple, que l'Afrique a perdu en faveur de l'Asie la première place qu'elle occupait il y a dix ans dans le marché mondial du bois et ne contrôle plus qu'un tiers de ce marché contre les deux tiers qu'elle dominait avant.

Une troisième éventualité serait la continuation ou l'aggravation des crises dont souffrent certains pays ou la création d'autres foyers de crises. Notre bien-être collectif commande donc une meilleure gestion de nos économies et que le continent soit une zone de paix.

Enfin, quatrième éventualité, celle d'une crise économique mondiale dont les conséquences sur nos économies seraient importantes et difficiles à prévoir.

Parmi *les bonnes surprises*, on pourrait envisager :

- les situations tout à fait inverses de celles dont nous venons de parler ;
- des découvertes minières importantes dans nos pays et tout particulièrement dans les pays les moins avancés, surtout la découverte du pétrole et du gaz naturel ;
- la disponibilité des résultats de recherche et une évolution de la technologie qui favorisent un développement rapide des pays dits du tiers monde.

N'étant pas maîtres de tous les événements pouvant affecter notre avenir, nous devrions nous efforcer de maîtriser le plus de données possibles à partir desquelles notre avenir sera construit. En somme, nous devons assumer plus pleinement nos indépendances.

V. Quel développement pour l'Afrique ?

Au terme de cet exposé, je voudrais souligner que je n'ai pas posé toutes les questions auxquelles on pourrait penser en vue d'apporter une réponse aussi complète que possible à la question qui nous préoccupe, à savoir : quel développement pour l'Afrique ?

Parmi les questions qui méritent d'être examinées figurent notamment les suivantes :

1. *Comment aménager l'espace vital africain pour l'an 2000?*

Sur le plan écologique, cette question revêt une importance toute particulière dans les zones arides et semi-arides du continent; mais elle ne doit pas être négligée pour autant dans les zones non arides. Une autre dimension de cette question est en effet le problème général de l'aménagement du territoire national, lui-même étroitement lié au problème fondamental de la démocratisation du développement. En somme, quel mode de vie organiser en Afrique?

2. *Quel genre d'Africain préparer pour le XXI^e siècle?* Il s'agit d'une question cruciale, l'homme étant à la fois l'agent et la raison d'être du développement.

La question posée peut être examinée sous plusieurs aspects. Je n'en mentionnerai que deux.

On peut en effet considérer le problème sous l'angle de *l'importance de la culture dans le développement*. Très souvent négligée, cette importance vient de nous être rappelée par les récents événements d'Iran ainsi que par les vifs débats qui ont eu lieu à la Conférence générale de l'UNESCO sur les problèmes d'information.

Il s'agit en somme de préciser quelle identité culturelle conserver à l'Afrique de demain. Car développer nos pays ne signifie pas que nous devrions nous européaniser ou nous américaniser. Comme se plaît à le dire le Président Ratsiraka, chef d'Etat de Madagascar, une politique de développement digne de ce nom est un véritable projet de civilisation.

Posée en d'autres termes, la question est de savoir quelle évolution devra subir la société africaine d'ici à la fin du siècle tout en évitant que cette évolution n'aboutisse à la disparition de la civilisation africaine.

On peut aussi considérer le problème sous l'angle de *l'importance de l'éducation dans le développement*. D'après les études faites par des économistes américains, la contribution de l'éduca-

tion au développement des Etats-Unis a été plus importante que les apports de capitaux. L'un des économistes a estimé que la croissance que les Etats-Unis ont connue de 1909 à 1957 a été due pour 40 pour cent à l'augmentation du niveau d'éducation des forces productrices, alors que l'augmentation des terres et capitaux disponibles n'a contribué à la croissance que pour 12 pour cent. Un autre de ces économistes, D^r Kuznets, Prix Nobel d'économie, a indiqué de son côté que la contribution des ressources humaines à la croissance de l'économie américaine a été d'environ 71 pour cent pendant la période couvrant les trente dernières années du XIX^e siècle et les dix premières années du XX^e siècle.

Pour nous, la question serait donc de savoir quel genre d'éducation développer en Afrique pour assurer une haute contribution de nos ressources humaines au développement de notre continent.

3. *Quels objectifs quantitatifs de développement est-il raisonnable de se fixer pour la fin de ce siècle?* Je ne me suis pas avancé dans la voie de la quantification des objectifs pour plusieurs raisons, parmi lesquelles le manque de fiabilité des données de base et la difficulté de mesurer le développement en termes de croissance seulement. J'ai par exemple mentionné au cours de cet exposé que d'après les statistiques compilées par la CEA le commerce intra-africain a baissé entre 1970 et 1974. Mais je sais aussi sur la base de certaines études faites en 1970/1971, qu'en Afrique de l'Ouest le commerce réel entre pays de cette sous-région est au moins trois fois plus élevé que les chiffres officiels. Par ailleurs, tout le monde sait que le revenu par habitant n'est qu'une mesure imparfaite de l'indice de bien-être d'une population, et qu'à elle seule la croissance économique ne fait pas le développement.

4. *L'Afrique peut-elle avoir les moyens de sa politique?* Si non, avec qui devra-t-elle s'allier pour atteindre ses objectifs ou pour survivre? Cela nous amène à étudier notamment nos rapports avec les grandes puissances mondiales, nos rapports avec l'Europe ainsi que nos rapports avec les pays arabes.

Je réalise par ailleurs que dans l'analyse de notre situation présente j'ai plutôt mis l'accent sur nos problèmes en passant sous silence nos réalisations. Je l'ai fait à dessein puisque nous sommes réunis pour trouver des solutions à nos problèmes et non pour passer en revue nos réussites.

Enfin, j'ai délibérément omis le problème idéologique en termes de capitalisme, marxisme ou socialisme. J'estime, en effet, qu'en Afrique le problème idéologique peut se résoudre dans le cadre de la démocratisation du développement national.

En *conclusion*, pour que dans une ou deux générations il fasse mieux vivre en Afrique, il faudra, à mon avis, entreprendre une série d'actions parmi lesquelles je mentionnerai :

a) *au niveau national*

1. la mise en œuvre d'une politique plus accentuée en matière d'autosuffisance; en somme, assumer plus pleinement nos indépendances;
2. une meilleure connaissance de nos potentialités et des possibilités d'accélérer notre développement;
3. des réformes fondamentales dans nos systèmes d'éducation ainsi que dans l'organisation et la gestion de notre développement;
4. la démocratisation du développement national;

b) *au niveau régional*

1. l'organisation d'une plus grande solidarité sur le plan économique par la création d'un marché commun africain prélude à l'établissement d'une communauté économique des pays africains qu'il est souhaitable de créer d'ici à l'an 2000;
2. la mobilisation des ressources nationales et internationales en vue de résoudre en commun des problèmes qui ont une dimension régionale (problèmes de santé tant sur le plan humain que sur le plan animal; problèmes d'environnement, en particulier de désertification; problèmes de transports et communications, de protection des cultures

et des récoltes, de développement des bassins fluviaux et lacustres internationaux, etc.);

c) *au niveau mondial*

1. exploiter au maximum les possibilités offertes par la coopération entre pays en développement;
2. se battre plus efficacement pour un nouvel ordre mondial tant sur le plan économique que sur les plans politique et culturel.

Il faudra surtout veiller dès maintenant à former un nouveau type d'Africains animés d'un idéal élevé et qui aient l'ambition de faire de notre continent quelque chose d'autre qu'une mosaïque d'Etats poursuivant des objectifs égoïstement nationalistes et à courte vue. Car comme je l'ai dit au début de cet exposé, notre avenir sera ce qu'en feront les générations futures qui elles-mêmes seront marquées par ce que nous auront fait de bien ou de mal.

Les Nations Unies au service
de l'Afrique

*par Issoufou S. Djermakoye,
Secrétaire général adjoint des Nations Unies,
Département de la coopération technique
pour le développement*

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine,
Messieurs les Ministres,
Mes chers frères et collègues,

Je suis très heureux de cette occasion solennelle pour m'adresser à ce Colloque d'éminents experts africains et participer au débat sur le thème si important du développement et de la croissance économique de l'Afrique dans les perspectives de l'an 2000.

Je ne m'attarderai pas ici à faire une analyse rigoureuse et rétrospective de l'histoire économique de notre continent depuis l'avènement des indépendances nationales. Je n'ai pas non plus l'intention de vous faire un exposé d'économie politique pour expliquer ou justifier les problèmes de développement auxquels font face les Etats africains dans la conjoncture présente de l'économie mondiale. Comme vient de le souligner le Secrétaire général, il existe aujourd'hui une littérature très abondante sur les «idées» et les «conceptions» du développement de notre continent. Beaucoup d'«analyses» ont été faites par des experts de convictions et d'horizons variés: on a assez diagnostiqué le problème et même prescrit les solutions possibles. Il faut maintenant passer à l'action concrète et rapide du «pourquoi» au «comment».

La Déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économique proclamée par l'Organisation de l'unité africaine en 1973 a formulé clairement un certain nombre

de principes et de recommandations en vue non seulement de l'intégration économique du continent mais aussi de l'accélération de son développement. Notre rôle donc à ce stade devrait être, non pas de redécouvrir ces principes, mais d'étudier et de déterminer les moyens pratiques de les mettre en œuvre. Ces moyens pratiques de mise en œuvre sont, à mon avis, inséparables d'une stratégie d'ensemble.

S'il est vrai qu'on ne réinvente pas le processus du développement, il n'en reste pas moins que l'Afrique devra adopter une nouvelle stratégie dynamique et réaliste capable d'assurer un développement social et économique harmonieux.

Il appartiendra à vous les experts africains des sciences du développement d'asseoir les fondements de cette nouvelle stratégie. Il reviendra également aux autorités et aux instances politiques supérieures des Etats africains de stimuler leur volonté politique collective pour rendre effective cette nouvelle stratégie de l'horizon 2000. C'est dans cette perspective, Monsieur le Secrétaire général, que je porte à la réflexion des participants de ce Colloque quelques suggestions orientées vers l'action, que le Département de la coopération technique pour le développement des Nations Unies pourrait entreprendre en Afrique, en coopération étroite avec les secrétariats de l'Organisation de l'unité africaine et la Commission économique pour l'Afrique en particulier, et autres institutions du système des Nations Unies, telles que le Programme des Nations Unies pour le développement.

Comme vous le savez, à la suite de la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies, il a été créé un Département de la coopération technique pour le développement dont j'assume les responsabilités. Les attributions de ce nouveau département consistent, entre autres, à aider les gouvernements et les institutions de la région; à améliorer l'efficacité de ceux de leurs programmes et de leurs politiques qui affectent le développement économique et social. Nous entreprenons aussi dans les secteurs économique et social les recherches et les analyses qui requièrent l'appui fonctionnel des activités de

coopération technique. Le département est à la disposition des pays africains pour élaborer et exécuter en commun un programme intégré de coopération technique dans les secteurs suivants de sa compétence.

1. Ressources minières

Le développement des ressources minérales des pays africains est d'une importance vitale pour leur prospérité économique. C'est pourquoi le département entreprend des opérations pour aider les gouvernements dans le développement des infrastructures nécessaires à la mise en valeur des ressources minérales et à l'expansion de leur exploration. Ces activités incluent l'assistance à l'établissement ou au renforcement des enquêtes géologiques, des laboratoires techniques et des institutions de formation, du transfert et de l'application des technologies d'exploration et d'exploitation, de l'élaboration de la législation minière et de la formulation de contrats et de concessions pour l'exploitation minière. La mise en exploitation de gisements miniers de l'Afrique pourrait avoir un heureux impact sur l'économie de ces pays en majorité agricoles. Notre rôle à cet égard doit être de réfléchir sur les moyens de parvenir à une meilleure évaluation du potentiel minier de l'Afrique. Comme ce secteur exige des investissements considérables, dépassant la plupart du temps les possibilités financières des Etats pris individuellement, l'approche devrait être autant que possible régionale. La mise en commun des moyens de prospection permettrait de réaliser de substantielles économies en même temps qu'elle contribuerait à renforcer l'indépendance des pays concernés vis-à-vis des investisseurs étrangers.

Par ailleurs, la nécessité d'une évaluation systématique du potentiel minier de l'Afrique justifierait que les institutions financières régionales africaines se penchent sur l'étude de la création possible d'un fonds spécial pour la prospection des ressources naturelles. Le Département de la coopération technique pour le développement serait en mesure de fournir l'expertise nécessaire au niveau de la prospection et des études de pré-

investissement et au stade de l'exploitation. La compétence du département s'étend également à l'expertise juridique déjà mise à la disposition de nombreux Etats dans leurs négociations avec les compagnies pétrolières et minières. Le Département de la coopération technique pour le développement pourrait donc aider à la mise en place d'un certain nombre de projets en matière de prospection et d'exploitation minières. Sur un plan plus général, l'Afrique pourra tirer profit de l'étude que le Département de la coopération technique pour le développement vient de lancer sur l'impact économique et social des projets miniers dans les pays en voie de développement. Cette étude a pour but d'évaluer la contribution des projets miniers au développement économique. Y sont traités également la délicate question de la répartition des revenus entre investisseurs étrangers et pays hôtes, les possibilités de développer le processus de transformation sur place du minerai, le rôle des compagnies multinationales dans l'exploitation des ressources minières, etc.

2. L'énergie

Le secteur de l'énergie semble être un des plus délaissés en Afrique. Pourtant les atouts de l'Afrique ne manquent pas dans ce domaine. De nombreux sites existent qui pourraient convenir à des installations hydro-électriques. Il faudrait pouvoir les recenser systématiquement. Le Département de la coopération technique pour le développement qui a participé à de nombreuses études de barrages en Afrique pourrait se charger d'une évaluation générale des sites disponibles, si les Etats le désirent et si les sources d'aide lui fournissent les moyens de réaliser cette étude.

La construction et l'exploitation des barrages constituent — souvent par la force des choses — des domaines privilégiés de coopération régionale telle la coopération régionale à laquelle a donné lieu la construction du barrage d'Akossombo. La Communauté électrique du Bénin, entre le Ghana, le Togo et le Bénin, est en effet un modèle du genre. On pourrait mentionner aussi les études en cours pour le barrage du Mono qui doit fournir

l'électricité aux deux pays riverains du fleuve. Au Sahel, de grands projets sont prévus autour de la construction future des barrages de Manantali, de Diama, de Délingué, etc.

Le potentiel de l'Afrique est aussi considérable dans le domaine des sources d'énergies nouvelles et renouvelables (énergie solaire, éolienne, géothermique, etc.). Il faudrait pouvoir évaluer avec précision ces ressources énergétiques et déterminer leur répartition géographique, étudier les possibilités de leur exploitation à grande ou petite échelle, prévoir l'impact social, culturel et environnemental de leur utilisation, évaluer les investissements nécessaires à leur exploitation. Il faudrait parvenir à la définition d'une politique énergétique planifiée à l'échelle du continent, si l'on veut éviter que le manque d'énergie et/ou son coût trop élevé ne deviennent à plus ou moins brève échéance un goulot d'étranglement pour le développement de l'Afrique.

Avant d'exposer comment devraient s'harmoniser les divers plans de développement, on ne peut passer sous silence l'une des principales sources actuelles d'énergie, c'est-à-dire le pétrole. Le continent africain est la région du globe où il reste à promouvoir un effort considérable d'exploration pétrolière; et il est un fait que la géologie africaine présente des unités régionales d'une extension considérable. Ces unités n'ont jamais fait jusqu'à maintenant l'objet de travaux globaux.

Parmi les ensembles géologiques qui méritent ce genre d'activités multidisciplinaires et globales, citons cette cassure née de la séparation du socle américain et du socle africain. Elle intéresse au moins quatre pays: le Niger, le Nigéria, le Cameroun et le Tchad. Elle englobe donc le delta du Niger, le fossé de la Benoué, la dépression de Deba au Tchad, le lac Tchad et le fossé de Tamit au Niger. Récemment, une étude géophysique faite dans le Nord Cameroun a révélé des bassins inattendus. D'autres surprises sont à attendre. Traitée dans son ensemble cette unité géologique permettrait de prévoir avec plus de précision son potentiel pétrolier. En outre, combinée avec une étude du même type en Amérique du Sud, elle pourrait fournir des éléments de corrélation intercontinentale.

D'autres exemples pourraient sans doute faire l'objet de ces études : la région des lacs Tanganyka et Albert, les bassins côtiers de la Sierra Leone et du Nigéria, etc.

Là aussi s'imposerait la définition d'une politique pétrolière supranationale tout en laissant à chaque nation la souveraineté sur ses ressources propres.

3. Harmonisation des plans de développement

Il ne peut y avoir de coopération régionale, d'intégration régionale en matière de prospection et d'exploitation des ressources naturelles que dans la mesure où les plans de développement économique, qui en constituent en principe le cadre, reflètent la volonté politique de cette intégration régionale. C'est dire qu'une certaine harmonisation des plans de développement est indispensable pour atteindre l'objectif que nous préconisons. Au demeurant, l'immensité des tâches à accomplir, l'étroitesse des marchés nationaux, la modicité des ressources disponibles et la nécessité de faire face aux exigences d'une forte croissance démographique commandent aux planificateurs d'éviter le double emploi et les gaspillages qui en résultent, et de rechercher plutôt à l'échelle régionale la complémentarité des actions de développement.

A ce propos, il faut saluer l'effort en cours dans la sous-région du Sahel où, avec l'aide de la communauté internationale, les Etats du CILSS ont mis au point une véritable stratégie de développement. Le Département de la coopération technique pour le développement vient de participer à une vaste étude visant à rechercher les moyens de renforcer la capacité de planification et de programmation des Etats sahéliens en vue d'une meilleure intégration régionale de leur économie. Le projet, qui pourrait déboucher sur la création d'un fonds régional de soutien à la planification, est actuellement soumis à l'approbation des Etats sahéliens et des instances du Club du Sahel.

D'autres actions du même type devraient être encouragées pour renforcer l'harmonisation des plans de développement dans d'autres régions d'Afrique.

4. Recherche, science, technologie et formation

Dans le domaine de la recherche, de la science et de la technologie, des ressources importantes ont été investies en Afrique sans que des dispositions suffisantes aient été prises pour mettre effectivement les résultats de ces recherches au service du développement. Dans le domaine agronomique notamment, de nombreuses découvertes sont restées inexploitées faute de moyens de diffusion suffisants et d'échanges d'expériences entre les pays. L'organisation d'échanges d'informations scientifiques au niveau de la recherche, aidée par un système de collecte des données, éviterait les doubles emplois auxquels on assiste bien souvent. On ne peut donc que se féliciter de la création récente d'un certain nombre d'institutions à caractère sous-régional dont l'objectif est entre autres de remédier à cette situation, telles que l'Institut du Sahel. C'est le cas aussi du projet Agrhymet à Niamey. Il faudrait aussi pouvoir mettre au service de l'Afrique tout entière les nombreuses données recueillies par la Commission du fleuve Niger, l'OMVS, le Programme onchocercose, etc. De plus, les instituts nationaux, sous-régionaux et régionaux de recherche devraient se pencher davantage sur la centralisation, l'adaptation et la rediffusion parmi les pays africains des résultats des recherches entreprises de par le monde sur des sujets d'intérêt commun. La mise en commun des expériences doit être un des aspects importants de la coopération technique entre pays en voie de développement. Elle suppose non seulement la mise au point d'un système d'échanges d'informations scientifiques et techniques, mais aussi des échanges de cadres, de chercheurs et la création d'instituts communs de formation des chercheurs.

S'agissant du transfert des technologies en vue du développement, il convient de souligner d'abord que tous les pays africains ne sont pas au même niveau de développement technologique. Aussi, les plus avancés à cet égard devraient se préoccuper d'aider les moins pourvus à s'élever à leur niveau. Quant au transfert des technologies des pays développés vers les pays en voie de développement, il faut espérer que la Conférence

des Nations Unies sur la science et la technologie prévue en août 1979 à Vienne contribuera à en accélérer le processus. Mais il est à craindre que devant l'ampleur du sujet, la conférence de Vienne ne porte pas une attention suffisante au cas des pays les moins développés et les plus affectés, dont la plupart se trouvent sur notre continent. C'est pourquoi, le Département de la coopération technique pour le développement organisera prochainement en Afrique un symposium sur le thème: «La technologie pour le développement» qui serait consacré à l'impact que pourrait avoir un choix judicieux de technologies sur le développement des pays les moins développés, les plus affectés, les pays enclavés et les pays insulaires.

Les conclusions du symposium seront présentées à la conférence de Vienne et on espère que cette contribution aux travaux de la conférence permettra d'aboutir à des décisions concrètes en faveur des pays les plus pauvres.

La question de la recherche et du transfert des technologies est liée à celle de la formation spécialisée. Des efforts importants et souvent fort coûteux ont été consentis par les pays, en vue de développer l'éducation et la formation en Afrique. D'autre part, dans le domaine de la formation spécialisée, la plupart des projets de développement auxquels les Nations Unies participent comportent un volet de formation. Mais, étant donné l'importance que revêtent pour le développement des pays africains des secteurs aussi vitaux que le secteur des ressources naturelles, celui de l'énergie, de la gestion du développement, pour ne citer que ceux-là, on devrait réfléchir sur les possibilités de création de nouveaux centres de formation dans ces disciplines. Ces centres, dont la vocation serait surtout de dispenser à tous les niveaux des connaissances pratiques et spécialisées, permettraient de recycler et de recycler les cadres en vue de leur insertion dans le processus du développement. L'enseignement dans ces centres, où l'on initierait aussi bien aux nouvelles techniques d'exploitation minière, de forages, etc. qu'à celles de la gestion et du management, pourrait prendre la forme de séminaires et de stages pratiques sur le terrain, avec des études de cas concrets.

En guise d'illustration de ce qui précède, on peut évoquer l'impact que pourrait avoir sur le développement de certaines régions d'Afrique, l'application d'une nouvelle technologie qui permet, à partir de déchets végétaux, tels que la sciure de bois, la paille, les résidus de l'exploitation forestière, la bagasse de canne à sucre, etc., de produire des aliments pour le bétail à un coût défiant toute concurrence. Le procédé, qui est basé sur la transformation chimique de la cellulose que contiennent ces déchets végétaux, permet d'obtenir des produits dont la valeur nutritive pour le bétail peut aller jusqu'à 80 pour cent de la valeur nutritive du maïs. A valeur nutritive égale, le prix de revient de ce produit est largement inférieur à celui du maïs. On perçoit aisément l'avantage que pourrait présenter l'introduction de cette technologie dans certaines régions d'Afrique, notamment dans les pays producteurs de bois. Indépendamment des recettes à l'exportation qu'elle fournirait aux pays concernés, la production à bas prix d'aliments pour bétail donnerait incontestablement un essor nouveau à l'élevage en Afrique et notamment dans les pays du Sahel, où l'élevage traditionnel est de plus en plus limité par la saturation des pâturages.

Une étude préliminaire sur la viabilité économique d'un projet qui viserait à l'application à grande échelle de cette technologie est envisagée par le département. Les conclusions de cette étude seront mises à la disposition des pays intéressés.

5. Administration et finances publiques

L'administration et les finances publiques constituent aujourd'hui, plus qu'hier, un des facteurs les plus importants du développement et de la croissance économique des pays africains. En effet, il n'est pas suffisant pour un pays d'être doté de ressources naturelles et d'une main-d'œuvre abondante pour assurer un développement harmonieux de son économie. Il est capital qu'un tel pays consacre des ressources adéquates pour la formation des cadres nationaux dans les secteurs de l'administration et des finances publiques.

Le Département de la coopération technique a développé un programme d'assistance dans le domaine de l'administration et des finances publiques qui consiste à aider les pays à accroître leur capacité d'administration et de gestion financière pour le développement économique et social. Etant donné que le secteur d'Etat dans nos pays assume des responsabilités croissantes dans la gestion du développement et dans l'accélération de son rythme, il appartient à ces pays eux-mêmes de créer des institutions nouvelles et de former des cadres de gestion capables d'entreprendre les tâches nécessaires.

Une de nos activités dans ce domaine concerne le suivi et l'examen des changements des tendances dans l'administration publique et les finances ainsi que l'étude du rôle du secteur public dans le développement national. Ici une attention particulière est accordée à la préparation de manuels et de guides pour l'usage des pays en développement. Des efforts spéciaux seront faits pour assister les pays en développement dans le renforcement de leurs institutions de formation des administrateurs. Nous avons aussi entrepris de développer des méthodes pour l'analyse des problèmes administratifs et la mise en place de nouvelles structures administratives en adaptant ces méthodes aux besoins particuliers des administrateurs des pays en développement. Parmi les nouvelles modalités et orientations il est envisagé d'encourager la coopération entre institutions pour la formation de gestionnaires, l'échange d'administrateurs et l'établissement d'un échange systématique d'informations. Ce réseau sera conçu de manière à réunir les institutions nationales, sous-régionales et interrégionales, dans un système pratique permettant de mettre en commun les connaissances et l'expérience de leurs experts.

6. Population et démographie

Il faudrait renforcer la coopération inter-africaine dans ce domaine en organisant des séminaires, des « workshops », des voyages d'études et des stages de formation du personnel technique d'encadrement. On donnerait la priorité à la formula-

tion et à l'exécution de programmes et de projets dans lesquels l'accent serait mis :

- sur le développement des ressources humaines aptes à exécuter ces projets;
- sur le renforcement des institutions appropriées capables d'infuser les techniques propres à développer et à diffuser les sciences de la population et de la démographie dans les pays africains.

Le Département de la coopération technique pour le développement en coopération étroite avec le Fonds des Nations Unies pour la population serait en mesure d'apporter une contribution très grande dans l'effort de coopération inter-africaine dans ce domaine.

Voilà, Monsieur le Secrétaire général et chers collègues, un bref tour d'horizon de quelques secteurs d'activités ponctuelles que le Département de la coopération technique pourrait entreprendre au service de l'Afrique. Le système des Nations Unies peut et doit contribuer d'une manière catalytique mais effective au développement de la coopération inter-africaine. Je suis convaincu que les institutions de la famille des Nations Unies, tout en continuant d'être un des circuits privilégiés de la coopération internationale, peuvent contribuer efficacement à la réalisation de l'intégration économique du continent africain. Cette intégration globale donnera à l'Afrique les bases d'une indépendance économique durable et d'un développement à la mesure de ses moyens. Il s'agira essentiellement pour les Etats africains de mettre en place les institutions nationales et les mécanismes de coopération inter-Etats pour canaliser les ressources internes et extérieures nécessaires à leur développement. Il faut d'abord coopérer entre soi-même, mais, comme il est aujourd'hui universellement reconnu, l'autodéveloppement ou la coopération technique entre pays en voie de développement ne doit pas être considérée comme une substitution à la coopération multilatérale, encore moins une substitution à la coopération « Nord-Sud » entre pays industrialisés et le tiers monde. Les deux sont étroitement liés

et complémentaires et constituent un ensemble de totalité dynamique. Comme il a été proclamé par tant de personnes, un accroissement de l'assistance technique et financière des pays industrialisés représente une condition nécessaire pour le renforcement et le succès de la coopération technique pour le développement et de la coopération internationale.

Les pays africains, comme il a été proclamé dans la Déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économique, devront redoubler d'efforts pour serrer les rangs et constituer un front commun dans l'arène des relations économiques internationales.

Voilà. Monsieur le Secrétaire général et chers collègues et frères, quelques réflexions que j'ai voulu partager avec vous. Je reste persuadé que de vos discussions sortiront des propositions concrètes et réalistes sur une nouvelle stratégie de développement et de croissance économique pour l'Afrique de l'an 2000.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1979-02-12

Rapport final du colloque sur les perspectives du développement de l'Afrique à l'horizon 2000

ALBERT, Tévoédjrè

AUC

<http://archives.au.int/handle/123456789/5037>

Downloaded from African Union Common Repository